

Gestion
Indispensables
contributions
des familles



Initiatives
Les options
prennent
de la distance

Actualités
2 décembre 2005
Tenir une parole
d'espérance



Réflexion
Ces enfants
qui ont peur
d'apprendre...

Culture
Art
Histoire
Livres
Multimédia

www.scolanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 298, novembre 2005, 4,50 €



**Risquer
l'inattendu
Reconnaître
la personne**

(publicité)

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Laissons-nous surprendre par l'inattendu ! 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6
Éducation 12
Religion 17
Revue express/Agenda/BO 20

PAROLES ET CONFIDENCES

« Mon ambition est grande pour mes élèves » 34

Jean-Marc est devenu professeur à 30 ans, après une première vie professionnelle déjà riche. Entré dans l'enseignement agricole par hasard, il y est resté par goût.

INITIATIVES

Les options prennent de la distance 36

En Lorraine, on expérimente un enseignement des options à distance pour une dizaine de lycées en réseau.

Le bonheur est dans le parc 38

Histoire de l'intégration réussie de jeunes handicapés à l'Institut du Sacré-Cœur de la Ville-du-Bois (Essonne).

FORMATION

Concours interne : la voie facile ? 40

Des recalés du Cafep tentent à nouveau leur chance pour enseigner en collège ou lycée.



GESTION

Indispensables contributions des parents 42

L'enseignement catholique doit calculer au plus juste les contributions des familles, et organiser plus encore des systèmes de solidarité en cohérence avec ses engagements.



Couverture : Y. Martini, S. Bizouard, D. R. Sommaire : M.-C. Jeannot

DOSSIER : Reconnaître la personne 23

« Risquer » n'est pas facile. Le mot, comme l'attitude qu'il appelle, implique une vraie remise en cause personnelle. C'est à ce déplacement intérieur pour s'ouvrir sur l'extérieur qu'invitent les assises avec leur troisième engagement national : « Risquer l'inattendu de la personne. » Certains établissements ont déjà franchi le pas. Notre dossier en témoigne.

PAROLES D'ÉLÈVES

Crimes et délits 44

Heure de vie dans une classe de terminale STT. À l'ordre du jour, choisi par les élèves : les peines infligées aux chauffards et criminels sexuels.

FAIRE L'ÉCOLE EN EUROPE

La zone germanique : l'école de la volonté d'orienter 46

À la découverte d'une tradition éducative dont la préoccupation initiale est en accord avec le premier souci des familles : faire réussir le jeune dans la vie professionnelle.

RÉFLEXION

L'alternance au collègue 48

L'alternance est un moyen efficace pour permettre à des élèves de reprendre confiance en eux et de progresser. C'est l'objectif de la nouvelle troisième.

Ces enfants qui ont peur d'apprendre... 50

Instituteur spécialisé en 1967, puis rééducateur et psychologue clinicien, aujourd'hui directeur pédagogique du centre Claude-Bernard à Paris, Serge Boimare part de sa longue expérience pour analyser ce qui, chez certains enfants, « bloque la machine à penser ».

CULTURE

Art 52

Le Cantique des Cantiques illustré. Quand Kupka et Chagall revisitent le plus beau chant de la Bible, leurs images, très humaines, ouvrent sur l'amour divin. Visite d'une exposition.

Histoire 53

Retour vers le passé. Particulièrement interactif, le Paléosite de Saint-Césaire (Charente-Maritime) entraîne le visiteur à la découverte de Pierrette, une Néandertalienne qui a vécu il y a 35 000 ans.

Livres 54

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

Cédérom, CD et télévision.

Ce numéro comporte un encart jeté Tabga.

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

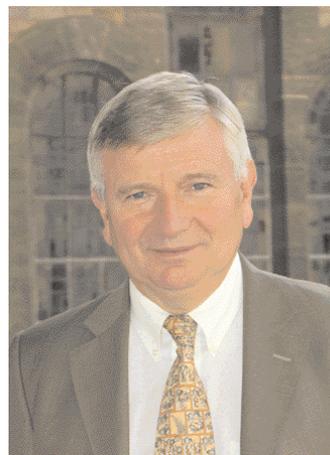
Laissons-nous surprendre par l'inattendu !

Notre société développe davantage une culture de la sécurité qu'une culture du risque. L'école n'échappe pas à cette recherche, parfois obsessionnelle, du risque zéro. Si cela se comprend quant à la sécurité matérielle, cela se comprend moins bien s'il s'agit de l'itinéraire d'un élève.

Accompagner un élève dans la construction de son projet personnel, ce n'est pas l'aider à se programmer, c'est l'ouvrir à l'imprévu et à l'inattendu de la rencontre de l'autre et du monde. Et lui-même, parce qu'il est « personne », se construira par une expérience de la liberté indispensable pour surmonter les déterminismes sécurisants. C'est en ce sens que tout élève peut surprendre.

La démarche éducative n'est donc pas une démarche « sécuritaire ». Elle est risquée à cause de cet inattendu de la personne. Nous revient alors cette observation toute simple du père Faure : « Un élève qui ne réussit pas... peut réussir. » De même, une communauté éducative... peut réussir. Et ce sont bien toutes ces réussites inattendues que le rendez-vous du 2 décembre prochain mettra en lumière. Nous découvrirons alors encore mieux que toute réussite nâit d'une prise de risque.

*N'est-ce pas l'expérience de la Foi ?
À Noël, Dieu a pris le risque de l'aventure de l'humain.
Et la nuit de Pâques ne fut-elle pas un événement particulièrement inattendu ?*



© G. Brouillet - Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Toute réussite
nâit
d'une prise
de risque. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Père Gilbert Caffin, Élisabeth du Closel, Christiane Durand, Yvon Carel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Yves Mariani, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

2 décembre 2005

Tenir une parole d'espérance

Dans la continuité des assises, toutes les communautés éducatives de l'enseignement catholique français sont invitées à relier, dans une même démarche, l'éducation et la découverte d'un sens de la personne éclairé par l'Évangile.

En septembre 2000, Paul Malartre a appelé les communautés éducatives à s'inscrire dans la démarche des pionniers de l'enseignement catholique, pour mieux répondre aux attentes éducatives de notre temps. Des attentes qui, tout en se déplaçant sans cesse, font référence à une demande constante : comment favoriser l'éclosion des potentialités de chaque jeune, quelles que soient ses capacités et ses difficultés ?

*Prendre du temps
et du recul le même
jour dans tout
l'enseignement
catholique français,
c'est accepter
de mesurer le chemin
parcouru par
la communauté
éducative.*

Le rôle de l'école ainsi posé, nous rappelle que l'éducation, revient à se mettre côte à côte ou face à face avec un jeune pour l'aider à grandir, à prendre confiance en lui et à intégrer des savoirs et des compétences pour comprendre et agir. Chaque jeune est ainsi considéré comme une personne à part entière,

qu'il convient de respecter et d'accompagner dans son intégrité. L'école catholique ne peut ni standardiser sa proposition éducative ni demander à l'élève de laisser à la porte de l'établissement ce qui constitue sa vie sociale, affective et spirituelle. C'est un être complexe, différent de l'Autre, soucieux du sens de sa vie et du monde, attentif à la reconnaissance qu'on lui porte pour mieux reconnaître à son tour ceux qui l'entourent.

Comme le souligne la Congrégation pour l'éducation catholique dans « L'école catholique au seuil du III^e millénaire », « la fragmentation de l'éducation, le caractère générique des valeurs auxquelles on en appelle fréquemment, tout en obtenant un large et rapide consensus, au prix, cependant, d'un dangereux obscurcissement des contenus, tendent à replier l'école sur un neutralisme supposé, qui épuise le potentiel éducatif et se reflète négativement sur la formation des élèves. On veut oublier que l'éducation présuppose et implique toujours une conception déterminée de l'homme et de la vie [...]. Une vision pédagogique adéquate est au contraire appelée à se mouvoir sur le terrain plus décisif des fins, à se préoccuper non seulement du "comment", mais aussi du "pourquoi", à dépasser la méprise d'une éducation aseptique, à rendre au processus éducatif ce caractère unitaire qui empêche la dispersion dans la diversité des

connaissances et des acquisitions en mettant au centre la personne dans son identité globale, transcendante, et historique ».

Être cohérent entre le dire et le faire

La démarche des assises de l'enseignement catholique rejoint profondément l'intention de ce texte romain de la Congrégation pour l'éducation catholique. C'est pourquoi après avoir recueilli les initiatives pédagogiques et éducatives mises en œuvre dans les établissements, l'enseignement catholique a pris six résolutions le 1^{er} décembre 2001 pour redessiner le fonctionnement de l'école. Au lendemain de cette réflexion qui a mis en valeur la nécessité de renouveler les attitudes pédagogiques et éducatives, Paul Malartre a souhaité que les communautés éducatives s'interrogent sur le sens de la personne et qu'elles promeuvent les qualités des relations de ceux qui vivent et travaillent dans les établissements. « Osons nous demander s'il y a bien cohérence entre le sens chrétien de la personne que nous affirmons et la manière de considérer concrètement chaque personne et de lui reconnaître son rôle et sa place », précisait le secrétaire général de l'enseignement catholique dans le document d'introduction de la deuxième phase des assises, transmis aux chefs d'établissement en août 2003.

En réponse à cette démarche de réflexion, plus de 8 000 engagements furent pris par les établissements à l'issue de la première journée des communautés éducatives du 3 décembre 2004. Ils ont clairement manifesté des souffrances dues à la difficulté de faire équipe, à un sentiment de solitude, à une expression de la complexité croissante du rôle de l'éducateur et du métier d'enseignant, mais ils ont également souligné qu'il est toujours possible et passionnant d'éduquer. Et, le 4 décembre 2004, trois engagements furent formulés au niveau national : « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole », « Risquer la différence », « Risquer l'inattendu de la personne ». Par ce verbe « risquer », l'enseignement catholique entend indiquer que l'éducation exige un engagement personnel et collectif qui met en jeu toute la personne de l'adulte, quelles que soient ses fonctions ou ses missions dans un établissement. Comme le souligne M^{gr} Jaeger dans le numéro de *Documents Episcopaux* intitulé « Éduquer, le bonheur de faire grandir » (cf. p. 17), « l'éducation n'est pas d'abord transmission de savoirs, de lois, de valeurs, de méthodes. Elle commence par la relation entre des personnes [...] qui dans leurs différences s'appellent l'une l'autre et s'effacent l'une devant l'autre ».

Dans un monde d'individualisme, d'immédiateté, de consumma-

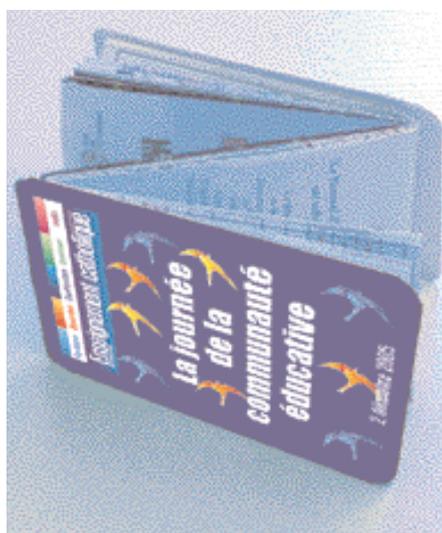
tion, de brouillage des valeurs de l'homme, de lissage des relations par une hypermédiation, l'école et la communauté éducative qu'elle rassemble doivent être un lieu où s'établit une confiance durable, où se croisent des solidarités qui vont au-delà des intérêts particuliers, où l'on prend conscience des dimensions des « Béatitudes » inscrites dans l'Évangile.

Rédiger un « cahier de la Réussite »

C'est pourquoi, le secrétaire général de l'enseignement catholique a invité les membres des communautés éducatives (enseignants, personnels de direction, d'administration et de service, animateurs en pastorale, bénévoles, parents, élèves et personnels des entreprises apportant directement leur contribution à la marche de l'établissement) de se rassembler chaque année le premier vendredi du mois de décembre pour se parler, s'écouter, se redire leurs finalités, vérifier leurs engagements et dégager les éléments positifs de leurs réussites au regard de l'anthropologie chrétienne.

Prendre du temps et du recul le même jour dans tout l'enseignement catholique français pour évaluer les réussites d'un projet éducatif fondé sur une certaine idée de la personne et faire en sorte que chaque communauté éducative, en diocèse et sur un plan national, en partage l'expression, c'est accepter de mesurer le chemin parcouru par la communauté éducative. C'est aussi de s'enrichir des initiatives des autres et renforcer le sentiment d'appartenance au réseau éducatif de l'enseignement catholique.

Pour faciliter cette démarche, les chefs d'établissement recevront fin novembre un « Cahier de la Réussite » à remplir et à retourner à leur diocèse. Ils pourront également le présenter sur le site des assises¹ qui collectera ainsi



De nouveaux outils. Pour préparer et vivre la journée du 2 décembre 2005 : un mini hors-série sous forme de carte dépliant, un Cahier de la Réussite et un site des assises rénové.

l'ensemble des actions des établissements et en permettra une lecture globale. L'ensemble des « Cahiers » servira de base aux « états généraux de l'évaluation » prévus en avril 2006. Ces derniers rassembleront des délégations diocésaines de toute la France. Leur objectif : mieux définir les mises en valeur pédagogique et éducative voulues par l'enseignement catholique en fonction de ce qui se dégage de la réussite des relations entre les personnes, vécue dans les établissements.

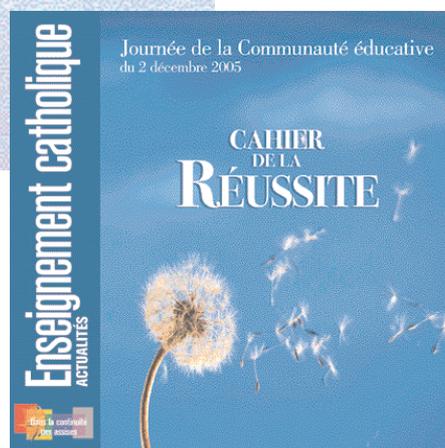
Ajoutons que le « Cahier de la Réussite » comportera quatre volets : « Une réussite que nous avons envie de partager », « ... de raconter », « ... d'illustrer », « ... à laquelle nous tenons à donner une suite ».

Plusieurs supports pour vivre le 2 décembre

Outre la reprise de la réflexion menée en décembre dernier par la communauté éducative et les engagements qui en découlent, outre les engagements diocésains et nationaux qui furent également pris, plusieurs outils et supports pour bien vivre la journée

des communautés éducatives du 2 décembre 2005 pourront être utilisés. Parmi ceux-ci :

- le hors-série d'*Enseignement catholique actualités*, « L'alphabet de la personne », qui reprend de façon synthétique les engagements à partir de mots clés ;
- le hors-série « Tenir parole » qui permet de réfléchir à partir de 7 familles d'interrogations : « Comment mieux vivre ensemble entre élèves ? » « Comment construire un espace de confiance qui donne à chacun une place dans la communauté éducative ? » « Comment vivre autrement la relation école-famille ? » « Comment dans l'évaluation avoir une parole qui fasse grandir ? » « Comment dans l'évaluation dire une conception de la réussite de la personne ? » « Comment dans l'évaluation permettre au jeune de se construire dans la confrontation à des limites ? » « Comment grandir par le développement de l'intériorité ? »
- les trois derniers dossiers du magazine *Enseignement catholique actualités* : « Communauté éducative - devenir ensemble » (ECA 296) ; « Risquer la différence - être ouvert à tous » (ECA 297) ;



« Risquer l'inattendu - reconnaître la personne » (ECA 298). À cela, s'ajoutent un mini hors-série, sous forme de carte dépliant, adressé aux établissements durant ce mois de novembre ainsi qu'un site des assises rénové. Ce dernier donne notamment accès à des contributions d'animation des diocèses, à des scénarios possibles d'organisation de la journée du 2 décembre, à une « foire aux questions », à un *blog* (lieu d'échanges) sur les réussites et à des « séquences vidéographiques » d'introduction à cette démarche.

Par cette journée des communautés éducatives fondée sur une démarche de confiance entre les personnes, l'enseignement catholique français relève à nouveau son défi : « Eduquer est une passion d'Espérance. »

GILLES DU RETAIL

1. À l'adresse : www.assises.org

La loi ne se substitue pas à la conscience

Les animateurs en pastorale scolaire de toute la France se sont retrouvés le 12 octobre dernier à Antony (Hauts-de-Seine) pour une journée d'échanges et de réflexion autour du thème « Éthique et Évangile ».

Morale et éthique sont parfois confondues. À tort. La première définit les bonnes mœurs, elle règle les comportements d'une société. On la rattacherait volontiers à la tradition et à l'institution, tandis que le concept d'éthique, plus en vogue, car plus moderne en apparence, surgit dès qu'il est question d'innovation, de mouvement et de limites dont on se demande si on peut les franchir.

Nécessité d'une parole d'Église

Si l'éthique semble autant d'actualité, c'est, selon Paule de Prémont – théologienne moraliste¹, qui s'exprimait lors de la cinquième journée nationale des animateurs en pastorale scolaire (APS) –, parce que concourent aujourd'hui plusieurs facteurs, qui sont autant de « *chocs culturels* ». Les progrès technologiques ont développé une nou-

velle sphère, celle de la communication et du virtuel. Par la maîtrise de la nature, l'homme « *cherche à se libérer de ce qu'il éprouvait comme contrainte* ». Le nouveau modèle économique dominant repose sur le profit. La question du mal se pose avec les « *scandales de la famine et du terrorisme, des violences urbaines et sexuelles* ».

Dans ce monde, comment s'assurer de la justesse de notre jugement si nous ne sommes renvoyés qu'à notre seule conscience ? Paule de Prémont insiste sur la nécessité d'une parole de l'Église, et note par exemple que certains théologiens s'intéressent désor-



Paule de Prémont
Théologienne moraliste

mais à l'accouchement et à la procréation ou se rendent dans les entreprises. « *L'Écriture doit devenir source vive de discernement. Elle n'est pas un livre de morale, mais elle dit ce que fait Dieu et comment Il implique l'Homme dans ce qu'Il fait.* » Il n'y a pas une façon unique d'interpréter l'Écriture, et il convient

de se garder de la tentation de n'y puiser que ce qui nous intéresse ou de l'utiliser pour appuyer ses décisions et ses prises de position. L'homme qui prend une décision le fait dans une démarche de liberté, car il n'y a pas de conscience sans liberté, mais c'est dans une démarche de liberté responsable.

S'il est simplement dominé par la loi, il n'est pas véritablement dans une logique de décision éthique. La conscience est éclairée par la loi, mais la loi ne se substitue pas à la conscience. Elle va la guider, mais c'est finalement elle qui déci-

L'homme qui prend une décision le fait dans une démarche de liberté.

de en dernier ressort. L'homme est responsable de sa conscience et devant sa conscience. Paule de Prémont a conclu par ces mots de saint Thomas d'Aquin : « *En chacun de nous il y a un sens moral fondamental qui vise le bien, mais la morale nous ramène toujours à l'ici et maintenant.* »

SOPHIE BIZOUARD

1. Ancienne enseignante à l'Institut Catholique de Paris.

« J'ATTENDS DE CETTE JOURNÉE QU'ELLE ME REDONNE DU COURAGE »

Marie-Agnès Teurlais est responsable de la pastorale au collège-lycée Notre-Dame-de-Sion*, à Paris.

En quoi consiste votre action dans votre établissement ?

Notre équipe de pastorale est formée de cinq animatrices, notre directrice, un prêtre accompagnateur et moi-même, plus des bénévoles qui viennent nous aider. Jusqu'en 6^e-5^e, nous faisons la catéchèse ; au-delà, il s'agit davantage de réflexion et de culture religieuse. En troisième, on parle des thèmes de

vie. En seconde, beaucoup de jeunes arrivent de l'extérieur. Nous organisons donc avec les enseignants une journée d'intégration, que nous voulons porteuse de sens. Par exemple, une sortie à Reims, avec découverte des vignes et de la cathédrale, et échange sur le sacré et l'onction. Alors qu'en seconde nous présentons les grandes religions, en première, nous abordons l'agir chrétien et l'expérimentation de cet agir par la proposition d'actions caritatives. En terminale, cette année, nous avons défini tout un axe d'étude sur les questions éthiques. Dans notre

travail de pastorale, nous préparons aussi aux sacrements. Nous prévoyons des journées autour du pardon et de la conversion le jour des cendres. L'an dernier, le thème était « Tout homme est une histoire sacrée ».

Qu'attendez-vous de ce rendez-vous national ?

Pour moi, il est important d'entendre ce qui y est dit pour pouvoir recentrer notre action. En tant que responsable, je sers de relais entre l'équipe de pastorale de mon établissement et les instances de l'enseignement catholique. J'attends

d'une telle journée qu'elle me redonne du courage. C'est aussi l'occasion de se dire « On a raté cela, mais on a réussi autre chose », l'occasion de se poser. C'est un lieu de vérification de ce que l'on pense être essentiel et de ce qui est peut-être accessoire, sur lequel on peut transiger. C'est bon d'entendre une parole qui nous remet dans l'axe de nos priorités.

PROPOS RECUEILLIS
PAR SOPHIE BIZOUARD

* Adresse : 61 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

CNP : des convictions sur l'évaluation

Six départements, cinq diocèses, quatre directeurs diocésains : c'est la région Centre, et plus particulièrement le diocèse de Tours, qui a accueilli la Commission nationale de pédagogie, pour sa session d'automne les 18, 19 et 20 octobre dernier.

Côté enseignement catholique, la région Centre, ce sont 57 000 élèves avec une importante implantation dans l'enseignement professionnel. C'est aussi une forte cohésion régionale et une réelle volonté des directions diocésaines de travailler ensemble. En témoigne la mise en place, dès le début des années 70, de services communs : Urogec¹ dans le domaine de la gestion, ou encore Ipec² dans le champ de la formation des enseignants du second degré.

Au programme de ces trois journées, l'évaluation, et plus particulièrement la question : « En quoi l'évaluation peut être levier de changement dans l'éta-



À nouveaux outils, nouvelles questions. Lors de son intervention, Bruno Devauchelle, enseignant-chercheur au Cepec, a analysé l'apport des TIC dans l'évaluation.

blissement scolaire et source de développement des personnes ? »

« Placer l'évaluation au cœur du processus d'apprentissage », « Passer de la sanction à la ges-

tion pédagogique », « Faire de l'erreur un levier pour apprendre », « S'interdire les jugements sur la personne des élèves », « Ne plus se centrer d'abord sur les manques, mais

valoriser les réussites », « Donner du temps pour apprendre », « Mieux communiquer, auprès des élèves et de leurs familles, sur l'évaluation », « Faire de l'évaluation le support d'un dialogue éducatif »... Telles sont quelques-unes des convictions qui ont émergé lors de ces journées. Travailler sur l'évaluation, c'est, pour les acteurs de l'établissement scolaire – à commencer par les enseignants –, accepter de bouleverser sa façon d'agir. C'est aussi interroger l'organisation de l'établissement, ainsi que la place et la posture de chacun des membres de la communauté éducatrice. En fait, travailler sur l'évaluation, c'est pour un établissement scolaire, relire ses pratiques à la lumière de son projet éducatif et des valeurs qui le sous-tendent.

VÉRONIQUE GLINEUR

1. Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

2. Institut de pédagogie de l'enseignement catholique.

UNETP : le tour de l'insertion professionnelle

Depuis l'an dernier, nous avons réfléchi, avec une sociologue, sur la notion de travail. C'est dans la même ligne que nous avons poursuivi cette réflexion, en choisissant pour thème de notre assemblée générale "L'insertion professionnelle des jeunes, obstacles et facteurs positifs". Jean-Jacques Burel, dont le mandat de président de l'Union nationale de l'enseignement technique privé (UNETP) vient de s'achever, évoque ces journées des 5 et 6 octobre dernier : « C'est un domaine très vaste. Il ne s'agit pas seulement de trouver un emploi, mais de définir les questions de salaire, de statut, d'évolution de plan de carrière, et par conséquent de formation et d'acquisition des compétences. » C'est pourquoi l'UNETP avait invité, pour ouvrir ce congrès, le père Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien,

polytechnicien et éducateur spécialisé, et Philippe Bloch, chef d'entreprise et personnage atypique, fondateur de la chaîne Colombus Café, conférencier et auteur de divers ouvrages, dont *Service compris* et *Bienheureux les feles*¹. « Leurs propos sur l'éthique comportementale ont vraiment sensibilisé mes collègues, commente encore Jean-Jacques Burel. Assidue, respect sous toutes ses formes, attitude, posture... Cela va très loin, car une insertion professionnelle réussie passe par là. »

Autre développement, les orientations européennes en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes, avec divers spécialistes, ont permis de décrire tous les dispositifs mis en place pour aider en ce sens. Outre les interventions de Jacques Bizot² et Fernand Girard³ sur la mise en œuvre de la loi sur le statut des

maîtres, et celle de Paul Malartre⁴ sur la situation et les perspectives de l'enseignement catholique, une convention de partenariat a été signée avec ASP (Au service de la profession), syndicat professionnel d'établissements privés à statut associatif, créé en 1949. Il a pour rôle de collecter la taxe d'apprentissage et de permettre à ses adhérents, par la mutualisation effectuée, de percevoir des fonds libres. Les deux partenaires ont ainsi décidé de « mettre en commun des moyens pour améliorer la promotion et le financement des formations professionnelles des établissements adhérents ».

Enfin, lors de l'élection du nouveau bureau, Jean-Jacques Burel a laissé sa place de président à Patrice Hauchard. Lors du cocktail qui clôturait cette passation de pouvoir, l'ancien président a

évoqué ses quinze ans effectués au sein de l'UNETP et ses trois années à la tête de ce mouvement : « On dit que l'on a les rencontres que l'on mérite, a résumé Jean-Jacques Burel. Disons que j'ai eu beaucoup de chances de rencontrer toutes ces personnes tout au long de mon parcours. Elles m'ont enrichi, et ensemble, lors de tous nos travaux et réflexions sur les différentes préparations de textes de loi, nous avons pu apporter une pierre à l'édifice. »

BRUNO GRELON

1. Respectivement publiés aux éditions Latès (1997) et Robert Laffont (2003).

2. Délégué général de l'enseignement catholique.

3. Délégué général de l'enseignement catholique et président du Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé (Renasup).

4. Secrétaire général de l'enseignement catholique.

Le réseau lasallien s'auto-évalue

Du 22 au 24 octobre 2005, 500 représentants des établissements sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes ont participé, à Beauvais, aux « journées lasalliennes ». Trois jours denses, pour dire leurs fragilités et célébrer leurs réussites.

AIDER À MESURER LES ÉCARTS

► Hélène Seigle-Ferrand enseigne les sciences de la vie et de la Terre au collège Charles-Péguy d'Avignon. Elle est aussi formatrice dans le réseau lasallien. Sa dernière mission, avec une vingtaine de collègues formés tout spécialement dans ce but : aider des établissements à mesurer les écarts entre le dire – du projet lasallien – et le faire – de leur quotidien. Hélène est intervenue dans trois lieux : le collège Saint-Bruno de Marseille, le groupe scolaire Jean-Baptiste-de-la-Salle d'Avignon et celui du Pic à Béziers. Elle y a rencontré les équipes de direction puis les membres des communautés éducatives. « Être à l'écoute, inviter à la parole, expliciter les choix, aider à la hiérarchisation », détaille-t-elle pour expliquer son rôle. Un travail qui aboutit à une réécriture du projet d'établissement, ou à une adaptation, voire une confirmation – quand on s'était un peu assoupi. Une enquête préalable lui a permis de cerner les réalisations en cours, les désirs inassouvis, voire les souffrances cachées. Un exemple ? Une équipe éducative découragée se plaint du fossé qui s'est creusé entre anciens et nouveaux. La solution préconisée : travailler ensemble sur un projet pour les jeunes, extérieur à ces tensions. Et, ô miracle ! ce qui semblait immuable, bouge. Le dialogue s'établit. Du bienfait d'un regard extérieur... **SH**

Frères, laïcs, enseignants, personnels administratifs..., tous membres du réseau lasallien¹, se sont retrouvés à l'Institut supérieur d'agriculture (Isab) de Beauvais (Oise) du 22 au 24 octobre 2005. Une grande première pour les communautés éducatives des établissements scolaires sous tutelle des Frères des écoles chrétiennes ! Au programme des temps d'échange en petits puis en grand groupe, autour du thème de l'auto-évaluation. Chaque établissement ayant au préalable interrogé sa pratique à l'aune du projet éducatif lasallien (cf. encadré), le travail en ateliers s'est révélé très riche. Quelques axes forts, dégagés à chaud par Christiane Durand et Yves Mariani de l'observatoire national de pédagogie, ont permis d'en mesurer les fruits. Les établissements désirent avant tout « partager et s'ouvrir » : mutualiser les expériences au sein du réseau, en France et à l'étranger (les Lasalliens sont présents dans 82 pays !). Deuxième souhait : « changer de regard sur la construction du jeune en tant que personne ». Cela implique de « relire ce que l'on fait », tout particulièrement dans le domaine de l'évaluation (au sens d'attitude et non d'outils). Autre préoccupation : « assurer le passage de témoin ». Les établissements veulent mieux accueillir les nouveaux venus et leur transmettre, « dans un langage clair et ouvert », leur projet. Mais

aussi « rejoindre ceux qui restent à l'extérieur de ce projet au sein de la communauté éducative » et puis « donner toute sa place au 1^{er} degré » qui ne se sent pas assez valorisé. « Faire du service aux pauvres un objet d'innovation et d'engagement » est une autre priorité. Enfin, le frère Nicolas Capelle a fait vibrer la salle, en déclarant qu'il fallait éduquer tous les êtres à cette dimension spirituelle qui fait qu'on est un homme (et qui permet à certains de trouver le chemin de la foi).

Un nouveau Visiteur

En juillet 2006, les nouveaux contours de la mission éducative lasallienne seront définis. Mais d'ores et déjà, Paul Marlartre a constaté combien cette mission était convergente avec les orientations des assises de l'enseignement catholique. En commun, une exigence portée très haut : « relier instruction, éducation et un sens chrétien de la vie ».

Autre événement, plus proche celui-là : le 15 novembre 2005, la congrégation des Frères des écoles chrétiennes changera de Visiteur de France. Le frère Jacques d'Huiteau, à ce poste depuis huit ans, sera remplacé par le frère Nicolas Capelle. Nommé par le supérieur général, le Visiteur a deux missions : l'une en direction des frères (l'animation et

le gouvernement des communautés) et l'autre des établissements scolaires (il est le garant ecclésial de l'exercice de la tutelle). Une tâche conséquente quand on sait que le district France regroupe aussi la Suisse, la Grèce et Djibouti. Ancien professeur de lettres et de théologie pastorale, le frère Jacques d'Huiteau apprendra de son successeur, toujours le 15 novembre,

Les établissements veulent mieux accueillir les nouveaux venus.

quelles seront ses nouvelles fonctions. Un hommage lui a été rendu lors des journées lasalliennes de Beauvais. À son actif, on compte principalement le passage de relais entre frères et laïcs. Une orientation qui n'a pas été prise par tous les pays et qui permet pourtant d'assurer la pérennité du réseau (le district France ne compte actuellement que deux novices et la moyenne d'âge de ses 800 frères est de 75 ans). En missionnant six laïcs à temps plein pour assurer le suivi de la tutelle de tous ses établissements, la France a fait le choix de l'avenir.

SYLVIE HORGUELIN

1. Le réseau lasallien français regroupe : 65 écoles, 85 collèges, 57 lycées (dont 43 LEGT, 35 LP, 40 sections d'enseignement supérieur), 2 écoles d'ingénieurs, 1 centre de formation pédagogique initiale, 5 institutions spécialisées, 5 centres d'accueil, 23 centres de formation permanente, 1 organisme de formation continue. Il scolarise 105 000 élèves et compte 9 700 enseignants et 2 800 non-enseignants. Pour plus d'informations : www.lasalle-fec.org



Les élèves de Notre-Dame en congrès

Derrière l'ancien château fin XVIII^e de Verneuil-sur-Seine (Yvelines), la grande pelouse a des allures de fête populaire. Sur la scène, musiciens et groupes de jeunes déclinent vite l'enthousiasme d'un public dense de 1 200 écoliers, collégiens et lycéens, représentant les 21 000 élèves et 16 établissements de la Congrégation Notre-Dame¹. Encadrés par 300 adultes, chefs d'établissement et professeurs, ils sont venus, dans cette jolie commune de la banlieue parisienne, partager d'abord un temps de rencontre au sein des « Oiseaux² », cet établissement qui s'étend sur 15 hectares et accueille toute l'année plus de 2 600 élèves.

« Régulièrement les équipes éducatives se retrouvent en session, à Cannes, dans les Alpes-Maritimes, explique sœur Cécile Marion, responsable de la tutelle, pour travailler sur notre spécificité et pour réfléchir sur la façon d'imprégner les établissements de notre culture éducative. Il nous fallait inventer et nous avons pensé que rien n'avait été encore fait pour les élèves. D'où l'idée de créer un "congrès", où ils

pourraient se rencontrer, se connaître et échanger ensemble sur le slogan de notre fondation : "Grandir ensemble". » Ainsi accueillis par Jacques Boyer, directeur de Verneuil, pendant

trois jours, les 7, 8 et 9 octobre 2005, des élèves, du CM2 aux classes post-bac, ont vécu pleinement ces temps de découverte et de partage des talents dans des ateliers d'artisanat et d'arts plastiques (musique, art floral, calligraphie...). Grâce à une formidable mobilisation de l'Apel³, les 1 500 invités furent reçus les deux soirs dans un millier de familles. Les ateliers de réflexion furent d'intenses moments de témoignages et d'échanges sur les questions : « Qu'est-ce que grandir ? », « Qu'est-ce que j'attends des au-



Message. Le sourire des jours de fête n'a pas empêché ces jeunes de s'adresser très sérieusement aux adultes : « Faites-nous confiance ! »

trois jours, les 7, 8 et 9 octobre 2005, des élèves, du CM2 aux classes post-bac, ont vécu pleinement ces temps de découverte et de partage des talents dans des ateliers d'artisanat et d'arts plastiques (musique, art floral, calligraphie...). Grâce à une formidable mobilisation de l'Apel³, les 1 500 invités furent reçus les deux soirs dans un millier de familles. Les ateliers de réflexion furent d'intenses moments de témoignages et d'échanges sur les questions : « Qu'est-ce que grandir ? », « Qu'est-ce que j'attends des au-

tes ? », « Que dire aux adultes ? ». Beaucoup de jeunes souhaitent que les adultes leur fassent confiance : « Laissez-nous évoluer en nous aidant et en croyant en nous », commente un élève du primaire. Quant à l'apport des autres, il se résume en trois mots : écoute, respect, amour. « L'importance d'un tel rassemblement pour les jeunes est manifeste, analyse l'équipe d'organisation. Il constitue un temps fort qui sert de repère, de balise, et contribue à forger leur identité. C'est l'occasion pour eux de découvrir la richesse de la rencontre et de l'échange, de l'expérience de l'ouverture à l'autre et du vivre-ensemble. »

BRUNO GRELON

1. Cette fondation enseignante, destinée au départ à l'éducation des jeunes filles, a été créée par Pierre Fourier et Alix Le Clerc, à la fin du XVI^e siècle. Association éducative Alix-Le-Clerc, 204 rue de la Croix-Nivert - 75015 Paris. Internet : www.aeal.org. La Congrégation Notre-Dame est à la même adresse. Tél. 01 45 57 22 73. Internet : www.cnd-csa.org
2. Adresse : 106, Grande-Rue, 78480 Verneuil-sur-Seine. Internet : www.notre-dame-les-oiseaux.com
3. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.

Plus de solidarité et moins de violence



Plus les élèves ont l'impression d'être soutenus, mieux ils se sentent à l'école, et plus ils réussissent. » Telle est la conclusion d'une étude réalisée en France auprès de plus de 8 000 filles et garçons, âgés de 11 à 15 ans¹. C'est pourquoi Okapi propose aux collégiens de participer au concours

Ruban Vert 2006 pour plus de solidarité et moins de violence, pour mieux vivre au collège. Les élèves sont invités, avec leurs éducateurs, à imaginer et à mettre en œuvre des actions qui feront bouger les relations vécues dans l'établissement. Organisation de groupes de paroles, de club de tuteurs, d'une journée sur le développement durable, réalisation d'un sondage sur les différentes formes de violences, préparation d'une expo photo, élaboration d'une charte « Ruban

Vert sans violence au collègue », formation de médiateurs... sont quelques-unes des idées possibles. Les élèves ont jusqu'au 28 avril 2006 pour réaliser leur action et transmettre leur dossier-bilan à Okapi. Pour les aider, le magazine a ouvert un site internet à l'adresse : www.okapi-jebouquine.com

1. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-Aged Children 2002. publiée par l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes).

1 million d'euros...

... en moins pour l'enseignement privé de Bourgogne. Telle est la décision du Conseil régional de Bourgogne qui en deux ans fait passer son budget destiné aux établissements privés de 6,4 millions d'euros à 5,4 millions d'euros. À cela, deux raisons : aligner le montant des aides sur les autres régions françaises et revenir à une situation d'équité avec l'enseignement public.

CRISE BUDGÉTAIRE GRAVE POUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) estime que le projet de budget 2006 ne permet pas à l'État de verser aux établissements agricoles privés la subvention de fonctionnement qui leur est due. L'État supprime également 150 postes d'enseignants alors même que les effectifs de rentrée connaissent une hausse sensible. Cette situation met en péril les établissements agricoles privés.

CAP SUR L'ÉVALUATION.

Pour démarrer leur travail sur l'évaluation, les membres des communautés éducatives du diocèse d'Orléans ont eu envie de partir du monde du travail. Cette entrée peut surprendre le monde scolaire, car dans l'entreprise on évalue pour faire avancer un projet, pas pour ranger les êtres dans une improbable hiérarchie. La préparation des « états généraux de l'évaluation » nous permettra de revenir sur cette initiative.

AVOIR LE RÉFLEXE ASP POUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE.

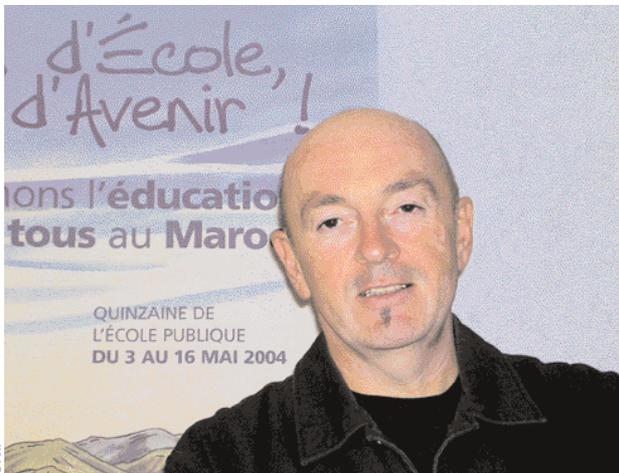
Plus que jamais, le monde éducatif doit se mobiliser pour promouvoir, développer et financer les projets des établissements assurant des formations professionnelles. À travers la collecte de la taxe d'apprentissage, ASP - Au service de la profession -, partenaire de l'enseignement catholique, offre aux établissements adhérents les moyens de répondre aux attentes des élèves et de leurs familles. Découvrez la plate-forme de services proposée par ASP sur www.asponline.org - ASP, 22, rue de Varenne, 75007 Paris - Tél : 01 42 22 13 60.

ERRATUM

Dans notre numéro 297, page 39, encadré « Le point », lignes 11 à 13, il fallait lire : « Pour le 2^d degré, le candidat bénéficiaire, parallèlement à sa préparation au concours - dans sa discipline - en IUFM, d'une formation professionnelle propre à l'enseignement catholique au sein des Instituts de formation pédagogique (IFP), en lien avec les Associations régionales pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique (Arpec).

La Ligue de l'enseignement redessine l'école

Mouvement d'éducation populaire créé en 1866, La Ligue de l'enseignement vient d'adopter un projet intitulé « Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous¹ ». Questions à Eric Favéy, son secrétaire national chargé de l'enseignement.



D. R.

Pourquoi ce texte maintenant ? Pour réagir à la loi Fillon que vous jugeriez insuffisante ?

Eric Favéy : Nous avions déjà lancé un appel en décembre 2000 : « L'école que nous voulons ». Mais, hormis cet appel, il y a bien longtemps que nous n'étions pas intervenus directement dans le débat sur l'école. Ces questions se règlent directement entre le ministre et les syndicats depuis plus de trente ans. Intervenir dans ce duo nous a semblé, aujourd'hui, une démarche civique.

Avant de promulguer une nouvelle loi, il nous aurait paru convenable d'évaluer l'application qui avait été faite de la précédente, la loi d'orientation de 1989. Il n'est pas indigne d'un pays de considérer qu'il a été trop modeste ou au contraire trop ambitieux dans les perspectives qu'il s'est fixées. Ou que sa volonté est insuffisante dans la mise en œuvre de la réelle autonomie des établissements, dans un cadre national contrôlé et

évalué et en cohérence avec les politiques éducatives territoriales. D'autre part, lors des travaux de la commission Thélot, nous avons participé à plus de deux cents débats : il y avait là de la matière, un souffle ; des choses étaient en train de bouger et ce fut un formidable gâchis. À part l'accent que la commission a mis sur l'importance du socle commun des connaissances, la loi Fillon a porté un mauvais coup au travail issu de la réflexion collective.

Dans votre projet, vous reprenez cette idée d'un socle commun.

E. F. : Oui, il faut se mettre d'accord précisément sur cette notion de culture commune, ou de socle commun, qu'importe le mot ! L'idée est que tous les enfants et les jeunes puissent acquérir à la fois des compétences et des contenus communs. Il ne faut plus se contenter des seuls fondamentaux « lire-écrire-compter », mais réfléchir plus avant. Il y a un vrai

débat de société à mener. Faut-il situer la fin des acquis à seize ans ? Nous ne dissocions pas le travail sur les contenus de celui sur l'organisation des cursus.

Justement, vous proposez de les réorganiser : instaurer un partenariat entre maternelles, crèches, PMI² et garderies (cycle 1, 2-5 ans) ; deux cycles (5-8 ans et 8-11 ans) consacrés au socle commun ; un quatrième pour la diversification du socle et l'éducation aux choix (14-15 ans) et un dernier (15/18 ans), différencié, en partenariat avec l'environnement économique et professionnel...

E. F. : Nous sommes partis de trois idées. D'abord, les cycles excluent le fonctionnement par années. Ensuite, la petite enfance est déterminante dans les parcours ultérieurs de vie. Il est nécessaire de créer les conditions d'un environnement éducatif cohérent entre les familles, l'école et les collectivités locales. De même il faut travailler avec les jeunes sur leur vision de leur avenir, ce qu'il faudrait qu'ils étudient pour arriver à ce qu'ils veulent. C'est pour quoi nous envisageons une année d'éducation aux choix. Enfin,

« Il faut créer un droit reconnu à une éducation continuée. »

idée importante : il faut créer un droit reconnu à une éducation continuée. Un crédit d'études que l'on pourrait garder après être sorti de l'école : l'équivalent de deux années. Ce qui, de fait, instaurerait une « éducation » réelle de deux à dix-huit ans. La nation doit se donner les moyens d'assurer une véritable égalité de droits. Or, actuellement, il est difficile de taper à la porte d'un établissement quand, à plus de vingt

ans, on veut reprendre ses études.

Petite révolution : vous proposez une formation commune aux éducateurs et aux enseignants.

E. F. : C'est le résultat de notre histoire et de l'observation des succès obtenus en Zep³. L'évolution des enjeux éducatifs impose que les adultes échangent entre eux un minimum ! Les diverses fonctions éducatives, comme les métiers qui les accompagnent, doivent être réidentifiées et repensées. Nous proposons une formation en trois blocs : un bloc spécifique (sur les contenus pédagogiques, l'articulation entre les contenus, le métier d'enseignant) ; un autre pour tous les personnels de l'éducation (enseignants, directeurs, CPE, Atos, Atsem⁴) ; enfin, un temps commun à tous les métiers de l'éducation, y compris ceux de l'action sociale, culturelle, et judiciaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Le projet de la Ligue est consultable en ligne sur www.laicite-laligue.org - Pour plus de renseignements, on peut contacter Eric Favéy (efavey@laligue.org) ou Arnold Bac, responsable du secteur éducation (abac@laligue.org). Depuis la rentrée 2005, la Ligue a engagé une série de consultations auprès des syndicats et des débats de terrain. La réflexion continue cette année sur l'enseignement supérieur.
2. Protection maternelle et infantile.
3. Zone d'éducation prioritaire.
4. Respectivement : Conseiller principal d'éducation, (Personnel) Administratif, technique, ouvrier et de service, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Savoir +

À lire : Pierre Tournemire, *La Ligue de l'enseignement*, Milan, 2000.
À visiter : le Salon de l'éducation, organisé par la Ligue de l'enseignement, du 24 novembre au 27 novembre 2005 à Paris Expo-Porte de Versailles. Programme sur www.salon-education.org
L'enseignement catholique y sera présent (cf. p. 59).

La jeunesse plurielle au Sénat

Le 28 septembre 2005, le Sénat a organisé une rencontre entre professionnels et jeunes. Une manière de répondre aux attentes de ces derniers, et surtout, l'occasion de leur donner la parole.

Beaucoup d'adultes croient qu'être jeune, c'est foutre la zone. TF1 parle de nous essentiellement pour montrer des dérives. On en a marre ! On ne nous écoute pas, on ne nous donne pas la parole, on nous déconsidère, on nous enferme. » En écho à ce cri du cœur lancé par l'un de ces nombreux jeunes venus au Sénat le 28 septembre dernier, le temps d'une sortie pédagogique, cet autre appel : « On entend dire que les jeunes s'enferment dans une bulle communautaire, et qu'il est difficile de les en tirer. Ce sont des poncifs. Si nous avions l'occasion de nous exprimer plus souvent, on verrait que les jeunes ne sont pas seulement cela. Qu'ils veulent faire avancer la société. »

Ah ! la jeunesse ! Elle fait peur. On la stigmatise. Mais elle n'est pas si mauvaise que ça. Elle a plein d'idées. Désabusée, la jeunesse ? Pessimiste ? Individualiste ? Non : jeunesse différente, jeunesse multiple. Il n'y a pas un « collectif » qui s'appelle « jeunesse ». Il y a des individus différents qui forment une génération. C'est peut-être ça qui dérange. On ne peut pas les mettre tous dans le même sac. Dans un monde hostile, la jeunesse ne veut pas être enfermée dans des clichés, uniformisée. Elle veut s'exprimer, dire qui elle est, ce qui la motive. Alors, le Sénat a organisé son premier forum des jeunes pour la citoyenneté. Portes ouvertes dans une maison de la République, qui intrigue. Et libre parole sur toutes sortes de sujets : la politique, l'engagement, le travail, l'école... Au cours de débats, hommes politiques, chefs d'entreprise, universitaires, représentants d'association et figures emblématiques de la jeunesse des cités – le styliste malien Mohamed Dia, par exemple – ont échangé



Jalons. En marge de ce forum au Sénat, les jeunes ont pu se renseigner sur leur orientation...

avec eux. A-t-on d'ailleurs entendu la petite voix de cette jeune fille : « Dans cette société du tout-consommation, nous cherchons un sens. On parle d'injustice. Pourquoi on ne traite pas cette question, "pour de vrai", institutionnellement ? On est au Sénat, non ? »

Occasion rare

Ils sont venus nombreux. Des bac + 5 en recherche d'emploi aux bac pro, en passant par des jeunes qui ont connu l'échec scolaire, ou d'autres insérés dans la vie active : une jeunesse plurielle, « cette France de la diversité » qu'Azouz Begag, ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances, « voudrai[t] voir s'épanouir dans tous les espaces publics ». Qu'est-ce qui a attiré ces élèves en bac pro service ? « Le Sénat lui-même, on ne le connaissait pas. On est aussi venu voir des "têtes politiques", assister aux débats. Les sujets nous concernent. Et surtout, on voulait donner notre point de vue. Les occasions sont rares. » Et cette enseignante d'un lycée hôtelier ? « J'ai

amené mes élèves en grande partie pour qu'ils démythifient les institutions. »

Côté Sénat, c'était l'occasion « d'une grande rencontre et d'échanges, a reconnu Didier Boulaud, sénateur de la Nièvre. Les jeunes ont beaucoup à dire, mais ne savent pas le formuler. Leur parole est souvent bloquée. Il est fondamental de

les aider à s'exprimer. Sinon, la Cocotte-minute explosera un jour. Il faudrait multiplier de telles initiatives. Par ce forum, on voulait encore montrer qu'une chambre faisant des lois n'est pas qu'une assemblée de personnes vieillissantes, mais qu'elle est aussi en prise directe avec la société. »

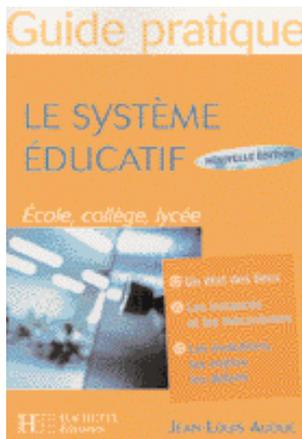
ÉLISABETH DU CLOSEL

L'ÉCOLE ET LA CITOYENNETÉ

▶ Lors de tables rondes, les systèmes scolaire et universitaire ont été stigmatisés comme étant des machines à produire des inégalités. Mais on a insisté sur l'absolue nécessité de développer l'apprentissage, la formation en alternance, la formation tout au long de la vie et la validation des acquis de l'expérience. C'est à l'école cependant que naît le désir d'engagement. Paroles de jeunes : « On commence délégué de classe. C'est quasiment incontournable. Dès lors, on met un peu de sa personne de côté pour relayer ce qui se dit dans la classe. On entre dans le collectif. Si on se contente de son train-train personnel, on se heurte vite à ses limites. Car si l'environnement n'est pas harmonieux, ça bute. La deuxième marche, c'est conseiller à la vie lycéenne. On commence à être vraiment écouté, à agir, à faire avec les autres. Savoir que l'on influe sur une décision, même si l'objectif est modeste, donne envie de s'engager, en politique ou dans une association. S'engager, c'est se sentir utile, ça apporte de la confiance, une ouverture aux autres, une formation personnelle, voire un boulot. »

EDC

Tout un système



Quatrième d'aide et de soutien, troisième d'insertion, Segpa, Clipa¹, classes relais : vous cherchez à vous y retrouver dans les dispositifs mis en place au collège pour remédier à la grande difficulté scolaire. Liberté de réunion, d'association, de presse mais aussi délégués des élèves, conseil

de la vie lycéenne, assemblée générale des délégués des élèves, ou encore règlement intérieur, conseil de discipline, etc. : cette fois, c'est la question des droits et des obligations des élèves qui vous intéresse. En fait, quelles que soient les questions que vous vous posez sur le système éducatif, vous trouverez les réponses dans le dernier ouvrage de Jean-Louis Auduc² : *Le guide pratique du système éducatif*³.

Laïcité, décentralisation, discrimination positive, accueil des élèves handicapés, organisation de la scolarité, rapports avec l'entreprise, relations école-familles, égalité des chances, organisation de la scolarité, formation des personnels, autonomie des établissements, violence, ouverture européenne... Chacun des enjeux auxquels est confronté le système éducatif y est analysé. En quelque 380 pages, Jean-Louis Auduc présente une vision d'ensemble claire, précise et efficace du système

éducatif, n'ignorant ni les réussites ni les faiblesses, voire les échecs des actions engagées.

Textes officiels en vigueur, mise en perspective historique, références bibliographiques, présentation des thèses en présence, tableaux et schémas de synthèse : autant d'éléments qui font de cet ouvrage un outil indispensable à tous les acteurs du système éducatif – étudiants, personnels d'encadrement d'enseignement et d'éducation, formateurs, responsables des collectivités territoriales, parents d'élèves – et au-delà à tous ceux qui portent attention à l'école et à ses défis. Bref, un ouvrage de référence. **VG**

1. Respectivement Section d'enseignement général et professionnel adapté et Classe d'initiation professionnelle en alternance.
2. Jean-Louis Auduc est directeur adjoint de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil.
3. Jean-Louis Auduc, *Le système éducatif*, Hachette Éducation, 2005, 382 p., 19 €.

Accompagnement scolaire : du côté des parents

La majorité des parents apprécie les moments qu'ils consacrent à faire travailler leurs enfants : tel est un des enseignements du sondage *la Croix/CSA/Unapel*¹ sur l'accompagnement scolaire², réalisé du 15 au 19 septembre dernier. Ainsi, près de la moitié des parents interrogés y voient une occasion de communiquer avec leurs enfants, et plus d'un tiers le font par plaisir. Pour 8 % seulement, c'est une corvée, pour 7 % une source de conflit. À noter toutefois que ce sentiment de pénibilité associé à l'aide aux devoirs s'accroît dans les catégories modestes et chez les parents les moins diplômés. Reste que si les parents prennent plaisir à faire travailler leurs enfants, un tiers d'entre eux estime qu'il y a trop de devoirs à la maison. Là encore, cette surcharge est d'autant plus ressentie

que les parents sont peu diplômés.

Autre enseignement de ce sondage : 13 % des enfants font leurs devoirs seuls, 66 % reçoivent une aide ponctuelle et 17 % une aide systématique. Nulle surprise : ceux qui se font le plus aider sont ceux dont les parents ont un niveau de formation élevé. À cet égard, 69 % des parents ont le sentiment de pouvoir aider leurs enfants ; 29 % sont d'un avis contraire soit par manque de temps (10 %), soit parce qu'ils ne s'en sentent pas capables (19 %). Là aussi, c'est parmi les cadres supérieurs et les professions libérales qu'ils sont les plus nombreux à penser être en mesure d'accompagner leurs enfants.

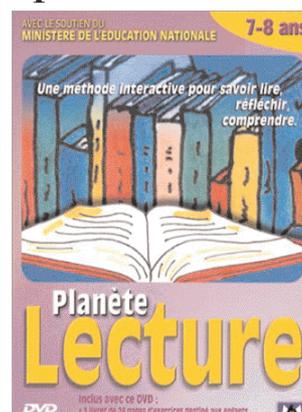
Peu de divages liés à la catégorie sociale des parents, en revanche, pour ce qui est du recours au marché de l'accompagnement

scolaire³ : plus d'un quart d'entre eux ont déjà eu recours à des prestations payantes et 80 % se disent prêts à la faire.

Enfin, et cela peut sans doute expliquer pour partie le succès de ce marché, 42 % des parents estiment que « l'école ne joue pas suffisamment son rôle de soutien scolaire et d'aide aux élèves ». Dans leur ensemble, ils expriment d'ailleurs, sur cette question, une forte attente. Ainsi, ils sont près de 90 % à considérer que la mise en place du PPRE⁴ sera une mesure efficace pour lutter contre l'échec scolaire. **VG**

1. Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.
2. Cf. *La Croix* du 12 octobre 2005.
3. Cours particuliers par un enseignant ou un étudiant, organisme spécialisé dans les cours particuliers, session de prérentrée ou organisée pendant les vacances.
4. Programme personnalisé de réussite éducative.

Planète lecture : pour les 5-11 ans



Quatre DVD pour maîtriser la lecture sont parus avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale. Le directeur de cette collection, Gilbert Py, ancien inspecteur d'académie, explique : « Il ne s'agit pas de remplacer le professeur mais d'aider les apprentis lecteurs à faire le transfert de leur savoir, quel que soit l'écrit auquel ils sont confrontés. » Co-édité par M6 et Imathèque, chaque DVD s'adresse à une tranche d'âge : 5/6 ans, 7/8 ans, 8/9 ans et 10/11 ans. Dans chaque boîtier, on trouve un DVD avec des cours, des exercices et des corrigés interactifs (sous-titrage pour les sourds et les malentendants) ; un livret avec des exercices complémentaires destinés aux enfants ; un livret de suivi et d'accompagnement destiné aux enseignants. Un outil simple d'utilisation à proposer aux enfants dans la classe mais aussi à la maison, avec l'aide d'un adulte pour les plus jeunes. **■**

Savoir +

Tarif écoles : 100 € les 4 DVD ; 60 € pour une 2^e série ; 40 € pour une troisième série, à condition que les séries soient achetées par un même établissement scolaire. Commande : Imathèque Vidéo, 12 bis, rue Soyier, 92200 Neuilly-sur-Seine. Contact : Pierre-François Petrigiani. Tél. : 01 42 50 29 22. E-mail : imatheque@noos.fr

Au carrefour de l'action et de la réflexion

Offrir aux acteurs du monde économique et social un espace de recherche et de réflexion éthique sur les questions qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs responsabilités, et leur proposer des repères éclairés par la foi chrétienne, tels sont les objectifs du « Carrefour économique et social du Hautmont ».



sur les expériences vécues par les participants. Le résultat est publié dans un *Carnet*¹. Au fil des pages, on croise ce « jeune créateur d'entreprise [qui] éprouve de la difficulté à faire avancer son projet de développement de produits nouveaux, [qui] n'a pas l'autorité suffisante pour convaincre des financiers [et qui], accompagné par un parrain, [a pu] effectuer un travail sur lui-même [...] et trouver le bon positionnement par rapport à ses interlocuteurs [...] » ; ces salariés qui disent leur mal-être professionnel né d'un certain type de management (directivité extrême,

contrôles tatillons)... ; cet élu municipal qui parle de l'exercice du pouvoir et du contre-pouvoir dans les instances politiques locales... Tous ces témoignages sont « relus » avec l'aide d'un expert du département d'éthique de l'Institut catholique de Lille. À la lumière de la Bible, notamment : « En quoi nous éclaire-t-elle sur l'exercice de l'autorité et du pouvoir ? »

En phase

« L'autorité n'a pas disparu. [...] C'est plutôt sa crédibilité, sa légitimité et les conditions de son exercice par ceux qui la détiennent qui sont devenues précaires. Les fondements, les justifications et "l'autorité de l'autorité" sont mis en question, la délégation de l'autorité à des représentants, à des institutions n'est plus admise aussi facilement que par le passé », disait le père Luc Pareydt², à l'automne 2003, lors de la séance d'ouverture. Des propos auxquels font écho ceux de Dominique Greiner³ qui a accom-

agné les ateliers et aidé les participants à saisir les enjeux sociaux et moraux de leurs observations : « L'autorité n'a pas disparu. Elle est en crise. Les formes traditionnelles d'autorité qui ont longtemps prévalu dans le monde occidental, semblent bien chahutées. Cette crise de l'autorité définirait même l'époque moderne comme telle. » Depuis la rentrée 2005, le Carrefour économique et social du Hautmont planche sur « Tout consommer, tout de suite et à quel prix ? ». Toujours en phase avec notre « époque moderne ».

Veronique GLINEUR

1. Carrefour économique et social du Hautmont, « L'autorité en mutation », *Carnet* n° 3. Autres titres disponibles : « L'employabilité », « Le Bien commun », « L'insertion des jeunes dans la vie professionnelle ». Chaque carnet est en vente au prix de 8 € (port compris) au Centre spirituel du Hautmont (cf. coordonnées dans l'encadré ci-dessous).
2. Professeur de philosophie au Centre Sèvres - Facultés jésuites de Paris.
3. Enseignant-chercheur au centre de recherche en éthique économique de l'Institut catholique de Lille.

Créé en 2001 à l'initiative de M^{gr} Gérard Defois, évêque de Lille, le Carrefour économique et social du Hautmont est le fruit d'un partenariat entre le Centre spirituel du Hautmont (cf. encadré) et l'Institut catholique de Lille. Chaque année, un thème de réflexion est au programme du « Carrefour ». En 2003-2004, c'était « L'autorité en mutation ». Les ateliers ont travaillé sur quatre entrées – « Autorité et leadership », « Pouvoirs et contre-pouvoirs », « Éduquer à l'autorité aujourd'hui », « Autorité, compétence et expertise » – en s'appuyant



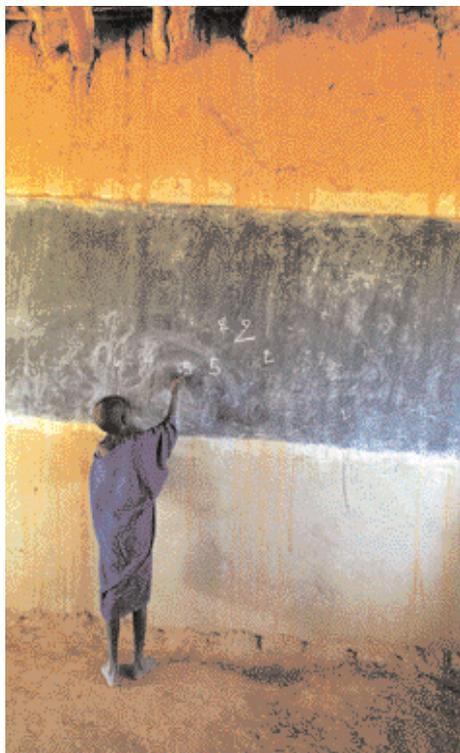
Centre Spirituel du Hautmont, 31 rue Mirabeau, BP 10019, 59420 Mouvaux.
Tél. : 03 20 26 09 61. Internet : www.hautmont.asso.fr - E-mail : hautmont@nordnet.fr

LIEU D'ACCUEIL PAR VOCATION

Accueillir toute personne ou tout groupe en recherche de sens sur sa vie et sur l'évolution de la société, c'est la vocation du Centre Spirituel du Hautmont. Lieu d'Église, animé par des laïcs, avec les pères jésuites, sous la responsabilité de la communauté Vie chrétienne, le Centre propose retraites, sessions, formations et ateliers. Toutes ses propositions s'inspirent de la pédagogie et de la spiritualité ignatiennes, et se déclinent autour de trois entrées : « Se ressourcer », « Construire », « Se former ». Le Centre est aussi un lieu propice à la tenue de réunions, temps forts, séminaires, réunions de famille... **VG**

Risquer « une éducation pour tous » dans le monde

Lors de sa 33^e session, qui s'est tenue à Paris du 3 au 21 octobre 2005, l'Unesco¹ a précisé ses espoirs de parvenir, d'ici à 2015, à une éducation pour tous. Une condition essentielle, mais non suffisante, de la paix entre les peuples et d'un développement économique et social durable.



© Unesco 2004

Question. Comment augmenter le nombre d'enfants scolarisés quand les seuils de pauvreté ne permettent pas la paix ?

D'aucuns pensaient que l'ONU était un « *machin* ». Mais quelques années plus tard, on se rend compte que dans un contexte de mondialisation, une organisation internationale n'est peut-être pas si inutile. Il en est de même pour l'Unesco¹, perçue longtemps comme lieu de débats idéologiques sans conséquences. Et pourtant, l'institution s'est fixé petit à petit de nombreux objectifs qui maintenant prennent sens et se

déclinent dans l'action. Ainsi, lors de la 33^e session de la conférence générale de l'Unesco, le mois dernier à Paris, les ministres de l'Éducation du monde entier relevaient tous la pertinence de six objectifs en vue d'une éducation pour tous en 2015, même si la date arrêtée semblait trop proche pour les uns et trop éloignée pour les autres. En effet, au regard des constats effectués lors de la session de Dakar, il y a cinq ans, chacun a convenu de l'urgence de diminuer le nombre d'enfants non scolarisés (plus de 100 millions d'enfants ne connaissent l'école d'aucune façon) ; de lutter contre l'analphabétisme (plus de 770 millions d'adultes sont analphabètes) ; de renforcer la protection et l'éducation de la petite enfance ; d'accroître l'apprentissage des jeunes et des adultes ; de réduire les disparités de formation entre les filles et les garçons, ainsi que de maintenir une qualité d'enseignement malgré la pandémie du sida et les conséquences des grandes catastrophes naturelles ou des dérégulations économiques et industrielles.

Cependant, d'autres problèmes sont à prendre en compte, ont-ils précisé. Comment, par exemple, éduquer si les seuils de pauvreté ne permettent pas la paix ? « *Le prix à payer, indiquait l'un des intervenants, c'est le développement, et l'ignorance va à l'encontre du développement.* » Comment éduquer si les enseignants ne reçoivent pas une formation suffisante ? Comment éduquer si on laisse les technologies de l'information creuser un peu plus les décalages entre les peuples ?...

La montagne des difficultés est immense. Mais en même temps que le constat des problèmes à dépasser s'alourdissait, de nombreux représentants des États montraient ce qu'ils avaient déjà réalisé et, pourcentages en main, exposaient que l'éducation pour tous est possible et qu'elle est une priorité dans leurs stratégies et leurs politiques.

Pour nombre de ministres, il reste cependant à mieux coordonner les actions internationales, à harmoniser les efforts et à reconnaître le rôle moteur de l'Unesco. Un rôle clef à renforcer tout en favorisant la décentralisation des responsabilités des services déjà entreprise pour être plus proche du terrain, des contextes à étudier et des actions à soutenir.

Comment éduquer si les enseignants ne reçoivent pas une formation suffisante ?

Mais, pour les bailleurs de fonds, c'est-à-dire notamment certains États économiquement développés, un préalable existe : la mise en œuvre d'un système d'audit précis pour mieux cerner la pertinence et les conséquences des actions engagées au regard des fonds investis.

Toutes ces exigences et volontés partagées doivent cependant être reliées à une perception commune du monde et de son développement. Mais visiblement c'est un sujet que de nombreux respon-

sables de l'Unesco et bien des États évitent d'aborder. C'est pourquoi, le Saint-Siège, observateur permanent auprès de l'Unesco, se trouve, sans doute trop souvent, relégué en dernière place des interventions, comme si l'Église gênait une approche éducative qui ne tient pas compte de la question centrale du sens de la personne et de l'humanité.

Trois dangers

Mais nous le savons, la transmission de savoirs ne peut pas être dissociée d'une prise en compte des démarches culturelles et religieuses de chacun et d'une réflexion sur les valeurs qui donnent sens à la vie. C'est pourquoi au cours de cette session le Saint-Siège a tenu à mettre en évidence trois dangers qui menacent aujourd'hui l'éducation à tous les niveaux : une vision de l'éducation assujettie aux lois des marchés économiques ; une recherche incontrôlée de l'efficacité qui paralyse l'éducation dans son idéal le plus noble : former toute la personne et toutes les personnes ; une hiérarchisation des savoirs et des connaissances, imposée par les conditionnements socioculturels et politiques.

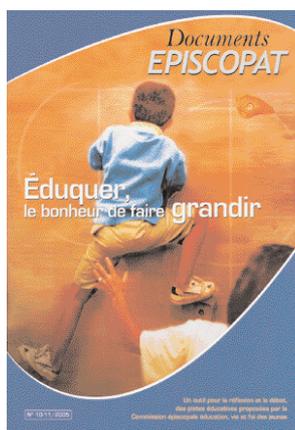
Cette année, à l'Unesco, une nouvelle solidarité s'est réaffirmée pour réussir une éducation pour tous. À chacun d'entre nous, là où nous sommes, de participer à cette aventure, source d'espérance pour l'homme et l'humanité.

GILLES DU RETAIL

1. Organisation des Nations Unies pour

La passion d'éduquer

Dans un numéro exceptionnel de *Documents Épiscopats*, la Commission épiscopale « Éducation, vie et foi des jeunes » ouvre des pistes éducatives et invite à la réflexion et au débat.



La demande émanait de M^{sr} Jean-Pierre Ricard. Le président de la Conférence épiscopale l'a formulée devant l'assemblée des évêques à Lourdes, à la fin de l'année 2003, alors que s'ouvrait le « Débat national sur l'avenir de l'école » mené par la commission Thélot. L'Église de France – conscien-

*« Qui accueille en mon nom un enfant comme celui-là, m'accueille moi-même. »
(Mt 18,5)*

te que la tradition éducative chrétienne œuvre de manière concrète sur le terrain difficile et mouvant de la « transmission des valeurs » auprès des nouvelles générations – devait adresser aux éducateurs chrétiens – parents, enseignants, chefs d'établissement, responsables de mouvements de jeunes... – une

parole forte d'encouragements. La réponse est venue, en 2005, dans un numéro de *Documents Épiscopats*¹, élaboré par la Commission épiscopale « Éducation, vie et foi des jeunes », présidée par M^{sr} Jean-Paul Jaeger².

Deux textes cadrent le propos. Le premier, *Selon le cœur de Dieu*, est signé par M^{sr} Jean-Paul Jaeger. L'ancien chef d'établissement, mais plus encore le professeur de philosophie et l'éducateur, parle, avec cœur, d'une expérience et d'une passion, celle d'éduquer. Son texte est construit selon un double fil de lecture. D'abord, accompagner chaque étape de la croissance de l'enfant, « petit être humain », jusqu'à sa vie d'adulte, en laissant apparaître pour elle-même chaque fonction éducative : famille, école, mouvements, loisirs, Église. Ensuite, faire percevoir comment le Dieu créateur aide chacun à grandir comme une personne libre et responsable à l'école du Christ, « éducateur et pédagogue ».

Dans le second, *Éduquer, le bonheur de faire grandir*, Mijo Beccaria³, écrit : « Après quelques décennies de radicales, et parfois fructueuses, remises en question, il semblerait que l'on soit collectivement mûrs pour écrire de nouvelles pages à propos des repères éducatifs. » Forte de ce constat, Mijo Beccaria – synthétisant les réflexions d'un groupe de travail – exprime la légitimité de l'Église pour participer à ce débat. Une légitimité qui lui vient de l'Évangile, reconnue aussi dans la confiance accordée à l'enseignement catholique, aux aumôneries de l'enseignement public ou aux mouvements de jeunes.

S'appuyant sur les piliers de l'édu-

cation que sont l'ordre naturel, l'ordre social et l'ordre culturel, Mijo Beccaria revisite avec bonheur ses lieux habituels : famille, école et tiers-lieu. Et surtout, elle appréhende, et critique, les conditions nouvelles de la réalité éducative : prise en compte de l'individu et montée d'un individualisme envahissant, influence des aînés, des figures référentielles, de ceux qu'on appelle les « pairs » qui construisent la tribu, engendrant la « tyrannie des marques », et instaurant une dictature de la transgression.

Ces conditions nouvelles permettent à Mijo Beccaria de revenir sur le défi de l'altérité, spécialement dans les quartiers difficiles, à travers la triple mixité sociale, sexuelle et religieuse.

Redécouverte

Au final, son constat de l'effacement de la figure paternelle et des formes d'autorité, sonne fort et juste : « Retrouver le sens profond d'une autorité qui ne craint pas de s'affirmer, mais qui ne veut ni violenter, ni briser, une autorité au clair avec les fondements qui la nourrissent, une autorité qui ne souhaite pas d'abord le triomphe de sa position, mais la croissance et la vérité de l'autre, voilà un magnifique pari à relever. » Et voilà redécouverte la richesse de l'éducation chrétienne, en appelant tant à Kant – « L'homme ne devient homme que par l'éducation » – qu'à Matthieu – « Qui accueille en mon nom un enfant comme celui-là, m'accueille moi-même » (Mt 18,5).

Onze fiches⁴, outils de travail pour les éducateurs, complètent le document. Trois émanent d'André Blandin, secrétaire gé-

néral adjoint de l'enseignement catholique : « Le défi de l'altérité ou les mixités à l'école » ; « Une parole qui fait grandir » ; « Inscrire l'éducation dans la durée ». Les autres étant rédigées par des responsables de l'aumônerie de l'enseignement public (« Éduquer à l'affectivité et à la sexualité aujourd'hui », « Les jeunes auteurs ou victimes de la violence »), de l'université catholique (« Autorité et transmission dans la relation éducative », « L'éducation au bien commun, l'éducation comme bien commun »), des Scouts et Guides de France (« Le corps ou vivre en relation »), du MEJ⁵ (« Éduquer au silence, à l'intériorité, à la prière »), de l'ACE⁶ (« Relire pour grandir, du vécu à l'expérience »), et du Service national des vocations (« Engagement et vocation - proposer la foi comme chemin possible d'éducation »). L'enseignement catholique a largement contribué à ce document qui s'inscrit dans la démarche de ses assises. Il ne peut que souhaiter qu'il soit maintenant le référent d'un débat, dans et au-delà de l'Église de France.

PÈRE HUGUES DERYCKE
Secrétaire général adjoint
de l'enseignement catholique

1. *Documents Épiscopats*, n° 10-11, « Éduquer, le bonheur de faire grandir ». Commandes : Secrétariat général de la Conférence des évêques de France, 106 rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07. Prix : 8 €.

2. Alors président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire (Cemsu).

3. Directrice de Bayard Jeunesse de 1987 à 1998.

4. Toutes conçues selon un même schéma : constats pratiques, réflexion incluant des repères d'anthropologie, propositions éducatives, éléments bibliographiques.

5. Mouvement évangélique des jeunes.

6. Action catholique des enfants.

Fêtons Noël autrement



Une affichette : sur fond vert tilleul, un globe terrestre tombe dans une décharge de paquets-

cadeaux. Voilà une campagne d'Avent « *pas comme les autres* », voulue par sept (chiffre symbolique) mouvements chrétiens, des petits et des grands, impliqués à l'échelle locale et internationale, engagés ensemble pour la préservation de l'environnement¹. Le message ? Fêtons Noël autrement. Pas seulement sous une avalanche de jouets. Pas pour autant dans la privation totale. Mais dans la sobriété, en offrant un peu de temps à autre, en inventant des gestes qui contribuent à sauver l'air, la terre, la mer, la forêt. Si nous ne comprenons pas l'urgence qu'il y a à changer nos comportements, nos modes de vie, de production, de consommation, notre terre, mère

nourricière, finira enterrée dans une décharge. Dans la continuité de l'ouvrage publié par l'antenne « Environnement et modes de vie » de Pax Christi, *Planète vie - Planète morte - l'heure des choix*², c'est à un défi qu'appellent ces sept mouvements. On a en effet souvent reproché à l'Église son silence sur la question de l'environnement. Parfois même, on lui impute encore la faute de la dégradation du milieu naturel. Ces mouvements vont dans le sens d'une responsabilité de chaque être humain. Ils veulent inciter à « *aller vers une croissance spirituelle, une croissance du lien social, non polluante* ». Ils veulent instituer, à l'instar des orthodoxes, une journée de la Création entre

le 1^{er} septembre – début de l'année liturgique orthodoxe – et le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, le petit pauvre qui savait parler aux oiseaux. Ils veulent aussi dire que le combat pour l'environnement est inséparable du combat pour la solidarité et la paix. Rejoignons-les³. EDC

1. Chrétiens dans le monde rural (CMR), Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), Comité vie chrétienne (CVX), Justice et Paix, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), Pax Christi France, Secours catholique.
2. Publié au Cerf, sous la direction de M^{gr} Marc Stenger, évêque de Troyes, cet ouvrage est préfacé par Nicolas Hulot (cf. ECA 297, p. 55).
3. Si vous avez besoin d'affiches pour vos églises ou vos écoles, adressez-vous à Pax Christi : <http://paxchristi.cerf.fr>

Dix bougies pour la Fédération française de la presse catholique

Dix ans, un cap de franchi, l'occasion de se réunir, histoire de se retrouver. Ce fut le cas au Sénat, le 6 octobre dernier. Une façon de se rappeler ce qui fait la spécificité de la Fédération française de la presse catholique (FFPC), née en janvier 1995. Comme l'a dit Bernard Cattaneo, son président, « *elle est une famille qui regroupe une multitude de journaux*

de toutes périodicités, d'entreprises de presse et d'édition, d'associations de communication, qui se sont réunis afin de partager leur intérêt pour les débats qui agitent nos contemporains ». La FFPC a d'abord réuni trois associations – le Centre national de presse catholique (CNPC), l'Association de la presse catholique régionale (APCR), la Fédération nationale de la presse locale chrétienne (FNLPC) avant de géné-

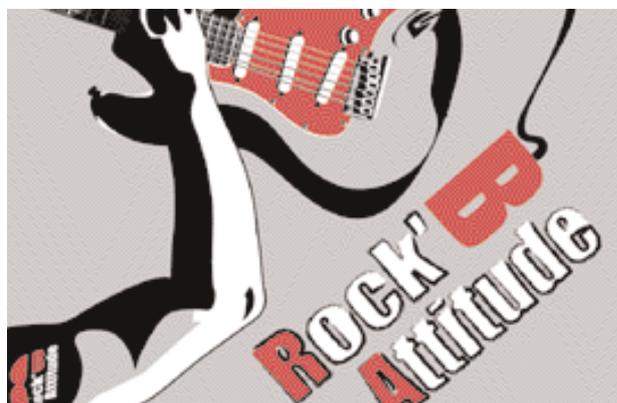
rer la création d'un quatrième organisme : l'Association de la presse des mouvements et services (APMS). Elle a travaillé à la formation des journalistes. Elle a créé les journées François-de-Sales (cf. « Savoir+ »). Elle a organisé des voyages d'étude. En un mot, elle a choisi d'apporter activement sa contribution aux débats contemporains, en gardant son regard et son approche chrétienne. EDC

Savoir +

- Sur internet : www.presse-catholique.org
 À venir :
 – un voyage d'étude à Rome, du 29 novembre au 2 décembre 2005. Thème : « Les enjeux du nouveau Pontificat » ;
 – les 10^{es} journées d'études François-de-Sales, les 26 et 27 janvier 2006 à Amnecy. Thème : « Médias et opinions : comment informer, affirmer des convictions et écouter les attentes du public ? »

Rock'B Attitude sort un nouvel album

Robin Durieux¹, animateur en pastorale scolaire (APS), est aussi musicien et chanteur. Avec son complice de toujours, Frédéric Goibeault, APS dans le même établissement que lui², il sort un deuxième album : *Aube d'un jour*. Douze nouveaux titres avec un peu plus de rock, de guitare, et des textes de leur composition. Une bonne idée de cadeau pour tous les jeunes, les ados en particulier, et tous ceux qui aiment les groupes chrétiens. On pourra aussi entendre le groupe Rock'B Attitude lors du groupe



chain Festival de Pâques de Chartres, le 15 avril 2006 à 14 h 30 sur le parvis de la cathédrale. SH

1. Cf. son portrait dans ECA 295 (juin 2005), pp. 32-33.
2. A Saint-Louis/Sainte-Marie, à Gignac et Marignane, près de Marseille.

Savoir +

- Aube d'un jour* sera en vente, dès la fin novembre, dans les librairies chrétiennes (dont les réseaux La Procure et Siloé) et sur www.rockbattitude.fr.st
 Prix : 19 € (port inclus).

Culture religieuse : une piste et des chemins

C'est aux « religions face aux questions de la vie¹ » qu'est consacré le troisième tome de la collection « Sur la piste des religions ». Il s'adresse cette fois aux élèves de 4^e. L'environnement, le corps, l'autre, le bonheur, la souffrance, l'argent, l'autorité, la violence, la liberté : sur chacun de ces thèmes, que disent les grandes religions ? Pour chacune – judaïsme, christianisme, islam, bouddhisme, hindouisme –, des points de repère, des citations qui favorisent la découverte des textes ou de la tradition, un élément visuel qui illustre le thème. Au fil des pages, les élèves pourront accéder à une connaissance plus subtile des religions, découvrir un vocabulaire spécifique, un patrimoine artistique, les textes sacrés, les coutumes et les fêtes. Ce faisant, *Les religions face aux questions de la vie* élargira leur regard, enrichira leur culture religieuse et aidera à l'apprentissage du vivre-ensemble. Un guide pédagogique permet aux enseignants ou aux animateurs d'accompagner les jeunes dans leur réflexion et leurs échanges. Nouvelle publication aussi dans la collection « Les chemins de la foi » : *Les grandes religions*². Avec ce troisième volume, les auteurs nous invitent à sortir de la sphère chrétienne. C'est en effet une décou-



te des autres grandes religions – judaïsme, islam, hindouisme, bouddhisme – qu'ils nous proposent. Parce que les nouvelles religiosités – ésotérisme, Nouvel Âge, sectes – sont de plus en plus présentes dans nos sociétés, un chapitre leur est consacré.

Au-delà des rites et des manifestations extérieures, l'ouvrage explore la signification profonde de chaque tradition, sa vision du divin, de l'homme et de sa destinée. Ce faisant, il devrait, comme le souligne M^{sr} Pierre Raffin³ dans sa préface, « permettre [aux jeunes générations] de se déterminer plus librement dans le maquis des propositions religieuses et d'engager [...] avec les autres religions un dialogue adulte et responsable ». Riche iconographie, chronologie, éléments bibliographiques, textes fondateurs, éléments de confrontation avec le christianisme accompagnent le déroulement de chaque chapitre et font de cette publication un ouvrage de référence. **VG**

1. Joseph Boyer, Patrick Colle, Joseph Herveau, Laurent Klein et Mehrézia Labidi-Maïza, *Les religions face aux questions de la vie*, L'Atelier, 2005, coll. « Sur la piste des religions », vol. 3, 128 p., 13 €. Déjà parus : *Les origines des fêtes religieuses* et *Les arts et les rites religieux*, respectivement destinés aux élèves de 6^e et de 5^e (Cf. ECA 266, p. 8, et 275, p. 9).

2. Xavier Dufour (dir.), *Les grandes religions*, Cerf, 2005, coll. « Les chemins de la foi », vol. 3, 208 p., 20 €. Déjà parus : *Témoins de Dieu* (vol. 1 et 2). Sur la collection « Les chemins de la foi », lire ECA 282, pp. 50 et 51.

3. Évêque de Metz.

La catéchèse avec des bulles

Les dessins de Bernard Debelle ont fait la joie des abonnés de la revue *Initiales* et de leurs groupes de jeunes pendant plus de trois ans», rappelle Chahina Baret, rédactrice en chef de ladite revue. Ces dessins, le Cner¹ les publie dans *Dites-le avec des bulles*². Pour les catéchistes et tous ceux qui accompagnent les adolescents, ils seront tout à la fois déclencheurs de débats, libérateurs de parole, outils de création, ou encore agitateurs de clichés et préjugés. L'ouvrage propose 120 illustrations ainsi que des pistes péda-



gogiques qui introduisent au dessin d'humour et présentent des activités de groupe. Il est accompagné d'un cédérom qui permet une utilisation libre de droits des images dans le cadre d'un usage privé. **VG**

1. Centre national de l'enseignement religieux.

2. *Dites-le avec des bulles - dessins d'humour, support pour une catéchèse d'adolescents*, Crer, coll. « Traversées », 2005, 136 p., 18,50 €. Dans les librairies religieuses ou dans les points de vente Crer (liste sur www.editions-crer.fr). Par correspondance (frais de port en sus) auprès des Éditions Crer, 22 bd Jacques-Millot, BP 50848 - 49008 Angers Cedex 01.

ECA continue sur internet

Des compléments aux dossiers et aux rubriques, des notes de lecture, l'index des personnes et des sites internet cités dans chaque numéro.

Rendez-vous sur www.scolanet.org, cliquez sur l'ECA du mois, puis sur ECA +.

Un ennui vieux comme l'école

« Élaborer autour de l'ennui et l'enfant une réflexion théorique illustrée par la clinique et les pratiques professionnelles ». Tel est l'objectif de l'équipe de rédaction du numéro de *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*¹, publié en juin dernier.

C'est « un plaidoyer pour l'ennui chez l'enfant et l'adolescent » que livre Roger Teboul². Ainsi défend-il les longues périodes d'ennui si fréquentes au seuil de l'adolescence : « Elles ont leur utilité et devraient être respectées, comme devrait l'être le lieu habituel où elles se vivent [...] ». Et ce psychiatre des hôpitaux de conclure : « Le processus de maturation qui fait de l'enfant un adulte, sujet de son histoire, implique un travail psychique qui se déroule tout au long de ces années, entre la naissance et l'adolescence. Savoir être seul et pouvoir s'ennuyer sans se perdre dans le vide de sa pensée, permet ce travail psychique. L'ennui n'est pas aussi improductif qu'il y paraît. Le travail psychique de l'ennui est à l'œuvre tout particulièrement au moment de l'adolescence. »

« Les enfants s'ennuient à l'école au point qu'un colloque a pu avoir lieu sur ce thème à la Sorbonne... Le plus extraordinaire est-il que les enfants s'ennuient ou que l'on en parle ? » se demande Dominique Ottavi³, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris-8. Car l'ennui à l'école a toujours existé. Il a changé de nature. C'est ce qu'analyse l'auteur. Un ennui qui est à la fois absence de sens du temps, de l'espace et de l'effort – d'où une difficulté à se projeter dans l'avenir – et conséquence de la déstructuration du monde scolaire. En fait, c'est le sens même de l'institution scolaire qu'interroge Dominique Ottavi.

Cet ennui à l'école ne saurait tenir seulement aux contenus et méthodes d'enseignement, à la démotivation des enseignants, au désintérêt des élèves. C'est ce que soutient Isabelle Lecheval-

lier⁴, formatrice d'enseignants du 1^{er} degré pour l'IUFM⁵ à Paris-8 : « Je cherche à sortir l'ennui du seul cadre scolaire pour le penser aussi comme un phénomène extérieur. » Dans sa contribution, elle montre que l'ennui a partie liée avec la transformation sociale et subjective de la relation à autrui.

VÉRONIQUE GLINEUR

La Lettre de l'enfance et de l'adolescence, Éditions Érès, Service abonnements, BP 75278, 31152 Fenouillet Cedex. Prix au numéro : 13 €.

1. N° 60, « L'ennui et l'enfant ».
2. Cf. « Plaidoyer pour l'ennui ».
3. Cf. « Enfance et ennui contemporain ».
4. Cf. « L'ennui au collège ».
5. Institut universitaire de formation des maîtres.

Former les enseignants

« Nous avons voulu questionner [la formation] à l'occasion de la nouvelle loi d'orientation qui maintient, voire renforce les dichotomies entre initiale et continue, obligatoire et volontaire, multiplie les incertitudes et risque de peser lourdement sur l'avenir du système éducatif », écrivent Richard Étienne et Alain Zamaron en ouverture du dossier que les *Cahiers pédagogiques*¹ consacrent à la formation des enseignants.

Trois parties au sommaire de ces pages : la première fait le point sur la réforme des IUFM et pointe le malaise qui traverse le dispositif actuel de formation. La deuxième analyse les transformations apparues dans le champ de la formation des enseignants, transformations qui visent à prolonger l'accompagnement sur le terrain. Quant à la dernière, elle « rassemble des réflexions et propositions qui veulent ouvrir des voies ». VG

Les Cahiers pédagogiques, BP 72402 - 44324 Nantes Cedex 3. Prix au numéro : 7,20 €.

1. N° 435, septembre 2005, « Enseigner, un métier qui s'apprend ».

Vivre de Dieu dans notre société laïque

RUEIL-MALMAISON (92)

10 décembre 2005

Centre Madeleine-Daniélou

« Comment penser et vivre l'inscription de la foi chrétienne dans la société actuelle ? » C'est pour répondre à cette question que se posent plus ou moins consciemment nombre de personnes, que le secrétariat général de l'enseignement catholique a organisé, en partenariat avec *la croix* et *Croire aujourd'hui*, cette journée de rencontre. Placée sous la responsabilité de M^{gr} Claude Dagens, évêque d'Angoulême et membre du comité épiscopal « Études et projets », elle proposera :

- deux conférences : « La responsabilité des catholiques et de l'Église perçue du côté de la société », par Jean-Claude Guillebaud ; « Notre responsabilité de catholiques perçue de l'intérieur de notre foi », par M^{gr} Claude Dagens ;
- six ateliers : « Engagements politiques et sociaux », « Responsabilités économiques », « Éducation », « Vie humaine exposée à la souffrance et à la mort », « Pratique des médias », « Vie culturelle et artistique » ;
- un débat : « Comment vivons-nous de Dieu dans notre société ? »

Prix : 20 € (repas compris). Renseignements et inscriptions : 01 53 73 73 50 (Catherine Rector). E-mail : c-recton@scolanet.org

Écoles, cultures et territoires : comment articuler politique éducative et culturelle ?

AIX-EN-PROVENCE (13)

Du 30 novembre au 2 décembre 2005

Centre de congrès

Thème de ce colloque organisé par l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes

de France (Andev) : « Aborder le champ de l'éducation artistique et culturelle, apprécier la place qu'elle occupe dans les politiques des directions de l'éducation des villes aujourd'hui. » À chaque jour, sa table ronde. La deuxième, intitulée « La place de la culture dans l'action éducative et dans le développement local », étudiera les contenus et les modalités du partenariat entre les acteurs de la communauté éducative et culturelle qui interviennent dans les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Programme complet sur : <http://www.andev.com.fr/depart.html>

Salon du livre et de la presse jeunesse

MONTREUIL (93)

Du 30 novembre au 5 décembre 2005

Halle des expositions

Les animaux parodent et le Brésil fait, à Montreuil, l'une des dernières escales de son « année en France ». Au programme : des parcours littéraires pour explorer, de stand en stand, le monde animal dans toutes ses variations éditoriales ; un zoo littéraire pour les tout-petits ; des « animaux en cases » dans le coin BD... Et des invitations à la découverte du Brésil : salle de lecture bilingue portugais-français ; rencontres et ateliers avec des auteurs (Pauline Alphen, Paulo Lins, Roger Mello...) ; expositions de photos et d'affiches... Sans compter les surprises qui attendent les visiteurs au détour de chaque allée de ce Salon qui fête ses 21 ans de jeunesse.

Programme complet sur : www.salon-livre-presse-jeunesse.net

À vos dates

➔ Pour une parution dans le numéro 299 d'Enseignement catholique actualités (décembre 2005), vos dates doivent nous parvenir avant le 22 novembre 2005.

Quel volontariat pour quelles solidarités ?

PARIS (75)

3 et 4 décembre 2005

Collège Saint-Michel-de-Picpus

Vous êtes parti en coopération et aimeriez partager votre expérience ? Vous souhaitez partir en coopération ? Ou bien la question de la coopération vous intéresse ? Ces deux journées, organisées par la Délégation catholique pour la coopération (DCC), vous offrent l'opportunité de réfléchir et de débattre sur le sens de cette forme d'engagement en présence de représentants des Églises du Sud (Pérou, Égypte, Burundi, Cameroun, Madagascar...), d'anciens volontaires, de représentants du monde associatif... Parmi les personnalités attendues : M^{gr} Michael Fitzgerald, président du Conseil pontifical pour le dialogue inter-religieux, le père Joachin Ciervide, directeur du Service jésuite des réfugiés, le père Henri-Jérôme Gagey, doyen de la faculté de théologie de l'Institut catholique de Paris, et Guy Aurenche, président d'honneur de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et des exécutions capitales (Acat).

Programme et bulletin d'inscription : DCC / Inscription Rencontres 2005, BP 303 - 75625 Paris Cedex 13.

Ou par e-mail : rencontres2005@ladcc.org

La DCC est sur internet : www.ladcc.org

Salon Adrep

PARIS (75)

27 et 28 janvier 2006

Espace Champneret

Voilà tout juste trente ans que l'association Animation et développement des relations école-profession (Adrep) s'attache à répondre à la question : « Que faire après le bac : prépa, BTS, licence, alternance... ? » La réponse tient dans un Salon baptisé « Choisis tes études ». Trois mots qui interpellent d'abord les lycéens et les étudiants, mais aussi leurs parents, les enseignants, et au-delà, toutes les personnes concernées par l'en-

seignement supérieur et la formation. Tous les grands secteurs se répartiront entre 400 stands et une quarantaine de débats : informatique, humanitaire, commerce, social, audiovisuel, restauration... De quoi « donner un visage aux métiers ».

Plus de détails sur : www.adrep-infos.com

Les gardiens de la forêt des ombres

LILLE (59)

Jusqu'au au 30 juin 2006

Musée d'histoire naturelle

C'est l'année du Brésil en France qui nous vaut cette rencontre avec des populations tribales dont la culture originale est irriguée par le fleuve Amazone et ses 1 100 affluents. Ces Amérindiens, sans rejeter la modernité, maintiennent leur langue maternelle et un art de la plume que l'on trouvera au cœur de cette exposition : réservé aux hommes et fondé sur des techniques complexes, il permet de confectionner couronnes, bracelets, masques et autres éléments de parures.

Contact : 03 28 55 30 80.

Session Ceras 2006

PARIS (75)

De janvier à avril 2006 (trois modules)

Centre Sèvres

L'enseignement catholique compte parmi les partenaires du Centre de recherche et d'action sociales, pour cette session 2005. Il faut dire, ainsi que le souligne le père Hugues Derycke, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, que « le thème "Vivre les risques - entre audace et précaution", résonne avec les trois engagements nationaux des assises de 2004 : risquer la communauté éducative ; risquer la différence ; risquer l'inattendu de la personne ». En effet, l'école et l'éducation seront présentes dans les trois modules.

Le premier, « La société du risque : l'émergence de la notion de risque comme question sociale » (27 et 28 janvier 2006) abordera

Pour vous guider dans le BO

Octobre 2005 (nos 34 à 38)

Voici les textes essentiels

parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.
Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 34

Les TIC

La maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement scolaire est l'une des cinq composantes du socle commun dont la possession est indispensable en fin de scolarité. Cette circulaire en rappelle les enjeux.

Une création

Un nouveau baccalauréat professionnel, spécialité « services en milieu rural ». Et des modifications dans la mention complémentaire « aéronautique ».

BO 35

Loi d'orientation

Les textes relatifs à la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, publiés ici, ne concernent pas l'enseignement privé sous contrat. On notera toutefois le recrutement d'assistants pédagogiques dans des lycées publics implantés en zone difficile.

Actions éducatives européennes

Appel à candidatures pour 2006-2007 pour la mise en œuvre des actions organisées dans le cadre des programmes d'actions communautaires Socrates.

Maîtres du privé

Dans les 1^{er} et 2^d degrés, des

maîtres agréés ou contractuels peuvent bénéficier du tableau d'avancement. Ce sont des accès à diverses échelles de rémunération du 2^d degré et à celle de hors-classe des professeurs des écoles.

Avec le Québec

Le concours, intitulé « Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises », concerne les élèves de troisième et de seconde.

BO 36

Valorisation des TPE

Une note de service précise les modalités de valorisation des travaux personnels encadrés (TPE) pour le baccalauréat général 2006.

Création

Encore un baccalauréat professionnel : spécialité « technicien-menuisier-agenceur ».

BO 37

Un calendrier

Les dates du concours général des lycées pour la session 2006.

BO 38

Un autre calendrier

Cette fois, il s'agit du concours général des métiers, session 2006, pour 17 spécialités ou options du baccalauréat professionnel.

YVON GAREL

Secrétaire général de la DDEC des Côtes-d'Armor

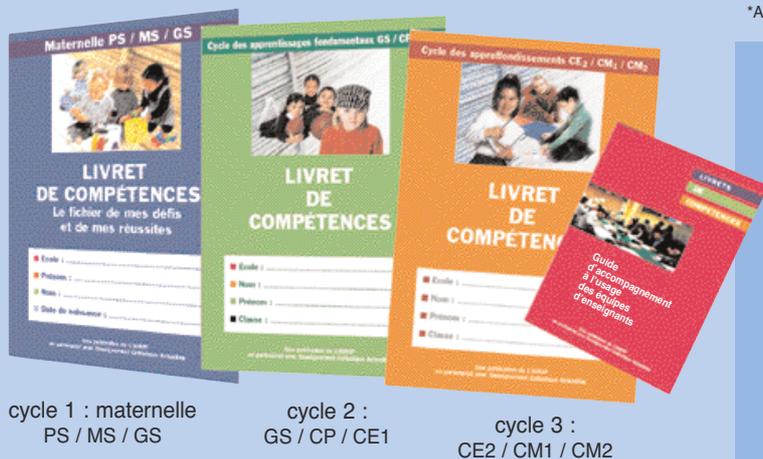
les « risques à l'école », les « comportements sur la route », les « conduites à risques chez les jeunes »... Le deuxième, « Désir de sécurité et prévention : de la prévoyance à la précaution - repères et jugements éthiques » (3 et 4 mars 2006) traitera de « l'apprentissage du risque dans l'éducation », de « la foi qui fait risquer », des « fondements de la confiance dans la société »... Enfin, au programme du dernier module, « Quelle gestion communautaire des risques » (31 mars et

1^{er} avril 2006), on trouvera notamment « La gestion politique de l'insécurité des emplois », « Les institutions de sécurité publique » et « Micro-crédit : permettre aux pauvres de risquer ». Cette session est agréée pour la formation permanente. Il est possible de ne suivre qu'un ou deux modules.

Programme complet sur : www.ceras-projet.com
Inscriptions : Christine Ariste, Ceras, 14 rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 48 30.
E-mail : session@ceras-projet.com

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

1 €

Guide de l'enseignant :

1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

0,50 €

Nom/ Établissement : **BON DE COMMANDE**
 Adresse :
 Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	
Frais de port	(1,20 € par livret ou guide ; 2,50 € jusqu'à 10 ; 5 € de 11 à 24 ; 5,50 € de 25 à 30) soit :						5,50 € par pack			11,50 € par pack	
 €					 €		 €	

Prix total : € en chèque bancaire à l'ordre de à l'ordre de **AGICEC**

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : **AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique**
 277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris.CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75

Porter un jugement qui enferme... sur l'élève qui nous est confié, sur le collègue que nous croyons connaître. Qui peut dire : « Moi, jamais ! » Si nous sommes lucides sur nous-mêmes, « risquer l'inattendu de la personne » se révèle extrêmement difficile. Débusquer les représentations réductrices qui s'interposent entre nous et les autres, implique une vraie remise en cause personnelle. C'est à ce déplacement intérieur qu'invitent les assises avec ce troisième engagement national. Certains établissements ont déjà pris ce risque. Ce dossier en témoigne.

Reconnaître la personne

Des trois engagements nationaux, celui qui fait de « l'inattendu de la personne » un principe d'action et de relecture est parfois celui qui a le plus intrigué. Lui non plus ne semblait pas « attendu », et pourtant... il constitue une forme d'aboutissement naturel, de fine pointe de la réflexion sur la relation éducative engagée par le mouvement des assises depuis les résolutions proposées à l'Unesco par Paul Malartre, dès 2001.

Chronique d'une cruauté ordinaire

Mais cet engagement, s'il s'inscrit dans cette filiation et cette cohérence, a une autre origine encore plus directe : les paroles partagées par tous les acteurs des communautés éducatives le 3 décembre dernier. Tant les expressions et les poèmes mis en ligne sur le site internet que les engagements ont souligné à quel point le développement de l'élève, la reconnaissance et la prise en compte de chaque membre de la communauté éducative se heurtent régulièrement à des regards, à des jugements, à des processus d'évaluation qui enferment la personne, la réduisent à un acte posé à un moment donné, la rendent prisonnière d'une histoire, d'un passé. Prise de conscience collective forte, parfois



Point de vue. Attention à ces jugements qui marquent parfois un arrêt brutal de la croissance ! Un regard bienveillant peut, à l'inverse, être un déclencheur dans le parcours d'un enfant ou d'un adulte.

un peu vertigineuse, car chacun d'entre nous peut mesurer à quel point, dans notre rôle d'éducateur, nous pouvons nous prendre régulièrement en flagrant délit de faire le contraire de ce que nous voudrions faire. De la phrase, faussement anodine, prononcée par énervement ou par angoisse lors d'un banal manquement au sein de la famille – « *Ce n'est pas ta sœur qui aurait fait cela !* » – à la terrassante appréciation reçue par un élève à la fin du collège sur son bulletin scolaire – « *Christophe sera-t-il capable de pointer à l'ANPE ?* » –, nous pouvons tous, et pour en avoir été les auteurs, et pour les avoir subies, évoquer sans peine ces paroles – des plus banales aux plus extrêmes –, ces regards. Appréciations, jugements, commentaires, qui marquent parfois un arrêt brutal de la croissance, de l'estime de soi, de la confiance en l'avenir, qui seules peuvent nous rendre capables de prendre le risque d'apprendre, le risque d'entrer en relation, le risque de nous engager, le risque de durer dans la difficulté. Plusieurs observatoires pédagogiques régionaux sont en train de recueillir les paroles de ceux qui vivent l'évaluation. Si le chapelet des « horreurs évaluatives » est impressionnant, il faut dire aussitôt qu'il a pour symétrique une collection d'histoires de vie

© Y. Martoni

qui disent combien un regard, une parole ont pu être des déclencheurs dans le parcours d'un enfant, d'un adulte pour oser advenir à soi-même, pour oser suivre le chemin de la construction de soi, de la réussite. On voit bien la lisière qui fait basculer ainsi une sanction, un retour, bien sûr nécessaire dans toute éducation, vers la source de vie qui autorise, qui refuse de graver dans le marbre, qui ouvre des possibles, qui repose sur une confiance indéfectible dans la possibilité que demain ne soit pas la répétition d'un aujourd'hui qui dirait le « tout » de la personne.

Il semble que notre époque ait perdu certains fondements d'une forme de sagesse éducative, au premier rang desquels nous mettrions cette valeur trop oubliée : la patience.

Propos bien philosophiques, bien abstraits, diront certains ; lieux communs de la relation éducative, diront d'autres ; éternels constats culpabilisants pour les éducateurs concluront rageusement les derniers.

En effet, à trop insister sur ces constats, on risque de conduire à un sentiment de culpabilité et de découragement, tant l'écart entre le dire et le faire en la matière peut être ressenti à certains moments de façon écrasante. Nous sommes appelés avant tout à un mouvement de distanciation et de lucidité. Pour fonder l'action que nous entendons mener ensemble avec détermination et optimisme dans les années à venir, nous pouvons partir de trois réflexions.

Retrouver un rapport au temps qui nous permette d'éduquer

Nous vivons un moment de société particulier et difficile. Dans cette profonde crise de l'avenir, que Jean-Claude Guillebaud¹ a si bien su décrire, dans cet enfermement dans le présent qui caractérise notre société, pèse sur les épaules des éducateurs, parents, enseignants, une pression quant à l'avenir des enfants qu'ils ont en charge, qui n'a sans doute pas de précédent dans l'histoire de l'humanité. Nous vivons ce paradoxe insensé qu'au moment où l'on n'a jamais mis autant de temps à se construire en tant qu'adulte, à l'époque où l'adolescence dure en moyenne dix ans d'une vie, les éducateurs n'ont jamais été aussi pres-

sés de voir les enfants grandir. Nous sommes saisis par un syndrome d'anticipation éducative. Le présent de tel ou tel jeune, sa réussite, son échec aujourd'hui, devient dans la bouche de ses parents, de ses enseignants, un élément de prédiction de l'avenir.

N'hésitons pas à nommer ce qu'il faut bien appeler des aberrations éducatives. Comment une société peut-elle durablement laisser se mettre en place une sorte de passage à niveau terrifiant pour une minorité d'élèves dès l'âge de six ans ? Par un présupposé sidérant au plan anthropologique, nous fonctionnons tous dans l'idée que tout enfant doit savoir lire dans le cours de sa sixième année. Ceux qui n'auront pas la chance d'avoir été à l'heure à ce moment « t »... ont huit « chances » sur dix d'échouer dans leur parcours scolaire à venir ! On l'admettra, la marge laissée à « l'inattendu de la personne » est là bien faible. Comment ne pas évoquer, d'autre part, certaines situations dites d'orientation à la fin du collège dans cette classe de troisième, si étonnamment qualifiée de classe d'orientation même si elle précède, pour 60 % des élèves, une classe de seconde dite de détermination ? Pourrions-nous durablement vivre sur cette fiction que tout jeune s'installant à la fin du collège dans une longue période d'adolescence doit déjà être suffisamment déterminé, avoir un projet personnel, pour pouvoir continuer son chemin scolaire ? Il semble que notre époque ait perdu certains fondements d'une forme de sagesse éducative, au premier rang desquels nous mettrions cette valeur trop oubliée : la patience. Nous pourrions continuer, tant dans la sphère familiale que dans la sphère scolaire, à égrener ainsi un chapelet d'aberrations éducatives qui disent à quel point nous sommes, comme le disait le philosophe, « attachés au piquet de l'instant ».

Fonder l'évaluation scolaire sur une culture de la réussite

La culture française, comme beaucoup de cultures latines, est habitée par une conception de l'évaluation que nous pensons, à tort, universelle. Cette culture, dans laquelle nous baignons tous, pèse comme une lourde fatalité sur le parcours de certains élèves. Le premier mouvement des enseignants, des parents, porteurs d'un idéal que l'on ne peut leur reprocher, tient à regarder, à apprécier, à mesurer d'abord l'écart entre ce qu'il aurait fallu faire, ce que l'on attendait... et ce qui a été fait. Pire encore, un enseignant qui se risquerait à apprécier trop positivement une classe de trop bons élèves en ne leur mettant que des bonnes notes serait vite discrédité. La courbe de Gauss, appelée aujourd'hui

« constante macabre », est bien une réalité et elle fait des ravages. Michel Develay² réfléchissant librement, il y a quelques années, nous rappelait cette évidence : « Pour réussir, il faut avoir réussi. » Cette mesure obsessionnelle de l'écart entre ce que l'on aurait dû faire et ce que l'on a fait, écrase les plus faibles, les plus fragiles, les plus exposés. Car ce que l'on dit des apprentissages « cognitifs » vaut bien sûr pour les apprentissages comportementaux, de plus en plus lents et longs pour les jeunes d'aujourd'hui. Comment apprendre les limites, si à la première transgression – qui doit au sens étymologique être sanctionnée, bien sûr – on se retrouve étiqueté, marqué parfois au fer rouge et définitivement ?

Il nous faut donc bien changer de culture de l'évaluation si nous voulons être fidèles à la conception de la personne que nous portons. Cela sera long, lent et parfois difficile, c'est bien le message des assises de nous donner mutuellement le courage collectif d'aller dans le sens de la santé éducative, car cela est possible. Notre principe d'action – qui sera d'ailleurs au cœur de la journée du 2 décembre prochain, durant laquelle les communautés éducatives sont appelées à vivre une évaluation positive de leurs réussites – tient en peu de mots : plus on a à affronter le difficile, l'incertain, voire l'échec, plus il faut s'appuyer sur les réussites antérieures. Un chef d'établissement réfléchissant à haute voix dans une réunion collective et relisant avec beaucoup d'humilité son mode de fonctionnement, disait ce que nous pourrions tous dire : « Quand c'est bien je ne dis rien, ce n'est pas pour cela que je ne le vois pas. » Trop d'élèves sont enfermés, pire s'enferment eux-mêmes dans ce qu'ils pensent être un destin inexorable qui les conduit à l'échec, au renoncement, à la fuite. Trop d'éducateurs se sentent en permanence soumis au regard impitoyable des parents quand ils sont enseignants, des enseignants quand ils sont parents, des collègues, des vrais et faux amis, regard qui les fait douter d'eux-mêmes, qui entretient un discours complaisant et défaitiste pour dire qu'aujourd'hui éduquer n'est pas possible. Le discours sur l'éducation, tel qu'il est véhiculé dans ses stéréotypes par les médias, peut conduire insidieusement à situer tout éducateur dans une position de culpabilité permanente. Est-il métier plus difficile que le métier de parent aujourd'hui à cet égard ?

Quelle réussite voulons-nous pour nos enfants ?

L'équipe d'animation du diocèse de Versailles a eu la belle idée d'interroger les élèves de l'école maternelle jusqu'à la classe préparatoi-

re sur leur conception de la réussite, du travail. Ces paroles recueillies furent le point de départ d'un récent séminaire des chefs d'établissement du diocèse. Nous garderons toujours en mémoire ce sentiment collectif écrasant de ce que ces jeunes, dès le plus jeune âge, nous ont renvoyé en miroir d'une conception extraordinairement étriquée et angoissée de la réussite. Le travail se réduisant à « gagner de l'argent », la réussite, le bonheur à « avoir suffisamment d'argent », l'avenir... à la crainte de ne pas avoir de travail. Nous simplifions car ces paroles étaient aussi par ailleurs nuancées, mais elles nous disent à quel point nous avons à nous réinterroger sur la conception de la réussite dont nous sommes porteurs en tant qu'éducateurs. Penser l'inattendu de la personne, c'est bien penser une école de toutes les intelligences où l'on se donne pour projet de former la globalité de la personne. Dans ce projet, il nous revient de devoir développer des domaines, des familles de compétences infiniment plus larges que ceux que développent, et pire, évaluent l'école aujourd'hui. Quand sortirons-nous au collège de l'idée – contraire même aux textes officiels – qu'il y a des disciplines scolaires principales et d'autres secondaires ? Quand admettrons-nous que si l'intelligence langagière et l'intelligence logique sont indispensables au développement de chacun, la capacité à entrer en relation, à imaginer, à être créatif, par exemple, est aussi déterminante pour grandir et se développer. Là encore, si

élèves, mis dans un autre contexte, se révèlent aux yeux d'enseignants sidérés. Quelle est la place dans notre regard, dans notre évaluation pour cet inattendu qui est aussi un incon-

nous faut concilier cette lucidité avec un regard renouvelé sur la personne, qui seul rend possible l'éducation. L'écho rencontré par les travaux de Boris Cyrulnik autour du



Voir plus loin... Quand admettrons-nous que si l'intelligence logique est indispensable au développement de chacun, la capacité à entrer en relation est aussi déterminante pour grandir ?

principe de résilience, la grande tradition humaniste de l'éducation républicaine, malgré ses dérives, le fondement chrétien, évangélique, d'un Homme sauvé de l'enfermement, du péché, par l'altérité, nous appellent aujourd'hui à oser sortir de cette culture statique de l'évaluation. C'est possible, comme les journées d'avril le montreront³. Cela sera lent, long et difficile. Bien sûr. Il nous faudra ce que Vladimir Jankélévitch appelait « le courage des commencements ». Nous connaissons cependant la première condition de cette réussite à venir : la sortie de notre solitude d'éducateur ! Parents, enseignants, accompagnateurs, il nous faut oser nous parler, oser partager les difficultés pour nous aider mutuellement à ce changement de regard.

Ensemble nous avons à ouvrir, tant dans la relation éducative que dans le fonctionnement quotidien de la communauté éducative, cet espace de confiance qui seul permet à chacun de grandir en humanité. Frère Roger, le fondateur de la communauté de Taizé, nous invitait régulièrement à être des « serveurs de la confiance ». Au-delà de la formule, n'est-ce pas d'abord un projet, notre projet ? Si c'est un idéal, c'est aussi un objet d'action concret qui demande rigueur, méthode, détermination. C'est bien le sens de la relecture, de l'outillage, de la réflexion qui précèdent durant tout ce mois de novembre, la journée du 2 décembre. Le site internet des assises⁴ et son blog en seront les premiers reflets.

**CHRISTIANE DURAND,
YVES MARIANI**

nu, d'abord pour la personne elle-même bien souvent ?

Ouvrir un espace de confiance

On l'aura compris, il y a bien un fondement anthropologique à cet engagement national, aux réflexions que nous venons de partager. On pourrait le résumer en revenant aux sources de l'Évangile : l'être humain ne se réduit pas à ses actes. Le but même de l'éducation est justement de permettre à chacun de ne pas être enfermé dans son histoire, de ne pas être définitivement déterminé. À un idéalisme parfois un peu naïf qui a pu faire croire que l'être humain fait toujours ce qu'il veut faire, a succédé un temps du soupçon systématique durant lequel grâce à l'avancée des sciences humaines du XX^e siècle, psychanalyse et sociologie particulièrement, nous avons pris conscience de tous les déterminismes qui agissent sur chacun d'entre nous. S'ouvre aujourd'hui, dans les balbutiements et les hésitations, une ère éducative nouvelle : il

tion éducative que dans le fonctionnement quotidien de la communauté éducative, cet espace de confiance qui seul permet à chacun de grandir en humanité. Frère Roger, le fondateur de la communauté de Taizé, nous invitait régulièrement à être des « serveurs de la confiance ». Au-delà de la formule, n'est-ce pas d'abord un projet, notre projet ? Si c'est un idéal, c'est aussi un objet d'action concret qui demande rigueur, méthode, détermination. C'est bien le sens de la relecture, de l'outillage, de la réflexion qui précèdent durant tout ce mois de novembre, la journée du 2 décembre. Le site internet des assises⁴ et son blog en seront les premiers reflets.

**CHRISTIANE DURAND,
YVES MARIANI**

*N'hésitons pas à nommer
ce qu'il faut bien appeler
des aberrations éducatives.*

l'on change de regard, se révèle bien souvent une autre personne. Nous avons tous fait l'expérience de démarches de projet, de sorties scolaires, de semaines d'intégration où des

1. Dernier ouvrage paru : *La force de conviction*, Seuil, 2005.
2. Dernier ouvrage paru : *Donner du sens à l'école*, ESE, 2004.
3. Les 5 et 6 avril 2006, l'enseignement catholique français tiendra ses « états généraux de l'évaluation ».
4. Adresse : www.assises.org (cf. pp. 6 et 7 de ce numéro).

Construire en confiance

Pour mettre des mots sur les maux des élèves, rien ne vaut l'écoute. Sur un plan individuel, mais avec l'aide de toute la classe, à l'école Fénelon, à Béziers. Ou sur un plan collectif, comme au collège Moka, à Saint-Malo, où une classe de troisième s'est entièrement reconstruite grâce à des liens et des discours différents.

Au cœur de la vieille ville de Béziers (Hérault), tout au bout d'un dédale de ruelles, s'ouvre la place Saint-Aphrodise¹. C'est un haut lieu de la communauté éducative : deux collèges et écoles primaires catholiques s'y côtoient, à quelques mètres l'un de l'autre. Cette fausse concurrence ne gêne en rien Brigitte Bourdel, qui a dirigé les deux établissements et se consacre aujourd'hui à la seule école primaire Fénelon², avec un cheval de bataille : « *L'enfant ne doit pas arriver à l'école avec la peur au ventre. Nous devons lui offrir un lieu où il se sente bien avec ses camarades comme avec l'ensemble de la communauté éducative. Et cette relation, elle se crée au quotidien.* »

« Nous étions comme dans une bulle, avec des liens très forts entre les copains. »

Dans cet établissement qui regroupe six classes primaires et quatre maternelles, elle a su créer ce climat de confiance qui commence par l'écoute et passe par le contact avec les deux délégués de classe, élus par leurs pairs dès le début de l'année. « *Nous nous réunissons une fois et demie par mois. Dans un premier temps, nous faisons ressortir tout ce qu'ils n'ont pas pu régler en classe. Dans un second temps, nous travaillons sur un thème donné, comme la récréation.* » Bien sûr, pour la directrice de Fénelon, il y a aussi un temps d'échange avec les parents correspondants et tout le personnel pour réfléchir et agir sur le projet éducatif de l'établissement. Mais ce qui lui tient tout particulièrement à cœur, c'est sa présence en continu dans l'établissement, une présence attentive qui « *permet aux enfants de mettre des mots sur leurs maux* », mais aussi « *de prendre conscience de leurs responsabilités* ». Si nécessaire, elle fait appel à toute

l'équipe éducative et à des intervenants extérieurs – une orthophoniste par exemple. Hélène Castel, enseignante spécialisée, chargée de remédiation pédagogique, est aussi venue en soutien. « *J'ai une démarche de collaboration avec les autres enseignants afin d'adapter les compétences pédagogiques. Je suis la pour donner du lien, du sens, des apprentissages constructifs.* »

Brigitte Bourdel se rappelle les efforts déployés pour certains jeunes élèves. Jérémy, 11 ans, très peu scolarisé, avait plusieurs années de retard. « *Quand on m'a demandé de prendre ce petit garçon, se rappelle encore Andrée Bitoun, j'ai averti mes élèves de ses difficultés et je leur ai demandé s'ils voulaient bien l'accepter. Ce fut un "oui" massif, et ce fut effectif, les uns et les autres lui faisaient faire ses mathématiques, l'aidaient à lire et à écrire. Quant à Jérémy, il était vraiment heureux que l'on s'occupe de lui.* » Il y a eu aussi Jefferson, capable de colères extrêmement violentes. Pour Magali Nicol, il fallait l'aider à canaliser cette colère : « *Si les rencontres avec un psychologue ont été essentielles, elles n'ont été qu'un des éléments pour l'aider à s'en sortir. La classe tout entière était là aussi. Certes, il leur faisait parfois peur, mais jamais il n'a été rejeté par les autres. Et peu à peu, il a appris à maîtriser cette violence. Le temps de l'évacuer, il se réfugiait dans son "couloir de la colère", et quand il allait mieux, il se sentait capable de réintégrer le groupe.* »

D'autres enfants n'ont pas hésité à exposer le problème qui les mettait quelque peu à part.

Vincent, visage rond, très souriant, raconte qu'il est prématuré et que depuis, « *[il a] du mal suivre* ». « *Je suis un peu lent, explique-t-il. Je mets du temps pour copier les leçons. Heureusement, j'ai tous mes copains qui m'aident, et cela va beaucoup mieux. Je fais même du handball, comme gardien. Et on dit que je suis bon.* »

Cette opinion est partagée par Gaël, les bras soigneusement croisés sur la poitrine, comme s'il avait peur qu'ils s'échappent. Et pour

cause, avoue-t-il : « *Je n'arrêtais de taper sur mes camarades. Je faisais cela pour les taquiner, mais ils n'aimaient pas beaucoup.* » Ayant subi, très jeune, une grave opération du cerveau, Gaël s'intègre dans sa classe, mais pas toujours sans mal. « *Il a fallu que les autres acceptent de prendre des coups sans en rendre, évoque Véronique Martin. Mais surtout lui parler, lui redonner confiance, lui expliquer qu'il avait un cadre mais aussi des droits. Il appris à dire "Excuse-moi". Maintenant il serre la main.* » Et Gaël, très fier du résultat, de commenter : « *Je donne encore des coups de pied, mais dans le ballon, car je joue dans une équipe de foot.* »

Autre témoignage, celui d'Harry, dont la peau foncée a provoqué des réactions désagréables. « *Ils se moquaient de moi et m'appelaient Mamadou. Je n'ai pas du tout apprécié et cela ne m'a pas aidé à m'adapter à cette école. J'ai un copain d'origine asiatique, ils le surnommaient le "Chinois". Cela l'énervait d'avoir tout un groupe contre lui. En fait, on faisait des clans et on se disputait tout le temps. Aujourd'hui, on a fait la paix.* »

À voir leurs mines réjouies, leur facilité d'élocution avec des adultes, on sent que le combat est gagné et que l'école est devenue un véritable lieu d'épanouissement.

Une vraie gageure

De l'autre côté de la France, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), le collège Moka³ offre ses vastes espaces à deux pas de la gare routière et de la future gare TGV. C'est sans aucun doute en raison de l'esprit d'ouverture et des valeurs qui l'animent que l'établissement s'est retrouvé brusquement, en septembre 2004 avec... une classe de 3^e supplémentaire. « *À quelques jours de la rentrée, pour des raisons administratives, un établissement de notre secteur ne pouvait plus ouvrir cette troisième techno et nous a demandé de ne pas laisser tomber les 18 élèves de cette classe* », raconte Laurence Macaigne, la directrice. Une vraie gageure



Inséparables. À les voir aussi soudés, on a du mal à imaginer qu'au début de l'année 2004, ces élèves de 3^e techno du collège Moka, à Saint-Malo, ne se connaissaient pas.

pour cette jeune femme blonde au sourire charmeur, qui réunit alors son équipe pédagogique. Hélène Lochet, professeur d'EPS⁴, accepte la responsabilité de professeur principal. « C'était un ensemble disparate de jeunes qui venaient d'une dizaine d'établissements différents, dit-elle. Certains étaient en pleine souffrance scolaire. Et la plupart tenaient un discours défaitiste et désabusé du type : "On ne peut pas changer les choses !" » Le groupe est à construire, et pourtant ces élèves se retrouvent ensemble dans la cour de récréation, autour du même banc, limitant leurs contacts avec les autres. « Certains étaient passifs, réservés, voire indifférents. D'autres vivaient cette situation avec agressivité, se souvient Christine Beaudin, une surveillante. N'ayant pas le même rôle qu'un professeur, j'avais une autre écoute. Je pouvais m'intéresser à leurs problèmes. Et petit à petit, un rapport de confiance s'est établi entre nous. À tel point qu'ils me parlaient de leurs notes et que je pouvais leur donner un coup de main. » Même attitude au restaurant scolaire où Laurent Le Saulnier, le cuisinier, leur montrait toujours de l'intérêt. « Je prenais le temps de discuter avec eux, histoire d'échanger, de les inciter à goûter autre chose, à faire tomber les préjugés. C'est une classe que j'ai beaucoup appréciée. »

Sur le plan scolaire, chaque enseignant, dans sa matière, a adopté un discours et un regard différents. « La première chose que j'ai imposée, précise encore Hélène Lochet, c'est



Brigitte Bourtel et Gaël. Grâce à la présence attentive de la première, directrice de l'école Fénelon, à Béziers, le second a bien changé...

de rayer le mot "nul" de leur vocabulaire. Et puis, on a aménagé un emploi du temps spécial, avec en particulier des stages en entreprise. »

Une fête

Au final, que du positif ! Même s'ils n'ont été que cinq à réussir au brevet, tous ont changé. Lors d'une table ronde réunissant parents, enseignants et élèves, M. et Mme Landrin ont dit : « Notre fils Julien était particulièrement demotivé, découragé par les profs. Mais c'est un garçon ouvert. Encouragé, il a repris confiance. Il s'est remis à travailler. Aujourd'hui, ce n'est plus le même. C'est un vrai miracle ! » Même enthousiasme chez Catherine Hervé, la maman de Nadège : « Jusqu'à la 4^e, elle a énormément

ramié à l'école. Pourtant des son premier trimestre ici, on a tout de suite vu des progrès. Elle se sentait comprise. Son brevet a été un cadeau autant pour elle que moi. » Et sa fille de confirmer : « Je n'avais plus confiance en moi, mais les profs étaient différents. Nous étions comme dans une bulle, avec des liens très forts entre les copains. Maintenant je sais et j'ai la volonté de travailler pour obtenir quelque chose. » Yohan, 16 ans, a quelque peu oublié son « dégoût des études ». Ce fanatique de musique prépare aujourd'hui un BEP⁵ d'électronique, « peut-être pour devenir ingénieur du son ». Caroline, 15 ans, se rappelle avoir fait un début d'année catastrophique, « mais Mme Lochet s'occupait bien de nous. Si on avait un problème, on pouvait lui parler, et le fait qu'elle nous écoute, nous aidait. Cela n'a pas empêché la prof de fran-

çais d'être très stricte avec moi. Elle m'a obligée à avancer. » Mélanie, 17 ans, a plongé, victime d'événements familiaux et d'un brusque déménagement : « J'avais comme un manque. Je me sentais très différente des autres élèves. Cependant, les profs étaient derrière nous. J'ai repris confiance. J'avais envie de voir ce que je pouvais réaliser. »

© B. Grellon

S'ils ne sont plus à Moka aujourd'hui, aucun d'entre eux n'a pour autant coupé le cordon avec l'établissement. Le lien est tellement fort que ces élèves, qui continuent d'échanger entre eux par téléphone, SMS ou internet, souhaitent se retrouver prochainement pour une fête, rien qu'entre eux, dans leur ancien collège. Là où ils ont trouvé leur espace de confiance.

BRUNO GRELLON

1. Aphrodise (ou Afrodise) fut le premier évêque de Béziers. Cet évangéliste, venu d'Égypte à dos de chameau, fut martyrisé avec deux de ses compagnons. Il trouva le moyen de traverser la ville, sa tête coupée sous le bras, jusqu'à cette place où il fut enseveli.
2. Adresse : 11 place Saint-Aphrodise, BP 362 - 34500 Béziers.
3. Adresse : 2 avenue Aristide-Briand, BP 6, 35401 Saint-Malo Cedex.
4. Éducation physique et sportive.
5. Brevet d'études professionnelles.

Au Berceau, on grandit !

L'ensemble scolaire Saint-Joseph – dit « le Berceau » – près de Dax¹, dans les Landes, accorde une attention particulière aux jeunes en difficulté : c'est sa raison d'être ! Et il y fait bon vivre...

Ce qui frappe d'abord, en arrivant au « Berceau » – un nom qui évoque le lieu de naissance de saint Vincent de Paul, auprès d'un vieux chêne, de l'autre côté de la route –, c'est l'absence totale de tension, une harmonie qui semble imprégner même les murs. De petits murs pour de petits bâtiments dispersés sur un vaste terrain. On respire ! C'est à croire que personne ne crie jamais...

Les élèves qui vivent ici, dont un bon nombre d'internes², ne sont pourtant pas « nés avec une cuillère d'argent dans la bouche ». Beaucoup vont très bien, mais certains ont déjà été cabossés par la vie : 60 % des élèves de collège sont suivis par un éducateur.

Ancien orphelinat, l'établissement, sous tutelle des Filles de la Charité, est d'abord devenu école professionnelle, puis collège en 1977, et enfin lycée professionnel en 1984. Une histoire qui en dit long sur une vocation que le directeur du Berceau, Jean-Pierre Béis, définit avec un sourire chaleureux : « S'inspirer de l'esprit de saint Vincent de Paul et accueillir les jeunes plus en difficulté. »

Comment accorder de l'importance aux bouquins, quand, fils de forain, on a expérimenté l'utilité de la débrouillardise innée ?

Pour ce faire, l'endroit s'est doté de structures offrant des ouvertures réalistes à divers talents qui peuvent changer et s'épanouir entre l'école primaire et les années lycée. À l'internat sont venus s'ajouter récemment deux troisièmes de découverte professionnelle³ et



Impliqués. Marie-Anne Capeira (ci-dessus), animatrice, à l'écoute d'un élève de Segpa. Stéphane Saubaigné (ci-contre), responsable de cycle au collège, consulte le « cahier de conduite », un outil de liaison essentiel.

un CAP⁴ de coiffure. Des structures plus anciennes permettent de motiver ou de remettre en selle des enfants souvent venus d'ailleurs avec une étiquette d'irréductibles : Clis et CAO⁵ en primaire ; 6^e, 5^e et 4^e Segpa⁶, 4^e d'aide et de soutien (AES), 3^e Segpa et insertion au collège. Toutes classes qui ouvrent ensuite les portes d'un CAP (« employé de vente spécialisé » ou « coiffure ») ou d'une seconde professionnelle.

Après ? Les élèves peuvent préparer un BEP⁷ (électrotechnique, comptabilité, vente-action marchande) ou un baccalauréat professionnel (industriel, comptabilité, commerce, STI, STT⁸), parfois dans d'autres établissements catholiques⁹.

Le Berceau a ses règles d'or : la communication, fluide, au sein de l'équipe ; la confiance, basée sur un contrat, entre jeunes et adultes. Et des moyens adaptés : de multiples activités sportives ou culturelles proposées le midi et le soir (visites et contacts avec la maison de retraite qui jouxte l'établissement, couture, cinéma, sport, ateliers bois...) ; un travail en partenariat effectif avec les services médicaux spécialisés et sociaux (indispensable pour environ un tiers des effectifs) ; une liaison entre le primaire et le collège (la directrice et l'institutrice de la CAO

photos : M.-C. Jeannot



présentent, un par un, leurs élèves à l'équipe pédagogique du collège) ; des études du soir par petits groupes en primaire et un gros travail sur l'évaluation (« Pour nous, pour les élèves ou pour les parents ? »), avec la collaboration d'une institutrice spécialisée qui soutient la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée ; des professeurs principaux très attentifs ; un « permis de conduite » sur lequel les enseignants consignent au jour le

jour l'état du travail de chaque élève ; des directeurs de cycle ; des conseils de professeurs qui se réunissent bien avant la fin du trimestre pour des bilans. « Toute l'équipe est au coude à coude », explique le directeur adjoint, Philippe Dupouy. Ainsi, nous venons de réunir très vite un conseil de professeurs pour trois élèves de quatrième AES qui avaient des difficultés de travail et des problèmes de discipline. Les choses vont mieux depuis que nous avons fait le point avec les familles. Tout le

monde fait l'effort de se libérer du jour au lendemain en cas d'urgence.»

Les animateurs se relaient pour être toujours sur le pont : la nuit, comme le jour. Et ils «*connaissent leurs ouailles*». «*Ils font un formidable travail de fond pour des jeunes qui ont un énorme besoin d'écoute*, reconnaît Jacques Baggio, professeur de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel. *Nous, on répète, on simplifie, on valorise !* » Un travail de fourmi, quotidien, de la maternelle au lycée...

Voyez Geneviève Duplé, animatrice en primaire depuis des années. Ce soir-là, elle est au milieu de ses «*petits*». C'est la fin de l'étude des cours moyens : «*On essaie d'être un peu tout : aide, surveillante, maman les jours de cafard. Je leur explique ce qu'ils n'ont pas compris, je leur fais réécouter leurs leçons. La directrice et les institutrices communiquent beaucoup avec moi.* » C'est grâce à ce lien d'équipe vivant que Geneviève peut avoir un comportement «*éclairé*» avec les enfants. Tegy, par exemple. Douze ans et demi en CM2, interne, plutôt rétif aux



Dans la joie. Répétition du spectacle de fin d'année ? Non, ramassage des papiers dans la cour.

études – il le dit lui-même sans le moindre complexe –, droit dans ses baskets, l'œil pétillant d'intelligence. Comment accorder de l'importance aux bouquins, quand, fils de forain, on a expérimenté l'utilité de la débrouillardise innée ? Compter ? OK, c'est utile. Se repérer ? C'est bien, on peut guider ceux qui arrivent au «*Berceau*» ! Mais les livres ! Pour lui adoucir la vie et contribuer à le «*motiver*», la directrice de primaire, Anita Briffeuil, l'a autorisé à rejoindre ses ex-copains de l'internat, passés en sixième, pour les activités du soir et celles du matin.

De l'«*huile de cœur*»

D'une manière générale, Anita cherche à renforcer l'autonomie des enfants¹⁰ : un conseil des enfants leur donne la parole et la prend en compte. Les petites «*angoisses*» des parents ne sont pas méprisables à ses yeux, au contraire. Chaque début d'année, elle leur fait connaître le cuisinier (qui cuisine bien), les femmes de ménage (qui aident parfois les pe-

tits à faire leur lit.) De l'«*huile de cœur*» dans des rouages solides et structurants : voilà la «*potion magique*» qui imprègne l'ensemble de l'établissement ! Francis, l'un des animateurs, le dote volontiers «*d'une âme ! Une ambiance qui fait que tout se passe mieux et qu'à l'extérieur nos anciens élèves, au lieu de changer de trottoir, viennent nous saluer.*»

«*Qu'est-ce qui me plaît ici ? Mais tout !* » Jonathan, élève de cinquième, sautille dans la cour, joyeux. Il raconte facilement sa vie : qu'il voudrait bien être pompier mais que «*vu mon gabarit, ma mère me conseille plutôt de faire jockey*». Petit, mais grandement vivant et ouvert sur les autres. Il s'épanouit comme un petit soleil.

Kévin – appelons-le ainsi – aurait dû rater le voyage d'intégration prévu en début d'année pour toutes les sixièmes : il est arrivé sans ses affaires, déposé par son père qu'il n'avait pas envie de quitter après les perturbations douloureuses d'un divorce. Grâce au bon contact établi par le collège avec les services sociaux et l'employeur du papa, ce dernier a pu réaliser

l'importance du départ de son fils et se libérer une heure de son travail, le temps d'apporter la valise !

Jean-Michel Descamps, responsable de l'unité pédagogique du lycée professionnel, a plus d'une anecdote en mémoire : des moments où il a pu, en toute liberté et simplicité, se poser en éducateur, en «*relais*» face à des parents en difficulté, pour leur faire entendre et comprendre un point de vue bénéfique pour leur enfant. Il connaît tout son monde. «*Du lundi au vendredi, l'élève se construit dans la stabilité que les adultes se contraignent à faire respecter, et, petit à petit, il se coule dans son moule d'élève, il accepte d'apprendre. Il n'y a pas de faux-fuyants : nous exigeons mais les élèves savent que nous parlons vrai pour les amener à progresser. Nous nous demandons tous les jours comment donner du poids à tout le monde.*»

Tony, 16 ans, en troisième d'insertion, l'a bien compris : «*Le Berceau m'a permis de me remettre sur le droit chemin !... Dans le collège d'avant, je devais être le pire délinquant des Landes ! Ici, les gens sont calmes et gentils : ils n'aiment pas qu'on les embête, mais ils ne parlent pas dans le vide !*»

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Adresse : Ensemble scolaire Saint-Joseph - Le Berceau 333 route du Berceau, 40990 Saint-Vincent-de-Paul. E-mail : col-lp-stjoseph-berceau@wanadoo.fr
2. Vingt-huit sur les 126 élèves de primaire (Le Berceau est le seul établissement des Landes à accueillir des internes de cet âge) ; 125 sur les 246 collégiens ; 83 sur les 231 lycéens.
3. Ex-PVP : préparatoire à la vie professionnelle.
4. Certificat d'aptitude professionnelle.
5. Respectivement : Classe d'intégration scolaire et Classe d'adaptation ouverte.
6. Section d'enseignement général et professionnel adapté. Le Berceau est le seul collège privé catholique des Landes à avoir une Segpa.
7. Brevet d'études professionnelles.
8. Respectivement : Sciences et technologies industrielles, Sciences et technologies tertiaires.
9. Depuis 2003, huit établissements catholiques travaillent en réseau. Les élèves qui le souhaitent peuvent rebondir vers un lycée agricole ou un établissement général. Cf. *Le réseau dacquois - grandir ensemble*, un DVD réalisé par Jean-Pierre Béis (on peut s'adresser à lui, à l'adresse de l'ensemble scolaire, pour tout renseignement).
10. En primaire, 40 % des enfants ont redoublé au moins une fois.

Casser les fausses hiérarchies

Le « vivre et grandir ensemble » implique de considérer chacun, quel que soit son statut. C'est souvent par méconnaissance de l'autre et ignorance de sa fonction que l'on crée des distances. Des établissements ont réfléchi à la manière de casser ces fausses hiérarchies



Les idées préconçues et les clichés ont la vie dure. Qui n'a jamais assisté à la curieuse scène entre un jeune enseignant fraîchement titularisé se présentant à un collègue plus ancien et s'entendant répondre par ce dernier : « Bonjour, Untel, professeur agrégé » ? Qui n'a jamais perçu dans l'attitude d'un prof laissant sa classe sens dessus dessous une non-considération de la femme de ménage ? On peut allonger la liste : institutrices traitées avec condescendance par leurs collègues du collège – « Ces élèves ne savent vraiment rien, il faut rattraper tout ce que l'école n'a pas transmis » ; barrière hermétique entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel ; comptables non admis dans la salle des profs... Petites choses du quotidien qui irritent et parfois choquent celles et ceux qui se sentent, à juste titre, pris de haut.

« Il y a la une vérité. Qu'est-ce que ça cache ? Il y a de fausses hiérarchies. Le problème, c'est qu'elles sont vraies... », commente Emmanuel Goffart, professeur de philosophie de l'ensemble scolaire Fénelon - Notre-Dame¹, à La Rochelle. Pour les dépasser, il faut penser à cette notion de service auprès des jeunes, qui nous concerne tous, nous adultes, quel que soit notre statut. Si nous avons des valeurs communes, nous devons témoigner de respect entre nous tous. »

Mixité évidente

Cet établissement de 3 000 élèves est en train de vivre un grand moment de son histoire : une totale restructuration de l'enseignement catholique de la ville, non pas en fusionnant des établissements mais en les réorganisant sur deux sites – très proches l'un de l'autre puisqu'ils se font face de chaque côté d'une rue – par pôles. Restructuration et rapprochement pensés depuis plus de dix ans, afin notamment de casser ces fausses hiérarchies et de créer une véritable mixité scolaire. Ou-

À La Rochelle. De gauche à droite : Karine Tardet-Fraval, enseignante en négociation commerciale en CAP, BEP et bac pro ; Bernard Lhez, professeur d'allemand en école-collège-lycée ; Marie-Noëlle Lahousse, surveillante-animatrice au lycée.

Nous nous engageons à casser les fausses hiérarchies entre le personnel enseignant et les autres personnels, entre les enseignants, les éducateurs et les parents, entre le secondaire et le primaire, entre l'enseignement général, l'enseignement professionnel, l'enseignement agricole, entre les grands et les petits

établissements. » Ainsi se clôt la grande affiche rouge des engagements nationaux des assises 2004.

Il peut paraître incongru d'insister sur ces points. Pourtant, les hiérarchies factices, les sentiments de supériorité et d'infériorité, ça existe. Plus fréquemment qu'on ne le croit.

vrant sur la rue, la salle des profs, rebaptisée « salle des personnels », devient un point de passage quasi incontournable pour rejoindre l'un ou l'autre site, mais aussi un lieu où l'on se retrouve. Un pôle 6^e-5^e a été créé et installé dans les bâtiments jouxtant celui des primaires, pour faciliter les liens entre l'école et le collège. Les formations techniques et professionnelles ont, quant à elles, été réunies par pôles de spécialités, « mixant » ainsi les élèves et les profs du technique et du professionnel. Pour le directeur Jean-Claude Fourmaux-Lainé, « agir par pôles signifie aboutir à une mixité scolaire évidente, au niveau des élèves, des parents et des profs. Il est judicieux, naturel, enrichissant que des personnes différentes travaillent ensemble. Car c'est en vivant côte à côte au quotidien que l'on pourra modifier les regards que l'on porte les uns sur les autres. Quant au lycée d'enseignement général, il forme un pôle à lui tout seul. Le hasard veut que, dans la restructuration, il ne soit plus au centre de l'établissement, dans le bâtiment principal. Des parents l'ont mal vécu, se sont considérés comme « alignés avec les autres filières », donc dévalorisés. Certains enseignants exprimaient, quant à eux, la crainte d'un « lycée technologique rétrogradé ». Ils se sentaient tirés vers le haut en côtoyant le bac général, mais tirés vers le bas en côtoyant des bacs pro ».

Plus la communauté éducative est soudée, plus les passerelles existent, moins on porte de jugements sur l'autre.

Si l'on manque de recul pour mesurer les changements de mentalités qui se sont d'ores et déjà opérés dans cette nouvelle configuration, certains ont pu dire : « Nous avons tous ce sentiment d'avoir perdu quelque chose, mais aussi d'avoir gagné autre chose. Regrouper les lycéens évite de considérer le lycée professionnel comme une voie de garage, un ghetto. J'ai entendu des jeunes du technique discuter avec d'autres lycéens du professionnel, s'intéressant à la voie qu'ils avaient choisie. C'est très positif », souligne Karine Tardet-Fraval, enseignante en négociation commerciale, CAP, BEP², bac pro ; « les barrières sautent avec les STG³, mais pas encore avec le lycée d'enseignement général. Ce sont des projets communs – voyages linguistiques, théâtre – qui permettront d'avancer dans le décroisement », ajoute Marie-Noëlle Lahousse, surveillante-animatrice au lycée.

À entendre d'autres voix, l'effet communauté éducative serait un moyen incontournable

pour casser les fausses hiérarchies. En effet, plus celle-ci est soudée, plus les passerelles existent, moins on porte de jugement sur l'autre. « Je n'ai jamais eu la conception de la hiérarchie pyramidale, commente Danièle Boulay, directrice de l'Institut Saint-Pierre-Fourier⁴, à Paris. Il faut une tête, certes, mais il s'agit d'une collaboration entre les différents membres. »

Sans fracture ni découpage

Dans chaque instance, chaque commission de cet ensemble scolaire qui regroupe une école, un collège et un lycée polyvalent, siège au moins un représentant de chaque fonction. « C'est une culture d'établissement. J'ai toujours voulu que chacun soit à l'honneur dans son rôle. Y compris les femmes de ménage qui sont vraiment reconnues comme éducatrices à part entière. Et cela, sans paternalisme ni condescendance. Cela se fait naturellement, spontanément, chez nous. De la même manière, je tiens au contact entre les générations. Nous organisons régulièrement des journées banalisées dans l'établissement. On fait éclater les classes, on les met en ateliers, on mélange tous les niveaux de la maternelle au lycée, et on désigne des responsables, aussi bien une femme de ménage qu'un éducateur, un prof ou une secrétaire. En fin de journée, tout le monde présente le résultat de son atelier. Il y a ainsi une meilleure connaissance et reconnaissance des uns et des autres. »

Même écho au groupe scolaire Saint-Vincent-de-Paul⁵, toujours à Paris, dirigé par Brigitte Chibani-Mandeville. « Pour écrire le projet d'établissement, nous avons besoin de tout le monde. Nous avons une culture du regard croisé. J'ai toujours voulu travailler dans ce sens. J'ai l'intime conviction qu'on ne peut guère avancer si l'on n'a pas un parfait respect et une parfaite reconnaissance de chacun. »

Aucune décision ne se prend seul(e). S'il doit y avoir sanction, le papier sera signé par cinq personnes ; cinq regards portés sur le comportement de l'enfant. Il faut prendre le temps d'échanger. L'arrivée du lycée professionnel n'a pas été facile. On nous disait qu'il n'avait pas la culture de l'enseignement général et technique. Nous faisons tout pour valoriser cette filière. Les parents arrivent à y inscrire leurs enfants en oubliant la connotation péjorative et négative qui lui colle à la peau. Nous les rencontrons souvent. Nous leur donnons des perspectives encourageantes. Nous provoquons aussi des réunions où les élèves des sections professionnelles parlent aux autres élèves, font part de leur expérience. Cela a des répercussions positives, aide à décroisser. » Catherine Breton, chef de travaux, donne sa perception des lieux : « J'ai remarqué que l'établissement fonctionnait comme un modèle d'organisation par projet : mettre ensemble des enseignants de matières générales et professionnelles ; impliquer les secrétaires et les comptables ; impliquer les élèves aussi. Il n'y a vraiment pas de système hiérarchique pyramidal, mais un maillage des compétences pédagogiques dans le respect de chacun. » L'établissement est vécu comme une entité globale, dans une continuité, sans fracture ni découpage, mais avec un réel vivre-ensemble et des regards croisés en permanence. Vous avez dit « fausses hiérarchies » ?

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Adresse : 36 rue Massiou, BP 161 – 17000 La Rochelle. Internet : www.fenelon-notredame.fr - Sur la restructuration des établissements rochelais, lire ECA+ sur le site : www.scolanet.org

2. Respectivement : Certificat d'aptitude professionnelle, Brevet d'études professionnelles.

3. Sciences et technologies de la gestion (ex-STT – Sciences et technologies tertiaires).

4. Adresse : 13 rue de Prague, 75012 Paris.

5. Adresse : 49 rue Bobillot, 75013 Paris.

CHEZ LES LASALLIENS

« Les conseils locaux d'animation lasallienne (Clal) ont été créés en 2001 pour que chacun trouve sa place par rapport au projet éducatif spécifique lasallien et au projet d'établissement, commente Patrick Roger, délégué de tutelle pour les régions de Dijon et de Reims. Dans un Clal, sont donc représentés des membres de chaque corps – enseignants, secrétaires, comptables, infirmières... – des différents établissements de la région. Nous voulions mettre la base en réseau. » L'objectif premier est donc de faire se rencontrer régulièrement tous les personnels pour qu'ils réfléchissent à l'animation du réseau, aux orientations à donner à la pastorale, à l'éducatif, au pédagogique... Car, ici comme ailleurs, la méconnaissance de l'autre et de sa fonction génère des « fausses hiérarchies ». « Pour casser l'image négative du lycée professionnel, nous commençons par mettre les profs des deux filières en relation. Puis ceux de l'enseignement général vont assister à un cours en LP pour mieux comprendre ce qu'il s'y fait. Enfin, nous leur faisons découvrir le monde de l'entreprise dont ils ignorent à peu près tout. »

Grâce à ces Clal, un décroisement important s'est fait sur des projets d'accompagnement et d'aide psychologique de jeunes, voire d'adultes. « Tout le monde se sent concerné. Il est vraiment indispensable qu'il existe une véritable vie communautaire entre adultes si l'on veut tenir la route devant les jeunes. »

EDC

« Que cherchez-vous ? »

Jean Vanier¹ publie chez Bayard une lecture émouvante de l'Évangile de Jean : *Entrer dans le mystère de Jésus*. Au cœur de ce mystère, une pédagogie pour « risquer l'inattendu de la personne » que nous dévoile le fondateur de l'Arche. A expérimenter à l'école, avec les élèves et entre adultes.

Comment faire pour ne pas étiqueter les élèves, pour risquer « l'inattendu de la personne » ?

Jean Vanier : C'est la raison d'être des communautés de l'Arche ! Il s'agit pour nous de permettre à chacun de réussir, même petitement. Nous faisons tout pour développer un sens d'appartenance fort et donner la liberté de grandir. Un établissement scolaire qui voudrait aller dans ce sens, doit se demander : que cherche-t-on dans l'éducation ? A aider simplement les jeunes à s'insérer dans la société ou à éveiller leur conscience personnelle ? Doit-on insister sur l'obéissance ou sur l'éveil ?

Peut-on éveiller à la conscience personnelle à l'école ?

J. V. : C'est la grande question ! Dans notre société, tout est cadré, et les possibilités d'ouverture et de créativité sont très limitées. Les jeunes n'ont guère le choix : ou ils réussissent – entrent à HEC², dans une grande école... et ils sont contents – ou ils se découragent parce qu'ils ne font pas partie des meilleurs – et certains se réfugient alors dans la vie de groupe, la tristesse, le refus de travailler, l'alcool. La philosophie de l'Arche, c'est que toute personne est importante, toute personne est unique, toute personne a une mission. C'est le fondement. Mais pour qu'une personne puisse vivre sa plénitude, il faut que quelqu'un l'apprécie, la comprenne dans ses difficultés, perçoive ses dons et l'aide à se réaliser dans un domaine quelconque.

Votre pédagogie s'enracine dans l'Évangile...

Oui et je m'inquiète à ce sujet. Le danger aujourd'hui, c'est que domine un christianisme de loi. Les jeunes sont tellement fragilisés qu'ils sont demandeurs d'une doctrine forte, d'une discipline rigoureuse, et on le comprend. Mais j'ai peur d'un christianisme, entendu comme un système intellectuel, qui pousserait à être agressif, à juger les autres. Il doit être, à l'inverse, le point de départ d'une rencontre qui m'aide à comprendre qui je suis et que je peux réaliser de belles choses. C'est un chemin que nous devons proposer, plus

que des réponses toutes faites. Et il nous faut trouver des lieux où les jeunes pourront rencontrer Dieu. À Taizé, par exemple, les offices, les chants, les temps de silence conduisent les jeunes à faire une rencontre personnelle. Dans un second temps, ils auront envie de lire l'Évangile pour découvrir Jésus. Sa vision a pour point de départ chaque personne, la plus pauvre, la plus démunie. C'est un chemin de croissance dans la compassion, dans la bonté et le pardon. Le cœur de l'Évangile, n'est-ce pas : « *Soyez compatissants comme mon Père est compatissant. Ne jugez pas, ne condamnez pas et pardonnez* » ?

Ce cheminement, c'est celui de l'évangile de Jean.

J. V. : Savez-vous quelle est la première parole de Jésus dans cet évangile ? Il demande à ses deux premiers disciples : « *Que cherchez-vous ?* » (Jn 1,38). Jésus regarde le cœur de chacun parce qu'il veut répondre à notre désir le plus profond. Et où Jésus conduit-il ses disciples ? Dans une retraite, dans une session sur la Torah ? Non, il les emmène dans une fête ! C'est extraordinaire. Il les emmène aux noces de Cana parce que nous sommes faits pour la fête. Nous sommes faits pour être heureux, et le symbole du bonheur humain, c'est la fête des noces. Nous sommes faits pour aimer et être aimé, chanter, danser, vivre quelque chose de profond. Puis, il leur annonce qu'ils vont devoir « *renâtrer de l'eau et de l'Esprit* ». Mais aussi qu'ils ne sauront pas très bien où l'Esprit va les conduire, tout comme le vent dont « *on ne sait pas d'où il vient et où il va* » (Jn 3,8). C'est le risque de l'amour. Suivre Jésus, c'est se lancer. C'est s'appuyer, non pas sur la sécurité qui vient de notre société ou de notre famille, mais sur la sécurité qu'apporte Dieu.

Comment inciter les jeunes « à se lancer » ?

J. V. : Je constate à l'Arche que beaucoup de jeunes ont perdu confiance en eux. L'énorme danger de l'école, c'est de laisser croire aux élèves qu'ils ne sont quelqu'un que s'ils ont de bons résultats. Pour moi, ce qui est important,

c'est qu'ils expérimentent eux-mêmes la vérité. La vérité, c'est qu'ils ont fait des rencontres, ils ont vécu des choses... Ici on les encourage à raconter ce qui les a réjouis ou désolés. Mais la vraie question, c'est : comment les aider à ce que la parole de Dieu illumine leur expérience et que leur expérience illumine la parole de Dieu ? Ils doivent pour cela se confronter à l'Évangile... Dans mon livre, je tente de comprendre ce qu'est l'amour, la vérité. Quand Jésus dit : « *La vérité vous rendra libre* », qu'est-ce que cela veut dire ? Qui sont les gens dans notre monde qui sont vraiment libres ? Ce n'est certainement pas la liberté de faire n'importe quoi ! La liberté, c'est de ne pas être gouverné par les préjugés, ni par la peur. Quand on dit à un jeune que Jésus nous a sauvés par la Croix, il répond : « *Sauver de quoi ? De la mort ? Regarde les morts autour nous, on ne voit que cela. De l'injustice ? On ne voit partout que de l'injustice.* » Alors, sommes-nous dans une idéologie théologique quand nous disons : « *Il nous a sauvés du péché* » ?

Que répondez-vous à cela ?

J. V. : On ne peut comprendre Jésus que si on a pris conscience du trouble à l'intérieur de soi car le christianisme part de l'expérience



que je suis blessé. Pour un adolescent, ce peut être la haine qu'il ressent pour ses parents, une haine non avouée. Une animosité pour un camarade de classe, pour un professeur. Les élèves ont le droit de ressentir de l'animosité ! Ils voient à la télévision la guerre en Irak mais la guerre en Irak est en eux – en moi. Pour découvrir Jésus-Christ, il faut que je prenne conscience de ma pauvreté et que je découvre ensuite que Dieu me dit : « *Je t'aime comme tu es. Bien sûr que tu as des difficultés, mais je suis là pour t'aider à te transformer. Tu vois la violence dans les jeux vidéo, c'est tentant, mais je vais t'aider à cheminer parce que le monde de la paix et de l'amour est possible. Mais cela va te demander un travail sur toi. Il faudra que tu sois relié à une communauté, qu'il y ait des gens avec lesquels tu puisses parler.* » Le catéchisme commence

Mais comment devient-on quelqu'un ?

J. V. : La plupart des personnes arrivent à l'Arche sans avoir beaucoup de foi. Leur première découverte ici, c'est de constater qu'elles peuvent aider des personnes avec un handicap et que ces personnes les aiment, alors qu'elles viennent d'une famille où peut-être elles n'étaient pas appréciées. Elles réalisent qu'elles sont capables de donner la vie, la joie et la paix. Cette rencontre leur fait découvrir une spiritualité basée sur l'amour. L'amour, c'est révéler à l'autre qu'il a une valeur, qu'il est une personne. Et progressivement, elles vont établir un lien entre la communion avec la personne handicapée et la communion eucharistique. L'important pour chaque personne ici, c'est d'être confrontée au réel – au jardin, à la cuisine, dans la relation... Car le grand problème humain, c'est :

« *Quel est mon rapport avec la réalité ?* »

Beaucoup d'éducateurs, dans leur travail, découvrent leur colère. L'un d'eux m'a confié dernièrement : « *Philippe a beaucoup crié cette nuit, je voulais le tuer.* » Ce sont des choses réelles qui nous révèlent ce que nous sommes. Mais est-ce que les profs peuvent dire qu'ils ont parfois envie de tuer leurs élèves ? Si on éprouve ces sentiments et que l'on n'ose pas en parler, ils gouvernent nos actes dans le monde de l'inconscient. Une vraie catéchèse doit nous amener à

© S. Horguelin

vivre une transformation et nous donner une force nouvelle. Mais on ne peut vivre cette transformation qu'en étant conscient de tous les facteurs de haine et de mort qui sont en nous. Et à ce moment-là, on découvre que Jésus nous délivre des puissances du mal qui nous habitent.

Comment y parvenir dans une école ?

J. V. : Au Canada, on a multiplié la présence d'adultes qui sont là pour écouter les élèves – s'ils ont une difficulté avec un prof, à la maison, un problème de drogue, mais aussi pour par-

ler de leur avenir. Dans les établissements, leur nombre est beaucoup plus important qu'en France. Où les élèves peuvent-ils parler de leurs difficultés actuellement ? S'ils ne parlent

« *C'est un chemin que nous devons proposer, plus que des réponses toutes faites.* »

pas, cela va sortir dans le hash. Où est le lieu où les profs peuvent s'épancher, et comment les aider à être vrais et à être heureux ? Ici, à l'Arche, nous pourrions organiser des sessions et réfléchir avec des formateurs à leur contenu, pour aider les enseignants à échanger entre eux. À La Ferme, nous pouvons héberger une cinquantaine de personnes³...

Vous avez participé le mois dernier, à Lyon, aux rencontres pour la paix de Sant'Egidio...

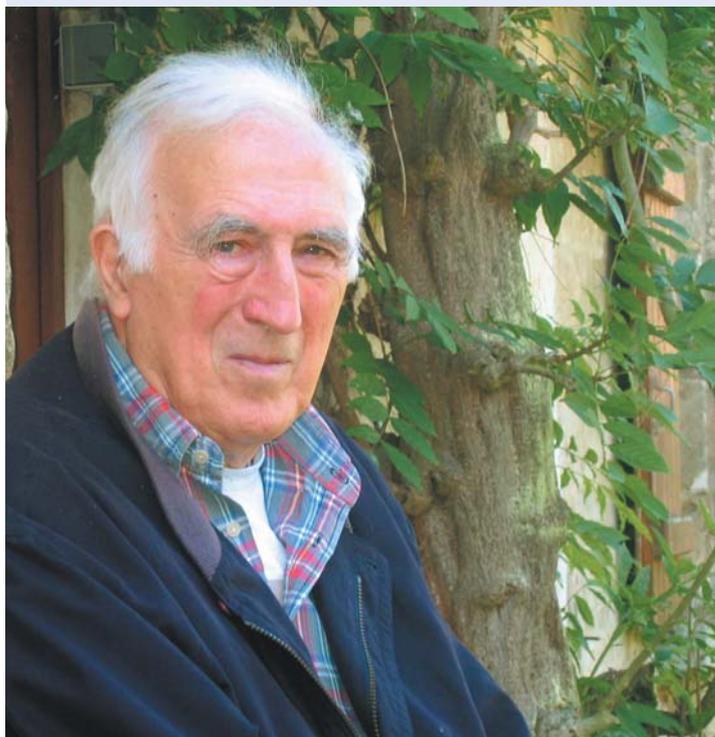
J. V. : J'y ai réfléchi avec un juif et un musulman à la question : « *Quelle anthropologie pour le XXI^e siècle ?* » Jean-Paul II a consacré les dernières années de sa vie au problème de la paix. Nous pensons aujourd'hui que le plus grand mal pour l'être humain, c'est la guerre, et qu'il faut tout faire pour l'éviter. Nous sommes très loin de l'anthropologie du Moyen Âge qui était la chevalerie. Nous devons nous demander comment être ouvert à l'autre qui est différent et qui me fait peur. Sans oublier que cela est impossible si on n'est pas quelqu'un, si on est juste un vide. Ainsi, l'interreligieux ne peut pas exister si je ne sais pas pourquoi je suis chrétien. C'est par ce que je suis que je peux être ouvert, non pas pour convertir l'autre, mais pour cheminer avec lui, l'écouter, découvrir l'extraordinaire beauté de ces hommes et de ces femmes qui peuvent être juifs, musulmans ou athées.

PROPOS RECUEILLIS PAR
SYLVIE HORGUELIN

1. Jean Vanier est fondateur de l'Arche et cofondateur de Foi et Lumière, des communautés qui réunissent des personnes ayant un handicap mental, leurs familles et leurs amis. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont : *Entrer dans le mystère de Jésus*, Bayard, 2005, 378 p., 19,80 € ; *Accueillir notre humanité*, Presses de la Renaissance, 1999, 219 p., 17 € ; *Toute personne est une histoire sacrée*, Plon, 1994, 279 p., 18 € ; *Recherche la paix*, Les Éditions du Livre ouvert, 2003, 123 p., 10 €.

2. Hautes études commerciales.

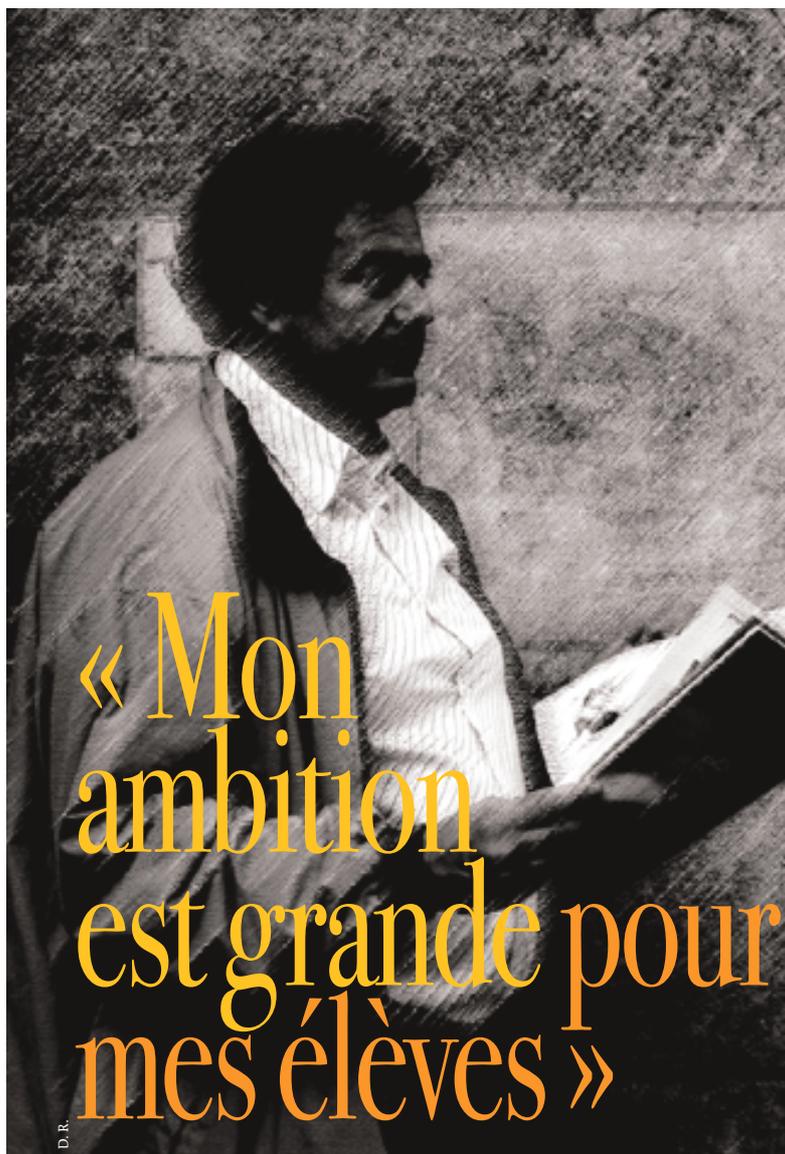
3. Jean Vanier anime des retraites pour les jeunes de 18 à 35 ans, organisées par la Ferme de Trosly, le centre spirituel de l'Arche. Prochaines dates : du 26 décembre 2005 au 1^{er} janvier 2006, « *Devenir artisan de paix* ». L'Arche propose aussi, pour les adultes, des week-ends spirituels et des retraites. Contact : La Ferme de Trosly, service accueil, BP 21, 60350 Trosly-Breuil. Tél. : 03 44 85 34 75. E-mail : inscriptions@lafermedetrosly.com – Voir aussi le site de l'Arche internationale : www.larche.org



par une prise de conscience que j'ai besoin d'aide.

Cette force trouvée dans la relation à Dieu ne conduit-elle pas à des remises en cause ?

J. V. : Oui, car le christianisme, tel que je le comprends, permet de réaliser que je suis quelqu'un, malgré des parents qui peuvent chercher à me contrôler et ne me laissent pas être moi-même. Ces parents qui me font parfois comprendre que pour être bon, il faudrait faire les études que papa a choisies.



« Mon ambition est grande pour mes élèves »

Jean-Marc est devenu professeur à 30 ans, après une première vie professionnelle déjà riche. Entré dans l'enseignement agricole par hasard, il y est resté par goût. Celui de partager avec ses élèves le bonheur d'être ensemble.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

« Je suis un enfant de l'enseignement agricole public. J'y ai fait toutes mes études. Avec un BTS¹ de production horticole en poche, j'ai été embauché comme chef d'équipe espaces verts à la Ville de Paris. En 1987, je suis parti vivre à Athènes avec ma femme qui est d'origine grecque. J'y ai ouvert un bureau de paysagiste. Cinq ans plus tard, nous étions de retour en France avec deux enfants. Mon premier réflexe fut de passer à l'Apecita² – l'agence pour l'emploi du monde agricole – pour regarder les petites annonces. Un lycée de l'en-

seignement catholique d'Ile-de-France cherchait un prof de technique horticole. Je me suis dit : « Prof, cela ne doit pas être mal, j'aurai du temps pour m'occuper de mes enfants ! » C'était mal connaître le métier... Deux jours plus tard, je démarrais sans filet, devant une classe de terminale ! Le lycée ne ressemblait plus du tout à celui que j'avais connu : on était passé au contrôle continu. Les collègues me disaient : « Tu dois construire ton ruban pédagogique et tes CCF³. » Je ne comprenais rien aux sigles, mais je devais me dépatouiller seul. À l'époque, il n'y avait pas de tuteur pour les nouveaux, aucune entraide. Je me suis franchement demandé si j'allais rester.

Pourquoi je suis resté

J'ai décidé de m'accrocher. Par orgueil personnel, peut-être. C'était un défi d'y arriver. Mais aussi parce que j'avais besoin d'argent. Je devais bosser. Et surtout, il y a eu le contact avec les élèves. Je sais, c'est bateau, mais c'est la vérité. Une autre raison très importante pour moi : la formation intellectuelle. Tous les jours, en préparant mes cours, je pratique l'autoformation permanente. Un exemple : je monte des projets avec des secondes générales et technologiques dans le cadre de l'option EATC – écologie, agronomie, territoire et citoyenneté. L'année dernière, nous avons travaillé sur la biodiversité. J'ai beaucoup appris avec mes élèves, en participant à une conférence internationale à l'Unesco, en faisant venir des spécialistes dans la classe... L'époque du vase clos est finie ! Certains collègues ont pourtant encore du mal à comprendre qu'on ne va pas se balader quand on sort du lycée. Je conduis les jeunes à l'Assemblée nationale, je fais venir un maire, un conseiller général dans la classe pour qu'ils expliquent leur métier d'élu. C'est du vécu. Toutes ces rencontres m'apportent beaucoup.

Inventer son cours

J'ai commencé à enseigner à 30 ans et je ne suis pas un cas isolé dans l'enseignement agricole. D'autres débutent même à 40 ans. En arrivant, on a une image d'Épinal qui ne correspond pas du tout à la réalité du métier. J'ai découvert, par exemple, que pour les disciplines que je devais enseigner – une quinzaine en tout au fil des ans (agronomie, biologie végétale, production horticole...), il n'existait aucun manuel. Chaque cours est unique. Monter son cours et inventer ses sujets d'évaluation prend un temps fou, mais c'est passionnant. Et chaque année, il faut tout revoir en fonction de l'actualité et des rénovations des diplômes.

Mes sujets d'inquiétude

On a du mal à recruter des élèves et à faire connaître la richesse de notre enseignement. Dans le privé, comme dans le public, les effectifs de l'agricole ont tendance à baisser. On parle de suppression de classes, de postes. On réduit ainsi les possibilités pour les élèves d'avoir un

« On devrait pouvoir appuyer sur ses collègues, surtout quand on débute. Ce n'est pas une honte d'être en difficulté. »

enseignement de proximité. Quelle énergie perdue ! Et notre gagne-pain est menacé... On se bat pourtant. Pas assez peut-être au niveau des réseaux d'établissements qui devraient davantage communiquer ensemble sur le recrutement, avoir des stratégies de formation communes. On a pu voir des établissements proches proposer les mêmes filières. Cela fait des dégâts. On l'a aujourd'hui compris, mais les moyens sont longs à se mettre en place. Je trouve aussi qu'on ne responsabilise pas assez les équipes pédagogiques. On ne les implique pas souvent dans les choix d'ouverture et de fermeture de filière. C'est dommage ! Et puis les enseignants doivent se mobiliser sans cesse pour mettre en place des projets. Les établissements ont parfois des politiques à court terme. Ils ne se rendent pas compte que cela permet de garder des élèves. À chaque rentrée, sur mes 32 élèves en seconde générale, 10 seulement veulent poursuivre en première dans l'enseignement agricole. Le challenge, c'est que ce chiffre augmente à la fin de l'année. À nous de les convaincre en leur faisant faire des choses qui sortent de l'ordinaire. Ainsi, le 17 mars prochain, nos élèves s'exprimeront pendant une journée entière sur *France Inter*. Voilà une initiative qui les emballa. Une expérience unique. Ils s'en souviendront toute leur vie.

« On peut conduire les élèves à la réussite en traitant les programmes avec une certaine liberté. Les projets sont bouffeurs de temps mais je ne supporte pas de m'ennuyer en cours. »

monsieur, on vous respecte. » Ma méthode, c'est de forcer le respect en les considérant comme des personnes. J'essaie aussi d'être juste. Je n'ai pas de préférés – même si dans le fond j'en ai bien sûr. Les élèves nous apportent du bonheur au niveau affectif. Ce sentiment si important d'être bien ensemble.

Un gamin de seconde...

Il m'arrive d'être en échec. Je pense à un gamin de seconde qui était en opposition totale avec moi. Il faisait tout pour qu'on se batte. Une façon pour lui de s'affronter à son père. Il avait très mal vécu le divorce de ses parents. En cours d'année, il s'est calmé mais il ne travaillait pas. En juin, on a voulu lui donner une deuxième chance en le faisant redoubler. Cela n'a servi à rien. Il était devenu passif. Aucun déclin au niveau scolaire. Il est parti. Je n'ai plus eu de ses nouvelles. On n'a pas su allumer une petite flamme. Ses difficultés familiales étaient trop grandes. Les causes nous dépassaient. Dans nos classes, on a peu de moyens pour analyser le comportement des élèves qui ont des problèmes psychologiques et quelquefois psychiatriques. L'école ne résout pas tout !

Un médiateur

Dans tous les établissements, il manque un médiateur. Une personne qui aurait une longue expérience de l'enseignement et qui réglerait bien des problèmes : entre profs et élèves, entre profs, entre profs et direction. Notre métier est hypersolitaire. On a peur d'avouer qu'on ne sait pas faire telle chose. Ne pas oser dire : « J'ai eu du *chahut* dans ma classe », c'est de la bêtise. On devrait pouvoir s'appuyer sur ses collègues, surtout quand on débute. Ce n'est pas une honte d'être en difficulté. Dans notre établissement, nous avons réussi à former une équipe soudée, même si on s'engueule parfois. Certains jouent le jeu, d'autres pas. C'est le groupe humain ! On se parle beaucoup. Dans l'enseignement agricole, les équipes sont plus fortes que dans l'Éducation nationale car on pratique l'interdisciplinarité. On a des modules communs et l'on va dans les classes des collègues. Les profs ont toujours peur du jugement quand on entre dans leur classe. Et pourtant, ils sont très critiques vis-à-vis des élèves. Un regard extérieur est bon quand il n'est pas là pour sanctionner.

« Contrairement à ce que l'on entend, les jeunes sont très volontaires et ils savent énormément de choses - même s'ils ne sont pas toujours capables de s'exprimer. »

Vous avez dit catholique ?

« Vous êtes des humanistes athées », a dit un jour un président d'Ogec¹, en parlant de moi et de quelques collègues du lycée. C'est vrai et j'en suis fier. Les valeurs humanistes peuvent être défendues de différentes façons. C'est important de le faire sans hypocrisie. Quand on est avec des personnes ouvertes, il n'y a pas de problème. Nos chemins sont différents mais nos objectifs sont les mêmes. Nous travaillons tous pour le bien de l'élève. Il n'y a que l'élève qui compte. »

Enseigner pour quoi faire ?

Mon ambition est grande pour mes élèves. Je veux leur apprendre à être curieux, à regarder autrement le monde, à s'engager dans la société. Quand d'anciens élèves reviennent me voir et me disent : « Maintenant, monsieur, je lis les journaux » ou « Je suis bénévole dans une association », je suis heureux. Le plus important pour moi, c'est d'éduquer à la citoyenneté. Contrairement à ce que l'on entend, les jeunes sont très volontaires et ils savent énormément de choses – même s'ils ne sont pas toujours capables de s'exprimer. C'est à nous de les aider à se faire entendre. Quand on voit qu'un gamin s'intéresse tout à coup à un sujet, on est content. Le succès au bac fait aussi partie du jeu car il permet la poursuite d'études. Mais on peut les conduire à la réussite en traitant les programmes avec une certaine liberté. C'est vrai, les projets sont bouffeurs de temps mais je ne supporte pas de m'ennuyer en cours !

Mes élèves !

Ce que j'apprécie le plus dans mon métier, c'est le contact avec les élèves – pendant les cours, les visites, entre les cours... La communication marche dans les deux sens. Ce n'est pas un monologue de ma part. J'essaie de les aider à comprendre les choses et à argumenter. De leur côté, ils m'apportent une éternelle jeunesse. C'est un remède au vieillissement. Ils ont de l'humour. Ils nous remettent à notre place. Ils sont critiques et constructifs. Il faut savoir les écouter. Évoluer grâce à eux. J'accepte tout de leur part – en restant dans le domaine du raisonnable. Ils me disent : « Vous,

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Association pour l'emploi des cadres, ingénieurs et techniciens de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
3. Contrôle continue de formation.
4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

Les options prennent de la distance

Pour freiner le départ d'élèves vers d'autres établissements ou maintenir des classes menacées de fermeture, il est crucial de conserver son offre d'options. Une solution expérimentée en Lorraine : concevoir pour une dizaine de lycées en réseau un enseignement à distance. Révolutionnaire !

SOPHIE BIZOUARD

Des élèves qui se détournent d'un établissement en fin de troisième faute d'y trouver l'enseignement optionnel de leur goût – dans une région où les demandes d'inscriptions ne suivent pas l'engouement national pour l'enseignement catholique –, et une offre d'options qui diminue alors avec l'effectif du lycée, éloignant de plus belle des candidats potentiels... Il n'en fallait pas plus pour que germe dans l'imagination de Michel Larrory, directeur du lycée Jean-Baptiste-Vatelot¹ à Toul (Meurthe-et-Moselle) et fêru de nouvelles technologies, une idée salvatrice, aussi simple que révolutionnaire. Dès 1997 (avec six mois d'avance sur Scolanet), Scololor mettait internet en place dans tous les établissements de Lorraine qui disposaient désormais d'un système de messagerie et de publication *web*. Michel Larrory se souvient avoir lu à l'époque les mots de François Bayrou selon lesquels internet offrait

la possibilité d'enseigner toutes les options dans tous les établissements. « *Au début, notre réflexion portait simplement sur l'utilisation d'une messagerie. Bruno Devauchelle, formateur multimédia, du Cepec², est venu accompagner la mise en place du dispositif.* » Un réseau s'est rapidement constitué entre plusieurs petits établissements de Lorraine, de Commercy à Bar-le-Duc, en passant par Nancy, Metz ou Toul.

Les premiers résultats de baccalauréats Loread sont tombés au mois de juin, ils sont très encourageants.

Le principe repose sur l'utilisation d'un matériel dont disposent (et disposaient déjà à l'époque) ces lycées, plutôt « petits » pour la plupart (ce qui explique leurs difficultés à assurer l'enseignement des options), et une organisation toute simple. Le « tuteur », un enseignant exerçant dans l'un ou l'autre de ces lycées, est en charge du groupe de son option. Il met en ligne sur la plate-forme Loread (cf. encadré) ses cours, consignes et documents de travail, auxquels accèdent à distance ses élèves dispersés dans les différents établissements du réseau. Sur chacun de ces sites, un « référent » – enseignant ou surveillant –, organise et vérifie le travail des élèves, et fait le point avec le tuteur. Ce dernier envoie ses sujets de devoirs sur table, et le référent planifie les épreuves sur place. Il connaît bien les élèves qui s'inscrivent dans le dispositif, et informe le tuteur en cas d'absence de l'un d'eux. Il se charge aussi de reporter leurs notes que lui transmet le tuteur. À Jean-Baptiste-Vatelot, une salle, contiguë au bureau du directeur, est ouverte aux élèves qui viennent y travailler seuls leurs options. « *Il faut que l'élève ait du travail à faire sur un poste, en situation de production et de construction des savoirs* », explique Michel Larrory. Des horaires hebdomadaires sont



Appréciable. L'apprentissage des options à distance enseigne aussi aux élèves autonomie et gestion de leur liberté.

réservees au travail des options à distance. Les élèves positionnent librement sur leur emploi du temps un minimum de trois heures qu'ils consacreront à leur option. Michel Larrory insiste sur le fait « que le travail donné aux élèves doit être effectué sur le temps scolaire et dans l'établissement. Ce temps d'étude est inscrit dans le planning au même titre qu'un cours normal ». C'est là la première différence, de taille, avec un enseignement à distance traditionnel, comme peut en proposer le Cned³. Deuxième différence, les enseignants dits « tuteurs » sont « identifiables » par les élèves grâce à trois rencontres annuelles. La première permet d'établir les contacts et de former rapidement élèves et tuteurs au système ; ils se retrouvent ainsi tous à Jean-Baptiste-Vatelot au mois de septembre. Deux autres rendez-vous se tiennent vers janvier et avril, et sont notamment l'occasion d'épreuves orales. Sur le Cned, Michel Larrory précise encore sa position : « Pendant longtemps, nous avons fonctionné avec le Cned, mais très souvent, le chef d'établissement recevait des avis de "devoirs non rendus". Seuls, livrés à eux-mêmes, les élèves avaient du mal à se tenir à la discipline que demande cet enseignement, complètement extérieur au cadre scolaire traditionnel. Et nous, nous n'avions aucun moyen de contrôler ce qui se passait. De plus, c'était à nous d'assurer les coûts d'inscription. »

Suivi affiné

Tous ces facteurs font du jeune un élève « moins passif, travaillant en autonomie, et dans une logique de production », remarque le directeur. La posture de l'enseignant se trouve elle aussi modifiée. Un professeur de mathématiques a récemment confié au directeur avoir plus appris en un an de cet enseignement à distance qu'en vingt ans de carrière en présentiel : ce contexte semble permettre à l'enseignant de mieux cerner et anticiper les difficultés auxquelles peuvent se trouver confrontés ses élèves. En effet, par le biais de l'utilisation de la messagerie

électronique et du décalage temporel inhérent à la distance, l'élève formule ses questions de façon plus réfléchie et finalement plus pertinente. Et lorsque l'enseignant pose dix questions à sa classe, il a dix réponses, mais chacune donnée par un élève et un seul. Par e-mail, c'est chacun des élèves qui peut donner ses réponses à chacune des dix questions. Son suivi s'en trouve alors affiné et plus fidèle à la réalité. Il ose aussi davantage s'exprimer, comme en témoigne l'utilisation des e-mails bien plus fréquente que celle des forums sur lesquels les messages sont visibles par tous.

Chantal Larrory, qui enseigne l'allemand à distance, trouve le courrier électronique « très sympathique, car il permet aussi de se dire des choses en débordant du cours ». Et d'ajouter : « La communication s'installe et le travail se personnalise de plus en plus en fonction des besoins particuliers et des difficultés de l'élève. » Les cours mis en ligne sont en fait accessibles à tous, élèves et enseignants. Pour ces derniers, pouvoir jeter un œil sur les documents et le travail des autres peut se révéler très instructif ; et sur un plan strictement technique, les coups de main entre collègues sont monnaie courante. Le support électronique peut encore faire preuve de son utilité lorsqu'un adulte est absent ou un jeune malade, pour pallier certains handicaps ou encore proposer à des élèves plus avancés (bilingues, pour l'exemple des langues vivantes) des cours de niveaux supérieurs.

Les ressources toujours croissantes des innovations technologiques, telles que la vidéoconférence, ne sont pas toutes exploitées : « A travers l'écran, il n'est pas possible de capter l'attention des élèves comme dans une salle de classe, et s'il fallait payer un surveillant pour assurer calme et concentration, ce ne serait vraiment pas une solution économique », justifie Michel Larrory. Des heures, dites « barrettes », ont d'ores et déjà été mises en place, pendant lesquelles une professeur d'italien se met à la disposition de ses

élèves via Skype, un logiciel de téléphonie sur internet, succédant aux plus classiques rendez-vous téléphoniques. Ils savent ainsi qu'ils peuvent joindre leur enseignante et s'exercer avec elle à l'oral sur une tranche horaire prédéfinie et régulière. La mise en ligne de textes enregistrés pour les options de langues vivantes est un projet actuellement à l'étude.

Nulle part ailleurs

La plate-forme Loread est ouverte à tous les établissements, dont certains, importants et réputés, mais qui se retrouvent parfois avec seulement deux élèves en latin. Même si ce projet semble modeste à son initiateur, il n'existe à sa connaissance nulle part ailleurs. La démarche pourrait, selon lui, être imitée avec profit dans le Puy-de-Dôme, où il n'est désormais plus possible d'ouvrir des groupes de moins de huit élèves, et de façon générale, dans « les petits établissements, tous confrontés à terme à la fermeture d'un certain nombre de séries ».

Cette innovation pédagogique est aussi très appréciée des élèves, « pour l'autonomie et la liberté dont ils jouissent dans leur apprentissage ».

Les premiers résultats de baccalauréats Loread sont tombés au mois de juin dernier, ils sont très encourageants. Autre exemple de réussite avec Harmonie, un élève qui avait des difficultés en présentiel et qui a retrouvé une nouvelle motivation en travaillant sur Loread, pour finalement obtenir son bac. Encore une heureuse surprise pour un enseignant d'anglais de Bar-le-Duc dont les élèves « à distance » avaient commencé en retard par rapport aux autres, et qui à l'arrivée avaient progressé bien davantage que ces derniers. Michel Larrory voit dans Loread « un outil au service de la pédagogie », et un exemple à suivre, sans hésiter !

1. Adresse : 6 rue de la République, BP 61 - 54203 Toul Cedex.
2. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil, Craponne (Rhône).
3. Centre national d'enseignement à distance. Sur internet : www.cned.fr.



SUIVRE EN LIGNE

▶ Loread – Lorraine enseignement à distance s'appuie sur la plate-forme d'enseignement à distance Claroline, un site en open-source* développé par l'Université catholique de Louvain, en Belgique. Les seuls coûts, techniques, d'équipement informatique et de connexion haut-débit sont supportés par l'enseignement catholique. Une fois rendu sur le site**, l'enseignant ou l'élève s'identifie grâce à son nom d'utilisateur et à son mot de passe. Il clique ensuite sur le cours*** auquel il souhaite accéder, pour mettre en ligne de nouvelles ressources si c'est un enseignant, et pour accéder aux leçons et énoncés d'exercices si c'est un élève. Au sommaire, différentes rubriques, parmi lesquelles l'« agenda », qui comprend devoirs et plannings ; les « documents », où l'enseignant dépose le support de ses cours, fichiers et URL ; les « exercices », et le « parcours pédagogique », qui définit les séquences d'étapes d'apprentissage et d'activités à partir des documents et exercices. **SB**

** Site utilisant des technologies libres de droit qui peuvent être récupérées pour développer un autre site.
** www.loread.net
*** Parmi lesquels : anglais, allemand, italien, latin, grec, mathématiques...

Le bonheur est dans le parc

Pas toujours facile d'intégrer des enfants différents au sein d'un établissement scolaire, surtout quand ils ont un handicap. Pourtant, à la Ville-du-Bois, dans l'Essonne, à l'Institut du Sacré-Cœur, les collégiens et lycéens ont profité de leurs camarades « différents » pour se métamorphoser, grandir, et construire avec eux un parcours éducatif.



Progrès pour tous. Quand ils ne sont pas, comme ici, dans leur classe avec Marie-Paule Beaussier, les élèves de l'unité pédagogique d'intégration, accueillis par d'autres enseignants, vont à la rencontre des collégiens et lycéens qui les encadrent et les accompagnent.

BRUNO GRELON

Enchâssée dans un écrin de verdure, au centre d'un amphithéâtre naturel et boisé, la Ville-du-Bois semble bien porter son nom. Comme pour le confir-

mer, juste derrière l'église, au cœur de cette petite commune de l'Essonne, dont les habitants répondent au joli gentilé d'Urbisylvains, s'étend une très vaste propriété plantée dont on suit longuement le mur de clôture avant de trouver l'entrée.

La large grille s'ouvre sur un ensemble harmonieux : une grande pelouse bordée d'arbres met en valeur une élégante demeure de la fin du XIX^e siècle, que côtoie un vaste étang. Cette ancienne propriété d'une grande famille, devenue noviciat, puis pensionnat de

jeunes filles, est aujourd'hui l'ISC – l'Institution du Sacré-Cœur¹. L'ancienne maison bourgeoise héberge la réception, les bureaux de la direction et de l'administration, la salle des professeurs... Aux alentours, disséminés dans la nature, plusieurs bâtiments accueillent les 800 collégiens et les 400 lycéens. À l'heure de la récréation, ceux-ci s'égaillent, profitant – mais sans en abuser – du magnifique espace mis à leur disposition.

Ils ne sont pas les seuls. Au milieu d'eux, se trouve un petit groupe d'enfants un peu différents, de jeunes handicapés déficients intellectuels, réunis dans une unité pédagogique d'intégration (UPI), dont le principe a été établi dès 1995, mais qui n'a pu voir le jour qu'après parution des décrets d'application en 2001 (cf. encadré). « Nous avons choisi de véritablement intégrer ces jeunes élèves, car nous sommes persuadés que c'est une source de progrès pour eux, souligne Jacky Dumont, le directeur adjoint de l'institution. S'ils trouvent chez nous une opportunité de socialisation tout à fait efficace, ils sont aussi une source d'ouverture pour leurs camarades. »

Effet positif

Ces onze enfants, âgés de 12 à 16 ans, qui présentent des pathologies très variées, liées à des troubles de la personnalité et à des déficiences acquises, possèdent un niveau scolaire moyen, équivalent au CE1. « Il s'agissait avant tout d'une préoccupation au niveau diocésain, poursuit Jacky Dumont. Après l'école primaire, il n'y avait aucune structure d'accueil spécialisée, en dehors des

Clis². Nous avons donc choisi de créer cette unité intégrée au collège. Par ailleurs, nous avons fait un gros travail de communication auprès de leurs futurs camarades qui n'ont eu aucune peine à les intégrer à leur vie quotidienne. On peut même dire qu'ils les protègent. En revanche, pour ces jeunes élèves handicapés, c'est un véritable changement de partager cette vie communautaire. Ils font vraiment partie de l'établissement. »

Pris en charge à l'extérieur pour tout ce qui concerne les soins, les jeunes handicapés se trouvent, au Sacré-Cœur, complètement « cocoonés » par l'ensemble de leurs camarades.

Enseignante spécialisée, Marie-Paule Beaussier, responsable de l'UPI, ne peut que constater les progrès effectifs de ses jeunes élèves : « Certes, ils travaillent ensemble, dans leur propre salle de classe, mais ils suivent aussi d'autres cours avec leurs camarades. Ainsi, ils pratiquent avec les collégiens, pendant six heures par semaine, les arts plastiques, la musique et l'éducation physique et sportive. »

Thierry Lepicard, qui enseigne dans la dernière discipline citée, explique qu'il faut toutefois l'adapter aux possibilités de chacun : « Ils ont des problèmes d'appréciation de trajectoire ou d'anticipation, par exemple. Pour certains, ce sont des questions de motricité, d'autres d'intégration dans un groupe de jeu. Ils peuvent se montrer étonnants dans les courses de durée et tenir très longtemps. Au bout du compte, c'est un plus pour les autres élèves qui apprécient les différences et les acceptent mieux. »

À ces trois matières de base, sont venues, petit à petit, s'en greffer d'autres. « Ce sont maintenant vingt-cinq professeurs qui accueillent mes élèves dans leurs classes. On essaie de les recentrer, de leur donner des repères.

Certains vont aux cours tout seuls. Ils ont souvent un élève pour les aider, les soutenir, mais pas toujours le même. Ils tournent. Ceux qui éprouvent le plus de difficultés sont accompagnés d'une auxiliaire de vie scolaire », précise Marie-Paule Beaussier.

Même si elle trouve que ce n'est pas toujours évident de faire quelque chose d'adapté, Christiane Gomet, professeur de sciences de la vie et de la Terre en 6^e, constate un effet positif pour la classe : « Mes élèves ont une relation particulière avec ceux de l'UPI pendant les cours et les séances pratiques. En fait, ils leur apportent beaucoup par leurs questionnements. Cela les oblige à se remettre en question et à réfléchir autrement. D'où une certaine complicité et une tolérance qu'ils n'avaient pas avant. »

Bénédicte Kiefer, professeur de mathématiques, était au départ plus réticente, puis elle s'est lancée : « Après tout, pourquoi pas ? » me suis-je dit. J'ai ainsi eu Nelson, qui avait 14-15 ans, deux années de suite en sixième. Il était super bien intégré et avait un tuteur pour le soutenir. Il avait une bonne notion de l'espace et réussissait bien en géométrie. Je ne faisais pas spécialement de différence pour lui, simplement un peu plus atten-

tion. Sa grosse difficulté était en fait de suivre un cours, de comprendre et de prendre des notes. Parfois aussi, il avait tendance à s'enfermer. Cependant, des qu'il y avait un souci, je pouvais compter sur Marie-Paule Beaussier. »

Progression constante

Autre domaine, la pastorale, dont Elisabeth Durvie a la responsabilité. « On essaie de ne pas faire de différence dans la manière de présenter les choses, mais ce qui est important, c'est de partir de leur charisme, de leur savoir. Ce qu'il faut, c'est leur donner une place, leur place, sans qu'ils prennent toute la place. » Pour Elisabeth Durvie, il y a une réelle demande : « Il faut simplement être à leur écoute. Comme avec Jean-Baptiste qui voulait participer aux sacrements et qui a rejoint d'autres jeunes du diocèse. »

Intégrés, absorbés même au sein de l'établissement, ces jeunes handicapés sont ainsi portés dans une progression constante. « Cela donne effectivement des résultats positifs, constate Marie-Paule Beaussier. Ils participent pleinement à la vie du collège. Ils progressent à tous les niveaux. » Alors, le bonheur est-il vraiment dans le parc ? On dirait, car ces jeunes « pas comme les autres »

n'ont pas de problème de comportement, ni d'agressivité, au sein de cet établissement qui regroupe tout de même 1 200 élèves. Pris en charge à l'extérieur pour tout ce qui concerne les soins, ils se trouvent au Sacré-Cœur complètement « cocoonés » par l'ensemble de leurs camarades.

« L'autre phénomène, analyse encore Jacky Dumont, c'est la métamorphose des collégiens et des lycéens, vis-à-vis d'eux. Cela les a responsabilisés et a changé leur relation avec les adultes. Par ailleurs, plusieurs viennent nous voir pour les aider, jouer avec eux, faire des propositions de projets. Ainsi, une classe de terminale a invité les élèves de l'UPI à participer à un cours sur l'ordinateur. Ils les ont encadrés, accompagnés pendant toute l'heure, en présence des enseignants. Certains même nous posent des questions pour devenir éducateurs spécialisés. » L'exemple peut parfois susciter des vocations ! ■

1. Cet établissement regroupe un collège et un lycée d'enseignement général et technologique. Il est placé sous la tutelle de la congrégation des Oblates de l'Assomption. Adresse : Passage de Graville, 91620 La Ville-du-Bois.

Internet : www.isc-villedubois.com
2. Classe d'intégration scolaire.

LES UPI DANS LE TEXTE

Le Bulletin officiel* définit la scolarisation des élèves handicapés dans les établissements du second degré et le développement des unités pédagogiques d'intégration (UPI). Extraits.

« La scolarisation en milieu ordinaire représente pour les élèves handicapés de meilleures chances de réussite scolaire et d'épanouissement personnel. Elle constitue une étape déterminante pour l'intégration sociale et professionnelle. La mission conjointe des inspections générales de l'éducation nationale et des affaires sociales menée durant l'année 1998-1999 l'a confirmé. [...] »

« L'intégration individuelle, et les solutions de proximité qu'elle rend possibles, continuera à être privilégiée lorsqu'elle répond aux besoins de l'élève et qu'elle est confor-

me aux souhaits de ses parents.

« Toutefois certains élèves ne peuvent réussir leur scolarité du fait des contraintes liées à leur état de santé ou à leur déficience [...]. Des modalités de scolarisation plus souples, plus diversifiées sur le plan pédagogique leur sont offertes par les dispositifs collectifs d'intégration [...]. Ces unités (UPI) favorisent l'établissement de liens de solidarité entre l'ensemble des élèves d'une classe d'âge.

« L'objectif visé par l'UPI est avant tout d'assurer la continuité des parcours scolaires des élèves déficients sensoriels ou moteurs, au collège ou au lycée. L'unité est donc conçue pour permettre la gestion diversifiée de ces parcours qui s'élaborent, pour chaque élève, dans le cadre de son projet individualisé. [...] »

« Les dispositifs actuels ont fait la preuve de leur utilité, dès lors qu'ils offrent aux élèves la possibilité de poursuivre des apprentissages adaptés à leurs possibilités – même lorsque leurs acquis strictement scolaires sont très réduits – et celle laquelle que soit l'origine de leurs difficultés : retard mental global, difficultés cognitives électives, difficultés psychiques graves... »

« En règle générale, l'élève doit être capable d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie au collège, et disposer d'une capacité de communication compatible avec les enseignements scolaires, les situations de vie et d'éducation collectives. » ■

* Circulaire n° 2001-035 du 21 février 2001, BO n° 9 du 1^{er} mars 2001,

Plus de formation...

C'est un « regard mitigé » que pose André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, sur la voie d'accès à la titularisation d'enseignants par concours interne. Un problème, observe-t-il, qui ne concerne toutefois guère le 1^{er} degré, pour lequel le concours externe satisfait pratiquement à tous les besoins en enseignants. Dans le 2^d degré, en revanche, « le concours interne alimente plus de la moitié du flux des nouveaux titulaires ». Avec l'inconvénient que les candidats empruntant aujourd'hui la voie interne la considèrent plus volontiers comme une seconde chance d'accès à l'enseignement catholique – ayant échoué ou renoncé au concours externe – et non, comme naguère, comme une véritable voie de promotion interne. Des candidats plus jeunes donc, mais qui savent surtout que le concours interne « se réussit plus facilement ». Ce qui n'empêche pas le taux d'admission aux deux concours de faire aujourd'hui quasiment jeu égal, et ne préjuge bien sûr en rien du niveau respectif – hors connaissance disciplinaire, une même licence étant requise – des candidats de chacune des filières. De fait, analyse André Blandin, le concours interne est de nature plus « professionnelle », mais il a une grave lacune : il manque aux candidats tout l'apport de formation et d'encadrement dont bénéficient les titulaires de la voie externe*. L'enseignement catholique, avec ses fonds de formation continue, tend d'ailleurs – et « doit plus encore s'y attacher » – à renforcer, dans un nombre croissant d'académies, les parcours de formation « professionnalisante », préalables à l'accès au concours interne.

* Cf. ECA 297, pp. 38-39.

Concours interne : la voie facile ?

Dans le 1^{er} degré, 10 % des postes ouverts aux concours le sont pour le concours interne, contre 67 % dans le 2^d degré. Les recalés du Cafep¹ tentent à nouveau leur chance pour enseigner en collège ou lycée, persuadés que l'interne est plus facile...

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Voilà bien longtemps, observe André Blandin², que nous avons une tradition de réussite au concours interne, auquel nous préparons activement nos professeurs. » Aujourd'hui, la « tradition » demeure, mais les motivations et profils des candidats ont bien changé. Ce qui était voie de promotion interne tend à devenir, de fait, plutôt voie de contournement du concours externe, pour des candidats plus jeunes que par le passé. Si dans le 1^{er} degré, devant l'afflux de candidats au concours externe, relevé par Pierre Abgrall³, seuls quelque 10 % de l'ensemble des postes ouverts chaque année sont pourvus par le concours interne⁴, dans le 2^d degré, en 2004, 67 % des postes ouverts l'ont été pour le Caer⁵ (cf. histogramme ci-dessous). C'est que de plus en plus de candidats sont en fait des « recalés » du concours externe : près des deux tiers d'entre eux ayant auparavant tenté le Cafep une, voire deux ou trois fois, observe Blandine Thion⁶. Des candidats plus jeunes donc que par le passé, qui s'efforcent de comptabiliser leurs trois années de service public requises (cf. « Le point ») avant de s'engager non plus dans une voie de promotion mais bien d'entrée dans l'enseignement catholique, ce concours interne étant réputé plus facile que l'externe.

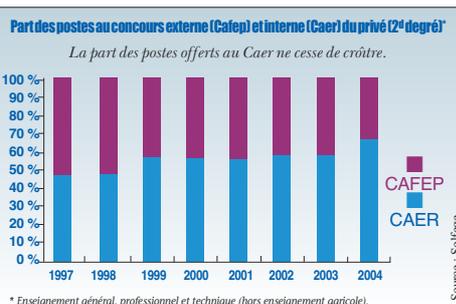
Et pourtant, en 2005, pour l'enseignement général et l'EPS⁷ par exemple, moins d'un tiers des candidats, soit 1 183, a pu être admis – pour 1 975 postes offerts ! Au fil des ans, et c'est le second constat, le taux de réussite au Caer s'effondre (cf. tableau ci-dessous) : le « taux de rendement » (nombre d'admis/nombre de postes) est passé, toutes disciplines confondues, de 93 % en 1997 à 55 % en 2005. Un mouvement exactement inverse à celui observé pour

le concours externe, dont le taux de rendement a crû de 45 % à 71 % entre 1997 et 2004. Il peut y avoir là des enseignements à tirer du niveau de préparation de certains candidats...

Se posera aussi peut-être la question de l'entretien de pré-accord de la commission académique de l'accord collégial, nécessaire préalable à l'enseignement en établissement catholique pour la voie externe, et qui n'est pas demandé actuellement pour la voie interne, bien qu'elle soit devenue majoritairement, on l'a vu, une simple voie de contournement de « l'externe ».

Mais qu'est-il donc advenu, au passage, de la « tradition » de vraie promotion interne de l'enseignement catholique ? Elle a en fait bien joué son rôle, puisque, note Blandine Thion, si en 1997, dans l'enseignement général, 43 % des enseignants étaient « certifiables », ils n'étaient plus que 24 % en 2004, toutes disciplines confondues. Entre-temps, l'essentiel des demandes de promotion a pu être satisfait. Et pour les autres, il est vraisemblablement peu probable qu'un candidat potentiel de 50-55 ans ait envie de se remettre au « bachotage » d'un concours. ■

1. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat.
2. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.
3. Président de l'Association nationale des centres de formation pédagogique (ANCFP) et directeur du CFP de Brest.
4. Chaque recteur décidant du nombre de postes accessibles par cette voie.
5. Caer/PC : Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (enseignement général et EPS). Caer/Capet : Concours d'accès à l'échelle de rémunération/Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique. Caer/PLP : Concours d'accès à l'échelle de rémunération/Professeur de lycée professionnel.
6. Responsable de formation à l'Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique (Unapec).
7. Éducation physique et sportive.



Taux de réussite au concours interne du 2^d degré (Caer) du privé*

Le taux de réussite est décroissant pour le concours interne.

Année	Nb postes Caer	Admis Caer	Tx de rendement
1997	1 750	1 636	93,49 %
1998	1 758	1 666	94,77 %
1999	2 500	2 264	90,56 %
2000	2 350	2 134	90,81 %
2001	2 350	1 975	84,04 %
2002	2 775	2 052	73,95 %
2003	2 774	1 866	67,27 %
2004	2 775	1 734	62,49 %
2005	2 775	1 524	54,91 %

* Enseignement général, technique et professionnel. Chiffres France métropolitaine et Dom-Tom (hors enseignement agricole). Source : Solège

Le point

Présenter le concours interne

Premier degré

● Deux voies d'accès¹ par concours sont ouvertes à des candidats ayant au moins 3 ans de services effectifs – même non continus – dans l'enseignement catholique.

– Le « premier concours interne » (oral face à un inspecteur et un formateur) est destiné aux titulaires du diplôme d'instituteur (après bac) ou d'études supérieures d'instituteur (après Deug²), qui veulent devenir professeurs des écoles, sans avoir pour autant une licence. Après le concours, ils sont nommés « contractuels provisoires », ont une inspection de contrôle, et voient l'année suivante leur statut changer, dans le même poste.

– Le « second concours interne » s'adresse aux suppléants titulaires d'une licence³. Après le concours, durant leur année de « contractuel provisoire », ils sont nommés dans une école de leur département, sont inspectés, mais doivent aussi suivre une formation de 8 semaines – généralement en deux modules – en centre de formation pédagogique (CFP).

– Une troisième voie est ouverte, par ancienneté, pour le professorat des écoles, en fonction des critères de classement sur la liste d'aptitude : ancienneté, note pédagogique, diplômes universitaires et professionnels. Il faut être instituteur titulaire en fonction, avoir accompli 5 années de services effectifs et s'adresser à l'inspection académique pour connaître les démarches à effectuer pour figurer sur la liste d'aptitude.

Second degré

● ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET EPS

Le concours est ouvert aux Bac+3⁴, justifiant de trois ans de service public, national ou territorial (et ce, quelle que soit la fonction), et enfin « ayant enseigné dans un établissement sous contrat pendant tout ou partie de la période comprise entre le 1^{er} septembre de l'une des six dernières années scolaires et la date de clôture des inscriptions au concours » (cf. *BO* n° 28 du 21 juillet 2005).

La préparation peut se faire : par correspondance (Cned⁵ notamment) ; au sein de certains IUFM⁶ ayant passé convention avec les Arpec⁷, à raison d'une demi-journée à un jour par semaine ; en suivant, après sélection sur dossier, une formation, généralement de 6 semaines, au sein de l'un des 7 centres de formation de l'enseignement catholique ; en assurant soi-même sa préparation.

Une fois réussi le concours, le lauréat effectue une période probatoire d'un an en vue de sa certification. Il est généralement accompagné par un professeur-tuteur. Il a aussi accès à des formations courtes professionnalisantes, coordonnées et financées sur budget régional par les Arpec, et à des formations disciplinaires, coordonnées et financées sur budget national par l'Unapec. Au final, son concours est validé par une inspection suivie d'un entretien... Sachant que l'inspecteur peut aussi demander au stagiaire de « redoubler » son année probatoire.

● ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Le cursus est identique à celui de l'enseignement général, mais les conditions d'accès sont plus ouvertes et pour le moins variées. Ce peut être par exemple, en alternative au diplôme bac+3, une pratique professionnelle de 5 ans en qualité de cadre.

Se renseigner

Sur internet : www.formiris.org (rubrique : « Comment devenir enseignant »).

1. Par ailleurs, jusqu'en 2005 – filière supprimée depuis par le ministère – le « concours spécial d'instituteur » a permis chaque année à quelque 500 suppléants (après 4 ans de service), n'ayant ni licence ni Deug, d'être titularisés instituteurs (avant de passer ensuite, pour certains, le concours interne de professeur des écoles).

2. Diplôme d'études universitaires générales.

3. Dans certaines régions, le concours est aussi ouvert aux mères de familles d'au moins 3 enfants, et aux sportifs de haut niveau, qui ont pu rester suppléants même sans licence, et peuvent donc accéder à cette voie de promotion.

4. Sont toutefois dispensés de licence les pères et mères de familles d'au moins 3 enfants, et les sportifs de haut niveau.

5. Centre national d'enseignement à distance.

6. Institut universitaire de formation des maîtres.

7. Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.



D. R.

Laurent Demarny prof d'histoire-géo

Ce concours, il l'a pour le moins consciencieusement préparé, « voulant mettre toutes les chances de [son] côté ». Laurent Demarny, 37 ans bientôt, a ainsi enchaîné, dans une douzaine d'établissements, cinq années de suppléances dans son académie de Lyon. Avant de s'inscrire, en 2003-2004, à la formation dispensée par le Cepec*, à Craponne (Rhône). En fait, reconnaît-il aujourd'hui, « je pensais que le concours était plus difficile, et j'ai regretté de ne pas l'avoir passé plus tôt ». Du moins, la formation, « très balisée », l'a comblé, et a même été « déterminante pour [sa] réussite », avec ses modules – 3 de quinze jours et 1 d'une semaine – de pédagogie, didactique, et bien sûr disciplinaires. Dans sa promotion d'ailleurs, 22 des 26 candidats en histoire-géographie ont été reçus.

Une petite déception à la sortie : aucun poste n'était disponible. Il a dû continuer un an encore ses suppléances, avant, cette année enfin, d'être nommé « certifié stagiaire » dans deux établissements, éloignés d'une trentaine de kilomètres l'un de l'autre : les collèges-lycées Notre-Dame-de-Bellegarde à Neuville-sur-Saône, et Pierre-Termier à Lyon. Mais, confiance, d'ici deux à trois ans ans, Neuville devrait être son seul établissement d'attache.

Confiance donc, constance, on l'a vu, passion aussi, pour sa discipline première, l'histoire, dans laquelle il avait décroché en 1998, « en prenant un peu [son] temps », comme il le confie en souriant, un DEA** avec un mémoire sur les « mauvais » empereurs romains du 1^{er} siècle.

Mais au fait, pourquoi l'enseignement, et pourquoi le privé ? « Au début, ce fut un peu le hasard des postes disponibles. Mais au fur et à mesure, je m'y suis trouvé tout à fait bien. Appréciant toute l'attention portée à l'élève par les équipes pédagogiques, et leur suivi d'encadrement. » Même s'il est vrai aussi que « l'on n'a pas affaire à des élèves trop difficiles », et bien sûr, que « j'ai ainsi pu rester dans ma région ».

Mais Laurent compte bien maintenant « s'impliquer plus avant encore dans la vie de [son] établissement »... une fois acquise sa certification, après son inspection du premier trimestre prochain. Une inspection qu'il prépare assidûment, bénéficiant de l'aide d'un professeur-tuteur avec lequel échanger sur son enseignement, et qui va venir l'observer enseigner, tout comme lui pourra suivre ses cours pour enrichir son expérience. Sans oublier les deux cursus de préparation – d'une semaine chacun, à Toulouse – assortis de « conseils très pratiques » pour une inspection réussie.

JLBB

* Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil.

** Diplôme d'études approfondies.

Indispensables contributions des familles

En souhaitant n'exclure aucun élève pour des raisons financières, l'enseignement catholique doit calculer au plus juste les contributions des familles, et organiser plus encore des systèmes de solidarité en cohérence avec ses engagements.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

C'est aujourd'hui une famille sur deux qui inscrit au moins l'un de ses enfants dans l'enseignement catholique, rappelait à la rentrée Paul Malartre, son secrétaire général. Mais si son projet éducatif séduit, il a aussi, pour les familles, un coût, celui de leurs « contributions ». Si les établissements sont libres d'en fixer le montant, et si la loi (cf. encadré) en définit précisément l'usage, cette apparente clarté souffre encore, parfois, de la défaillance des contributions publiques, conçues pour

permettre l'exercice du « pluralisme scolaire, expression de la laïcité », qu'évoquait aussi Paul Malartre. Ce qui explique la diversité des efforts financiers demandés aux familles, les moyennes du tableau ci-contre ne rendant que très imparfaitement compte de l'amplitude des différences d'un établissement à l'autre.

Dans le strict esprit de la loi

Et comment faire autrement, lorsque l'on sait, par exemple, que pour les écoles, le forfait communal, censé équivaloir aux dépenses de la commune d'accueil de l'école pour les élèves

du public, varie en fait de 100 à 1 300 € par an ! Sans oublier les classes de maternelle, encore trop souvent négligées par des communes qui ne leur accordent aucun subside. Ou encore, dans le primaire, le problème des 35 % d'élèves qui ne sont pas scolarisés dans leur commune de résidence, laquelle ne fait pas – injustice heureusement comblée par une loi dont les décrets sont imminents – bénéficier leur école d'accueil du forfait communal. Et, pour le second degré, les forfaits d'externat évalués parfois « à la louche », plus ou moins pleine, par départements et régions. Les Ogec¹ pourraient dès lors être tentés d'appliquer des tarifs différenciés selon la commune de résidence de l'élève, mais sans doute ne le font-ils pas, puisque c'est interdit...

MONTANT DES CONTRIBUTIONS*

	PROVINCE	PARIS ET GRANDES VILLES
ÉCOLES	Entre 150 et 300 €	Entre 300 et 800 €
COLLÈGES	Entre 300 et 500 €	Entre 600 et 1 000 €
LYCÉES	Entre 400 et 700 €	Entre 800 et 1 200 €

* Par élève et par an, recommandées par la Fnogec.

Attention : ces fourchettes de contributions recommandées pour répondre aux besoins légalement non couverts par les collectivités publiques, n'intègrent pas la cantine, les garderies, les études surveillées, et bien sûr un éventuel internat. Ainsi, naturellement, que ce qui relève de participations facultatives, telles assurances, activités sportives, sorties culturelles ou linguistiques et transports. Au total, ces contributions représentent entre 20 et 40% des ressources annuelles des établissements.

CONTRIBUTIONS DES FAMILLES : CE QUE DIT LA LOI

« Le régime de l'externat simple pour les classes placées sous le régime de l'association est la gratuité. Toutefois, une contribution pourra être demandée aux familles, premièrement pour couvrir les frais afférents à l'enseignement religieux et à l'exercice du culte ; deuxièmement pour le règlement des annuités correspondant à l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs affectés aux classes sous contrat, pour l'acquisition du matériel d'équipement spécifique, scolaire ou sportif, ainsi que pour la constitution d'une provision pour grosses réparations de ces bâtiments. « Le contrat précise le montant des redevances correspondantes, ainsi que celles demandées aux familles des externes surveillés, des demi-pensionnaires et des internes. »

Article 15 du décret 60-745 du 28 juillet 1960 modifié, autorisant les établissements sous contrat d'association à demander une contribution financière.

CANTINES : CE QUE PERMET LA LOI

Un article du Code de l'éducation* est trop souvent méconnu des élus municipaux : « Les collectivités locales peuvent faire bénéficier des mesures à caractère social tout enfant sans considération de l'établissement qu'il fréquente. »

Voilà qui devrait leur permettre de traiter équitablement tous les enfants résidant sur leur territoire, quel que soit le choix éducatif des parents. En apportant notamment aux enfants du privé une aide à la restauration, pour 2 à 3 € par repas, comme le font déjà quelques trop rares communes.

Une négociation indispensable, quand on sait que le coût de cantine, pour les demi-pensionnaires, peut atteindre l'équivalent, voire dépasser le montant de la contribution scolaire.

* Article 533-1.

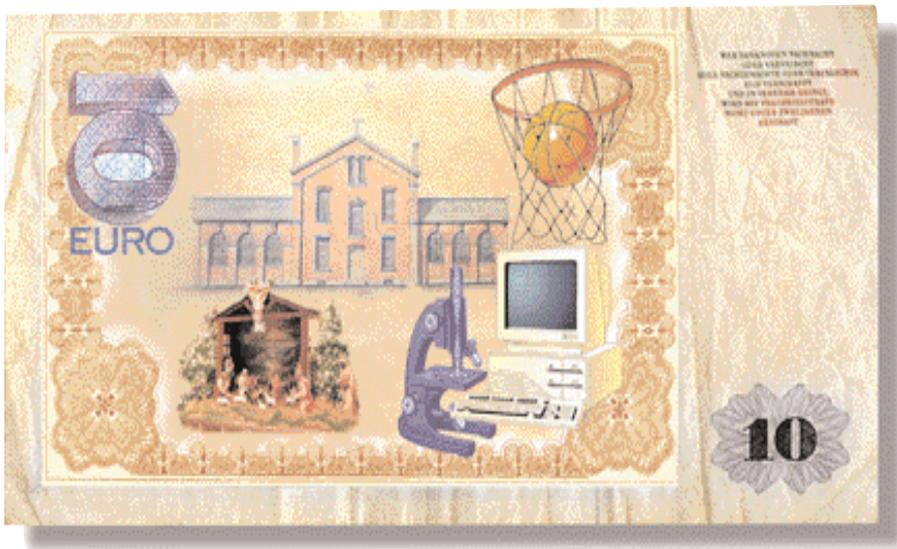
Pour tous ces cas, les contributions des familles compensent alors ces « défaillances »... Mais pour l'essentiel, fort heureusement, il s'agit d'utiliser les contributions dans le strict esprit de la loi :

- investissement et entretien immobilier - bâtiments scolaires et administratifs, mais aussi chapelles et lieux de prière - qui devraient absorber, analyse Anne Barré, juriste à la Fno-gec², une grande part des contributions. Mais comment faire, poursuit-elle, lorsque, dans les campagnes, les contributions « sont bien souvent inférieures à 150 € dans le primaire, ne suffisant des lors pas, et de loin, à l'entretien correct minimal des bâtiments ? Une vraie question pour les toutes prochaines années » ;

- acquisition du matériel d'équipement spécifique, scolaire ou sportif ;
- financement des « spécificités pédagogiques » des établissements catholiques d'enseignement qui requièrent des moyens humains renforcés : en primaire, initiation aux langues et prise en charge de surveillants ; en collège-lycée, soutien scolaire par des personnels d'éducation ; etc. ;

- financement des « spécificités chrétiennes » des établissements (enseignement religieux et exercice du culte catholique, proposés aux élèves) : prise en charge des salaires des animateurs en pastorale scolaire (APS), organisation de recollections et autres frais d'animation pastorale, mise en place d'une crèche pour le temps de Noël... ;

- et puisque le « caractère propre » de l'enseignement catholique implique qu'il soit ouvert à tous, les contributions des familles peuvent aussi permettre la mise en place d'une politique sociale de « quotient familial³ », c'est-à-dire de contributions différenciées selon les ressources des familles. Une politique dans les faits encore « très minoritaire », observe la Fno-gec, qui milite fortement pour son extension. En constatant aussi l'inefficacité de la formule « sur simple déclaration du revenu des parents », et recommandant donc la présentation de « justificatifs de ressources ». Pour des revenus allant de 1 à 5, les contributions peu-



Exemples. Le panneau de basket, l'ordinateur, le microscope et la crèche de Noël ne seraient pas là sans les contributions des familles...

vent dès lors varier de 1 à 3 au maximum, en instituant 5 à 7 paliers. Une telle démarche de solidarité n'en nécessite pas moins une étape préalable d'explication aux familles, et sans doute une forte implication pour cela de l'Apel⁴ de l'établissement.

Sujet délicat

Dans le même esprit, « une politique plus audacieuse en direction des fraternités semble nécessaire », encourage la Fno-gec, qui regrette que « les établissements soient encore trop frileux par rapport aux réductions accordées aux deuxième, troisième... enfants d'une même famille ». En suggérant même que ce système - au nom de la solidarité in-

terétablissements, officiellement prônée lors des récentes assises - soit mis en place au sein d'un réseau de plusieurs Ogec.

Encore faut-il, pour mener à bien cette politique sociale d'utilisation des contributions des familles dans l'esprit de ce que veut être l'enseignement catholique - qui accueille près de 2,1 millions d'élèves -, que les établissements disposent de contributions suffisantes.

Une façon aussi de poser - sujet délicat - la question de la gratuité, totale ou partielle, pour les enfants des personnels enseignants et non enseignants, soit près de 200 000 personnes. Cette gratuité devant être clairement conditionnée par la situation économique de l'établissement. ■

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique
3. Une autre formule consiste à mettre en place un « fonds de solidarité », alimenté par une part de chaque contribution. Ce qui permet de limiter la charge pour les familles les moins favorisées. La Fno-gec observe que cette action de solidarité, de mise en œuvre plus aisée, est « plus fréquemment » mise en place par des établissements.
4. Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.

POUR ÊTRE OUVERTS À TOUS...

Associés au service public d'éducation et fidèles à l'éthique qui les anime, les établissements de l'enseignement catholique se doivent d'être ouverts à tous.

Pourtant, bien des participations publiques qui nous sont légalement versées ne correspondent pas au coût de l'élève externe de l'enseignement public. Il nous faut alors nous retourner vers les familles et leur demander une contribution plus importante que celle qu'elles devraient assurer.

L'un des objectifs de notre Fédération est d'apprécier le coût de l'élève de l'enseignement public au niveau de l'école, du collège et du lycée, de façon à renégocier les participations publiques, afin d'arriver à l'équité de traitement qui nous est reconnue par la loi. Il nous faut faire en sorte que les contributions demandées aux familles correspondent strictement aux financements des investissements et du caractère propre, comme la loi, là encore, nous y autorise.

Il pourrait être envisagé dans certains cas des allègements des contributions familiales si nos négociations avec les différentes collectivités ont abouti. À l'inverse, faute de moyens financiers, les établissements devront forcément trouver les possibilités de réaliser les investissements et les mises aux normes indispensables à leur pérennisation.

Enfin, et pour être ouverts à tous, il revient aux établissements de moduler les contributions familiales pour tenir compte du nombre d'enfants et des moyens des familles.

JACQUES GIROUX, PRÉSIDENT DE LA FNOGEC

crimes et délits

Heure de vie de classe en terminale STT¹ au lycée Notre-Dame² de Verneuil-sur-Seine (Yvelines). À l'ordre du jour, choisi par les élèves, les peines infligées aux chauffards et criminels sexuels. Comment traiter les récidivistes ? Quel comportement responsable au volant ? Comment confronter ses convictions intimes sur la question de la peine de mort ?

Julia : Le thème que l'on a retenu pour cette heure de vie de classe, c'est la légèreté des peines encourues par les

24 ferme. Ça peut paraître dérisoire pour une petite fille de 9 ans.

Alexandre : Mais ce n'est pas volontaire non plus...

Julien : Le cas de la fillette, c'était pas l'histoire de celle qui sortait de classe ? Tu trouves que le chauffard qui l'a renversée a été justement pénalisé ?

Julia : Ce garçon-là a brisé une vie. Je ne pense pas que ce soit une peine suffisante. Mais quand tu commets une chose pareille, tu t'en veux jusqu'à la fin de tes jours.

Julien : Quelle peine devrait être infligée au chauffard, qui ferait prendre

me avant de prendre la route, continuent de le faire.

Julien : Est-ce que vous trouvez ces campagnes efficaces ?

Clemence : Quand on les voit, ça nous choque. Mais quelque temps après, on les oublie, on n'y pense plus.

Julien : Tu peux nous donner un exemple ?

Clemence : Je me souviens qu'on voyait une mère prendre le volant, avec ses enfants qui n'étaient pas attachés. L'un à l'arrière était projeté contre l'appui-tête, l'autre passait à travers le pare-brise.

Alexandre : Le meilleur média pour les campagnes, c'est la télé. Montrer une carcasse de voiture accidentée aussi, ça peut être efficace.

Julien : Alex, toi qui es conducteur... Tu es en train de conduire, et tu entends une campagne à la radio. Ça te fait quoi ?

Alexandre : Sur le moment, ça me fait quelque chose, ça m'interpelle,

Julien : Il y a deux ans, on voyait des images de la Sécurité routière affichées en bordure d'autoroute. Est-ce que c'est quelque chose qui interpelle ?

Julia : À mon avis, pas suffisamment. Parce que ce n'est pas assez réaliste.

Alexandre : Aux Mureaux, il y avait une carcasse accidentée...

Julia : Quand tu vois ça, tu ralentis, mais tu ne vas pas penser à ce qui s'est passé. Tu ralentis un peu, mais c'est tout.

Alexandre : Sur une route où tu vois des croix et des pots de fleurs, tu vas ralentir.

Julia : Ça ne vient pas de l'État, ça vient des familles. C'est spontané, ça touche beaucoup. C'est plus marquant, tu vas ralentir. Moi je trouve qu'en France, les pubs ne sont pas très percutantes.

Sandrine : Ce qui fait le plus peur, c'est la répression.

Alexandre : Autour des radars, tu vois les gens ralentir, mais une fois le radar passé, ils accélèrent de nouveau.

Marine : Je connais quelqu'un qui a eu un accident avec œdème cérébral, traumatisme crânien et une hanche de cassée. On était tous super inquiets, lui ne se souvient pas de ce qui

Photos : S. Bizouard



« Ce qui fait le plus peur, c'est la répression. »

« La vie d'un criminel n'a aucune valeur. »

chauffards responsables d'homicides et par les criminels sexuels. Le fait que ces peines sont parfois disproportionnées.

Julien : Tu as un exemple là-dessus ?

Julia : J'ai trouvé des articles sur quelqu'un qui, en sortant de boîte de nuit, a conduit sous l'emprise de l'alcool et a provoqué un accident qui a tué la personne qui était à côté de lui ainsi que celle qu'il avait percutée. Il a pris trois ans de prison avec sursis et une suspension de permis de deux ans, avec obligation de repasser l'examen...

Julien : C'est déjà un exemple concret de peine donnée à quelqu'un qui a provoqué un accident de la route. Est-ce qu'elle reflète le mal qui a été fait ? Demain, tu as un accident, tu tues quelqu'un. En te retirant ton permis, on t'enlève la possibilité de tuer, mais on ne te punit pas pour ton acte.

Daphné : Pour moi, ce n'est pas le problème. On punit, mais pas assez. Une vie vaut plus que deux ans de prison.

Julie : Ça dépend de la personne qui a causé l'accident. Je pense à une petite fille de neuf ans tuée par un homme de vingt-cinq ; il a écoupé de 36 mois de prison avec sursis dont

conscience du risque encouru et de la gravité de l'accident qui a été causé ?

Alexandre : Avec un retrait de permis à vie, au moins, il n'aurait plus l'occasion de refaire ça.

Julien : Si tu prends l'exemple d'un commercial, sans voiture, il ne pourra plus travailler. On remarque quand même que ces peines de prison, ce sont des peines avec sursis.

Clemence : Il faut de la prison ferme et des dommages et intérêts.

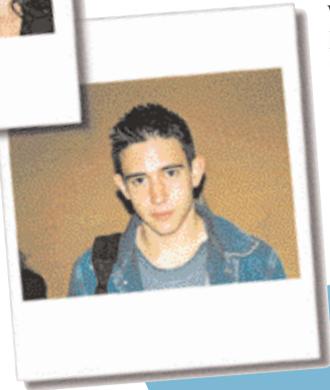
Alexandre : Comment veux-tu qu'un jeune de vingt-cinq ans paie des dommages et intérêts ?

Clemence : Si la victime doit être hospitalisée des mois et des mois et que la famille ne peut pas payer !

Alexandre : Il y a des assurances pour ça.

Julien : Il y a des grandes campagnes sur les accidents de la route. « Roulez moins vite », « Ne buvez pas quand vous prenez le volant »... Est-ce que l'État joue son rôle de surveillance des routes ? Un accident, est-ce que ça montre l'échec d'une campagne de sensibilisation ou est-ce que ça donne le point de départ d'une campagne de la Prévention routière ?

Alexandre : Il y a de plus en plus de contrôles, mais ceux qui buvaient déjà, mêm-



s'est passé. Il avait pris un poteau. Ça, ça fait beaucoup plus réfléchir qu'une publicité fictive.

Julia : Si tu connais la personne, ça a plus d'impact sur toi.

Marine : Quand on n'a pas de nouvelles pendant trois jours, on a trop peur ! On ne pense plus qu'à ça. Maintenant, tout le monde fait très attention au volant dans l'entourage de cet ami.

Alexandre : Est-ce que vous pensez qu'il faudrait un nouvel examen, adapté aux chauffards ?

Marine : Il faudrait un examen plus axé sur des situations comme celles dans lesquelles se produisent les accidents. Leur montrer toutes les situations dangereuses.

Julien : Et si l'on créait un simulateur d'accident comme pour les pilotes d'avion ? Est-ce que ça marquerait, ça ?

Julia : La personne qui a vingt-quatre mois de prison, je pense qu'elle ne refera plus jamais d'excès de vitesse quand elle reprendra le volant. Il y a deux types de chauffards. Certains, totalement inconscients, conduisent en ayant fumé du cannabis ou bu de l'alcool. Mais il y a aussi ceux qui ne font pas exprès. Comme la personne qui renverse trois piétons en faisant une marche arrière.

Julien : Il y a trois ans, un homme de 70 ans a fauché trois pompiers qui intervenaient sur le bord de l'autoroute. Il roulait à 180 km/heure. Deux des pompiers sont décédés, le troisième a été grièvement blessé. L'homme a été condamné à six mois de prison avec sursis et une amende dérisoire. Il y a trois semaines, il a été repéré sur l'autoroute à plus de 40 % au-dessus de la limite de vitesse autorisée.

Marine : On devrait avoir un permis « S », spécial « sénile », comme le « A » des apprentis et l'autocollant pour la conduite accompagnée. Pour la majorité, les vieux conduisent soit trop

lentement, soit trop vite, et dans les deux cas c'est dangereux.

Alexandre : En Irlande, après 75 ans, les personnes âgées ne peuvent plus conduire. Alors que beaucoup en seraient encore capables. Il faudrait leur faire passer des tests de vision et de réflexes.

Julia : À partir du moment où se pose le problème de la sénilité, il devrait y avoir des mesures pour les personnes âgées.

Sylvie Müller³ : Imaginons que vous sortez d'une soirée, prenez-vous des précautions par rapport au conducteur ?

Marine : Je préfère dormir sur place ou prendre un taxi. Même si je connais très bien la personne, à partir du moment où elle a bu, je n'irai pas avec elle. J'ai pas envie de clamser. J'insiste pour qu'elle

reste. Mais si elle a envie de se suicider...

Julien : Vous pensez qu'il faut instaurer une entrée spéciale conducteur dans les discothèques ?

Marine : Ça existe déjà, avec des bracelets que portent ceux qui conduisent et qui s'engagent à ne pas boire.

Julia : Dans certaines boîtes, ils te font souffler dans le ballon. Il y en a aussi qui proposent des navettes pas très chères.

Julien : Dire « Vous avez consommé de l'alcool, je ne peux pas vous laisser prendre le volant », c'est autre chose que faire de la prévention.

Julia : Les gens sont plus tentés de boire en soirée qu'en boîte, parce qu'il n'y a pas de route à faire. On peut rester dormir sur place, et pas besoin de payer comme en boîte.

Flora : En boîte, je préfère porter le bracelet. On prend sur soi. C'est une question de respect des autres, et ça leur permet de s'amuser. Je préfère le porter, pour être sûre. Les pots ont plus tendance à rigoler.

Julia : En général, ça tourne. Une fois c'est un tel, une autre, tel autre.

Emmanuel : On n'est pas non plus obligé de boire pour passer une bonne soirée.

Alexandre : On avait prévu aussi de parler des criminels récidivistes. Moi je pense qu'il faut les mettre à l'écart s'ils sont malades et qu'on n'arrive pas à les soigner.

Julia : La prison, c'est la meilleure solution. Quand tu y arrives pour avoir violé une petite fille, tu t'y fais corriger deux fois.

Marine : Quand un crime a été commis, les

gendarmes sont d'abord mis au courant, ensuite, il y a possibilité de déposer une main courante ou de porter plainte, puis c'est le jugement. Le verdict, généralement, c'est de la prison avec sursis. Ça dépend de l'âge de la victime, s'il s'agissait d'un mineur ou non.

Julia : C'est vingt ans de prison pour une victime de moins de quinze ans, perpétuité s'il y a eu torture ou acte de barbarie, trente ans si la victime est décédée. Il y a aussi un article du code civil qui déchoit le parent auteur du crime de son autorité parentale. Et dans ce cas, la cour juge seule, sans jurés. Dans le cas d'un pédophile récidiviste, ça recommencera toujours parce que ça ne se soigne pas, à moins de lui faire prendre des cachets qui lui feront passer toute pulsion sexuelle. Sinon, c'est la castration ou la peine de mort.

Flore-Anne : C'est peut-être beaucoup la peine de mort. Tu l'enfermes, d'accord, mais tu ne le tues pas. Et il souffre plus ainsi.

Marine : Mon but, c'est qu'il arrête, pas qu'il souffre. Ce serait du sadisme sinon. Ces personnes-là sont folles, donc il n'y a rien à faire d'autre.

Flore-Anne : C'est vachement dur.

Marine : Tu veux dire que la vie d'un criminel vaudrait plus que celle d'une victime ?

Flore-Anne : C'est un crime, d'accord, mais la peine de mort, ce serait comme couper les mains d'un voleur !

Marine : Voler, c'est pas important, tuer, c'est autre chose.

Flore-Anne : Tu vas faire la même connerie que lui si tu le tues, alors !

Marine : C'est pas la même connerie. C'est plus quelqu'un de normal. La vie d'un criminel n'a aucune valeur. C'est plus la vie d'un homme. La vie des victimes, ça c'est la vie d'un homme normal.

Julia : Mais c'est sûr que, par exemple, le crime passionnel, ça mérite pas la peine de mort.

Flore-Anne : J'ai une amie qui s'est fait violer. Elle préfère se taire plutôt que de voir son violeur, quelqu'un de sa famille, aller en prison.

Julia : Ses parents sont au courant ?

Flore-Anne : Non, parce que ça détruirait sa famille, sinon. Lui, il est puni psychologiquement, parce qu'il y a ce secret avec cette amie. Il doit vivre avec ça.

Julia : Oui, mais il n'a que son regard à elle. S'il avait aussi le regard des autres, là, il verrait sa vie pourrie.

Propos recueillis par Sophie Bizouard

1. Sciences et technologies tertiaires.
2. 106 Grande-Rue, 78480 Verneuil-sur-Seine.
Internet : www.notre-dame-les-oiseaux.com
3. Leur professeur de droit et d'économie.

La zone germanique : l'école de la volonté d'orienter

FLANDRES

ALLEMAGNE

SUISSE
ALÉMANIQUE

AUTRICHE

La zone germanique couvre la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Suisse alémanique et les Flandres. Sa vision éducative exerce sur l'Europe centrale une influence qui remonte à l'Empire Austro-hongrois.

PÈRE GILBERT CAFFIN

La frontière sud de la zone qui nous intéresse suit assez bien le « limes » de l'Empire romain. Le déplacement de Rome vers Aix-la-Chapelle donnera naissance au Saint Empire

L'enfant, au centre du système, représente la plus forte richesse du pays et nécessite des investissements financiers et humains à la hauteur.

romain germanique, jamais identique à la Rome antique ou à Constantinople. Mais le rêve impérial ne tiendra pas longtemps. Les partitions du domaine entre les fils rappellent les exigences des tribus ancestrales : à chacun sa part et sa différence. Ainsi, le changement récent – commandé par l'évolution du droit

européen – de l'accès à la nationalité fut vécu, en Allemagne, comme une grave crise de conscience culturelle. Passer au droit du sol exigeait de renoncer au droit du sang, signe de la forte solidarité des origines.

Orientés dès dix ans

Héritier du Saint Empire, mais surtout fils des tribus barbares qui revendiquent encore leur particularisme dans des *Länder* sourcilieux sur leur identité, où l'on préfère l'État fédéral à l'Empire centralisé, l'enseignant est tiraillé par son rôle de représentant du gouvernement et de précepteur des familles. Défenseur du renom de la « tribu », il se doit de veiller à la bonne orientation de l'élève dans une complexité de propositions mises à sa disposition pour mieux coller à la réalité diversifiée de la jeunesse. Dès dix ans, il oriente les élèves. Sera-t-il bon conseiller des parents qui tiennent à ce que leurs enfants trouvent leur chemin dans la vie ?

Le professeur allemand n'est pas automatiquement reçu dans la fonction publique. Il

doit chercher un établissement susceptible de l'employer, afin que le *Land* puisse le recruter. Dans le *Land* de Bade-Wurtemberg, ce sera seulement après une période de probation et un examen final qu'il pourra devenir fonctionnaire. Après la Seconde Guerre mondiale, la Loi fondamentale du 23 mai 1949 a fait des enseignants les garants de la démocratie retrouvée. Ils doivent respecter cet ordre qui, en leur ôtant le droit de grève, les place au-dessus des conflits sociaux. Ils dépendent bien sûr du gouvernement du *Land* et non du niveau fédéral. Les directives éducatives sont donc négociées dans chaque *Land*, ce qui permet une adaptation régionale aux besoins des familles et de la société locale.

On a pris l'habitude de caractériser le système scolaire de la zone culturelle germanique par la « volonté d'orienter » le mieux possible et le plus tôt possible le jeune vers la filière qui lui convient. La préoccupation initiale des services publics et privés d'éducation est en accord avec le premier souci des familles : faire réussir le jeune dans la vie professionnelle. Alors qu'ailleurs on va d'abord parler de pro-

gramme et d'évaluation par rapport à des savoirs, ici il s'agit de prendre en compte l'intelligence et le caractère de chacun afin de définir ce qui lui conviendra le mieux, à chaque âge de sa croissance. On va parler de filières, de passerelles pour décrire le système. Et avouer qu'il s'agit bien de faire avancer chacun à son rythme et selon ses aptitudes plutôt que de le forcer à se couler dans un moule unique. On pourra souhaiter : « Surtout que le jeune ne s'ennuie pas à l'école ; et, si c'était possible, qu'il ait toujours un appétit d'apprendre aiguïté par la curiosité, plutôt que de le voir gavé comme une oie. »

Ainsi plusieurs établissements distincts sont offerts à la sortie de la *Grundschule* (école primaire) : le *Gymnasium*¹, l'*Hauptschule*² ou la *Realschule*³ qui se répartissent pratiquement la population scolaire par tiers.

« Si l'on pouvait, on donnerait bien à chaque élève un précepteur adapté à son génie propre ; le "cher petit" n'est-il pas l'espoir, l'avenir du groupe ? » ironisait, nostalgique, un vieil enseignant de Bavière.

L'originalité du système se traduit plus particulièrement dans la création de la *Hauptschule*. Ce type d'établissement dispense un enseignement qui se situe dans l'exacte continuité de l'école primaire avec laquelle il peut d'ailleurs partager un même lieu. Son but est de permettre aux jeunes d'acquiescer en cinq ans (complétant ainsi la période de scolarité obligatoire commencée à la *Grundschule*) un savoir général, avant d'entamer une formation professionnelle en apprentissage ou dans une école spécialisée.

Système dual

L'apprentissage et les métiers ont été valorisés par une longue tradition de transmission des savoir-faire initiée par les corporations. Du Moyen Âge, il reste bien des traces. L'enfant est premier et son avenir singulier doit être servi à son rythme, même s'il doit passer par des périodes de formation au travail plus concret. Les entreprises ont l'habitude de se soucier de la formation des apprentis. C'est dans cette zone culturelle que s'est développé le système dual de collaboration écoles-entreprises qui séduit tous les ministères européens de l'éducation depuis dix ans.

Quand il s'est agi de démocratiser l'enseignement, d'amener tous les jeunes à une scolarité longue, spontanément les pédagogues ont pensé qu'il ne fallait pas se priver de l'apprentissage.

Ainsi, presque naturellement, l'organisation scolaire, après s'être tournée vers le petit peuple des artisans, s'est-elle ouverte aux potentialités des entreprises et du monde de l'économie moderne. Le passage par quelques

années d'études équilibrées entre les savoirs théoriques et des heures de pratique dans le monde du travail, est apparu opportun pour beaucoup d'élèves découragés par les seules transmissions de savoirs sans applications concrètes. 79 % pour cent des jeunes sortant de l'école obligatoire sont orientés vers cette pratique éducative – à comparer avec les 80 % de bacheliers escomptés par la France.

À l'étranger, on s'écria longtemps (1950-1980) : « Voilà bien un système inégalitaire, bien peu démocratique ! » Mais devant la remontée spectaculaire de l'économie allemande, petit à petit, on en vint à venir observer ce fameux système dual – études-stages – qui semblait mieux adapté encore à la généralisation scolaire que les *Comprehensive Schools*⁴ britanniques. Le virage était flagrant au Conseil de l'Europe dans le début des années quatre-vingt.

Importance des émotions

L'enfant, au centre du système, représente la plus forte richesse du pays et nécessite des investissements financiers et humains à la hauteur. Les *Länder* consacrent une part importante de leur budget à l'éducation. De nombreuses écoles de village sont restées ouvertes malgré les mouvements de population. Le critère, ce n'est pas la rentabilité mais le service des familles.

Faut-il signaler ici que l'école n'est pas laïque ? La formation religieuse demeure, dans ces terres catholiques ou protestantes. Elle est intégrée au curriculum de l'élève tout au long de sa scolarité. Ce qu'on peut lire dans la constitution du Bade-Wurtemberg, est assez représentatif de l'ensemble de la zone culturelle : « La jeunesse doit être éduquée dans le respect de Dieu, dans un esprit de fraternité entre tous les hommes et de paix. Elle doit apprendre l'amour de son prochain, de ses concitoyens, de sa patrie. »

La trace explicite de l'apport chrétien demeure, en même temps que la liberté de conscience est préservée. Les références à Dieu et au prochain réunies dans une même phrase rappellent les deux commandements évangéliques⁵. La crise religieuse du XVI^e siècle a bouleversé l'Allemagne et tout le centre de l'Europe. Toutefois, cet ensemble a gardé son unité au-delà de la division des Églises, en référence commune à la morale de l'Évangile, sinon à sa foi.

Pour comprendre le fond de l'âme germanique qui privilégie, de génération en génération, la tradition des liens du sang, il faut souligner l'importance de la prise en compte de l'affectivité. Les émotions ne sont pas à combattre pour maîtriser leur débordement. Elles

apparaissent comme la source de l'énergie vitale. Nous pouvons reprendre ici l'image du végétal et de la sève qui monte et fait grandir.

La sensibilité de chacune des familles et des enfants doit être prise en compte très sérieusement.

Là, plus qu'ailleurs, on s'aperçoit que les systèmes sociaux et leur émanation éducative vont souvent à contre-courant du caractère ancestral des peuples, de leur mentalité, et tentent de l'équilibrer.

Certains ont pu croire que la Germanie continuait à marcher au pas de l'oie. Ceux-là s'arrêtaient à la seule importance de l'ordre, de l'obéissance aux règlements ; et voilà que dans le cadre des échanges franco-allemands, des professeurs français sont souvent déconcertés par la liberté que les enseignants d'outre-Rhin accordent à leurs élèves. En 1963, un professeur de Berlin-Ouest déclarait à la stupeur des Français présents : « Il faut que nous fondions notre pédagogie sur la "possibilité de l'insulte" de l'élève, sinon nous reviendrons à ce qui a permis Buchenwald ! »

1. Ce presque équivalent de notre lycée à l'ancienne réunit les deux cycles de l'enseignement secondaire. Il compte neuf classes, de la 5^e à la 13^e (8 dans quatre *Länder*). Il transmet une culture générale intensive et s'achève par le passage de l'*Abitur* (baccalauréat).

2. Cette école secondaire du premier cycle comprend généralement cinq classes, de la 5^e à la 9^e. Elle transmet une culture générale et prépare au *Hauptschulabschluss* (premier certificat de fin d'études) qui permet d'entrer en *dual Berufsausbildung* (formation professionnelle en alternance).

3. Cette autre école secondaire du premier cycle comprend 6 classes, de la 5^e à la 10^e. Elle transmet une culture générale approfondie et prépare au *Realschulabschluss* (diplôme scolaire intermédiaire) qui ouvre les portes du *Gymnasium*. Pour plus de détails sur le système scolaire allemand, consulter le site www.europaschool.net

4. En Grande-Bretagne, ces écoles secondaires spécialisées dans un domaine particulier du programme (la technologie, par exemple) accueillent des élèves de 11 à 16 ans. (Cf. *ECA* 297, pp. 44-45.)

5. « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit [...]. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » (Mt 22,37-39)

en résumé

Ce système scolaire se caractérise par les points suivants :

- **Les traditions culturelles de la zone :** la zone germanique.
- **Les accents prioritaires :** les jeunes eux-mêmes, l'orientation.
- **Les conséquences systémiques :** les filières, les passerelles.
- **Les qualités à développer :** la confiance en soi, les potentialités.
- **Les perspectives envisagées :** les métiers, les professions

L'alternance au collège

L'alternance est un moyen efficace pour permettre à des élèves de reprendre confiance en eux et de progresser. C'est l'objectif de la nouvelle troisième.

VÉRONIQUE GLINEUR

Réduire le nombre d'élèves qui quittent le système éducatif sans qualification : c'est dans cette perspective que s'inscrivent les dispositifs en alternance en 4^e et 3^e, qui se sont développés depuis 2003. « Pour des raisons diverses, rappelait, cette année-là, la circulaire de préparation de la rentrée, de nombreux élèves du collège perdent pied, voire se signalent par leur absentéisme. Parmi eux, beaucoup présentent une réelle motivation pour des activités plus concrètes. Une approche adaptée de l'enseignement au collège peut alors offrir les conditions d'une formation mieux adaptée à leurs goûts personnels et leur permettre d'élaborer un projet d'orientation : c'est ce qu'offrent les dispositifs d'al-

ternance¹. » Or, soulignent l'IGEN et l'IGAENR² dans un rapport conjoint intitulé « La mise en place de la formation en alternance au collège³ », « la mise en place d'une nouvelle organisation pédagogique de la classe de 3^e(⁴) ne peut pas être sans effet sur l'organisation de la classe de 4^e et la création des options de trois heures, et des modules de six heures de découverte professionnelle influence nécessairement les initiatives que peuvent prendre les établissements ou les services académiques en matière d'alternance en 4^e ».

Pour les auteurs, il convient de construire une « continuité pédagogique » entre la 4^e et la 3^e et de « raisonner en terme d'articulation entre les dispositifs offerts en classe de 4^e et les parcours possibles en classe de 3^e avec module de découverte professionnelle⁵ » qui devraient constituer « le cadre principal de la mise en œuvre de l'al-

ternance au cycle d'orientation ». Cette continuité pédagogique, souligne le rapport, doit être « perceptible et réelle, du moins pour les élèves qui ont bénéficié d'une alternance "lourde"⁶ en 4^e et qui ne releveraient pas d'une 3^e d'insertion ou

Les 3^{es} d'insertion devraient être maintenues afin de permettre à certains élèves de poursuivre une formation où l'alternance reste importante.

d'une autre structure à caractère dérogatoire [...] ». Quant aux 3^{es} d'insertion, elles devraient être maintenues afin de permettre à

DEUX PROPOSITIONS ADAPTÉES

Plusieurs éléments caractérisent une pédagogie de l'alternance au collège :

- Temps plus ou moins long passé en lycée professionnel ou en entreprise.
- Adaptation légère des programmes ou allègements substantiels.
- Maintien des élèves dans leur classe ou regroupement dans des structures spécifiques.
- Préparation du brevet ou abandon explicite ou implicite de cet objectif de certification.
- Partage ou non des objectifs pédagogiques avec le lycée professionnel et l'entreprise.
- Sélection des élèves par l'équipe pédagogique ou par l'autorité académique.

Deux propositions sont faites en fonction du profil des élèves :

ÉLÉMENTS DE L'ALTERNANCE DITE « LÉGÈRE »

À l'intention d'élèves qui éprouvent des difficultés scolaires mais dont on pense qu'au prix d'une remotivation et d'un suivi individuel attentif, ils auront la possibilité de poursuivre une scolarité en 3^e de collège, et ensuite en lycée (LP ou LEGT) ou de s'engager dans une formation en apprentissage.

- Temps réduit (de l'ordre de 10 % du temps scolaire) passé en dehors du collège.
 - Aménagement léger des programmes.
- Maintien de l'élève dans sa classe, quitte à y « individualiser » son parcours.
 - Préparation du diplôme national du brevet.
 - Accès, éventuellement, à une classe de 3^e « standard ».
- Interface avec les établissements et les entreprises partenaires, assurée par un enseignant.
- Sélection des élèves par les équipes pédagogiques et le chef d'établissement.

ÉLÉMENTS DE L'ALTERNANCE DITE « LOURDE »

À l'intention d'élèves en général plus âgés, au bord du « décrochage scolaire », pour lesquels on admet que certains parcours scolaires ne sont plus envisageables et que l'on s'efforce de préparer le mieux possible à une orientation vers un enseignement professionnel ou vers l'apprentissage.

- Durée suffisante des séquences en entreprise ou en lycée professionnel (entre 20 % et 50 % du temps scolaire).
- Adaptation significative des programmes, en cohérence avec les objectifs poursuivis et le temps disponible au collège.
 - Création d'une structure spécifique regroupant les élèves concernés.
 - Objectif de certification adapté (certificat de formation générale).
- Inscription dans un processus de préorientation explicite dans l'intérêt de l'élève.
- Conventions entre le collège et ses partenaires pour définir le partage des objectifs pédagogiques, modalités de la coopération et le suivi des élèves.
 - Sélection des élèves par l'autorité académique.

certains élèves de poursuivre une formation où l'alternance reste importante.

Pilotage

D'autre part, ajoutent les inspections générales, les élèves qui ont suivi une alternance dite "lourde" devraient pouvoir bénéficier en fin de 3^e d'une certification qui tienne compte de leur parcours. En effet, « [s]i des modalités spécifiques de certification destinées aux élèves ayant consacré une part importante de leur temps à l'alternance ne sont pas mises en place, on risque de les voir échouer le plus souvent au brevet, ce qui pourrait conduire les professeurs, les collégiens et leurs parents à associer durablement alternance et échec ». Solution pour que ces jeunes échappent à la spirale de l'échec : leur proposer, « [à] défaut [...] de modalités spécifiques de certification pour le brevet [...], de passer le CFG⁷ », ce qui permettrait de les installer dans une dynamique de progrès.

Les auteurs en appellent aussi à un réel pilotage des dispositifs d'alternance au collège. Pilotage

dont ils estiment qu'il est aujourd'hui défaillant. C'est ainsi que, dans nombre d'académies, des acteurs de terrain ont conclu, parce que le texte de cadrage annoncé dans la circulaire de rentrée 2004⁸ n'avait pas vu le jour, que l'alternance n'était plus une priorité. Une situation que déplorent les rapporteurs. L'alternance, qui permet « une véritable individualisation de la réponse apportée au besoin de chaque élève en difficulté [...], constitue en effet un moyen de redonner à chaque jeune une motivation pour apprendre et se projeter dans un avenir professionnel.

En fait, la réussite d'une véritable pédagogie de l'alternance suppose que soient réunies certaines conditions. Les programmes doivent être aménagés sans que pour autant « aucune discipline scolaire [ne soit] "secondarisée" ou oubliée. » Car « [t]outes participent à l'instruction et au deve-

loppement des élèves ; toutes seront indispensables si un élève souhaite reprendre une scolarité "standard" après un détour par l'alternance ; toutes offrent aux élèves des occasions de réussir ; ce qui est très important en l'occurrence ; toutes, enfin, [...] participent à la construction du futur citoyen », rappellent les auteurs. L'organisation de la formation doit reposer sur « une véritable interaction » entre les apprentissages au collège et les compétences acquises en entreprise ou en lycée professionnel. Interaction qui passe par l'élaboration « d'outils de communication entre les enseignants du collège, ceux du lycée professionnel et les maîtres de stage, [et par] la clarification des responsabilités respectives [du collège, du lycée professionnel et de l'entreprise] sur les différentes parties des savoirs et savoir-faire de référence [...] ». Autres facteurs de succès : l'engagement des familles, l'implication des entreprises qui accueillent les jeunes, l'intégration des élèves à la vie du collège, la mobilisation des enseignants et de l'équipe de direction, le climat scolaire et la qualité des relations qui règnent au sein de l'établissement.

Reste, comme le souligne le rapport dans sa conclusion, que si « l'alternance constitue un outil efficace pour permettre à des élèves en difficulté de reprendre confiance en eux et de progresser, [sa] mise en place en classe de 4^e ne peut exonerer d'une réflexion sur la résolution des difficultés en amont : tout doit avoir été fait, avant le collège, en 6^e et en 5^e, pour lutter contre la difficulté scolaire et le désenchantement des jeunes ». ■

1. Circulaire 2003-050 du 28 mars 2003, préparatoire à la rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées, BOEN 14 du 3 avril 2003.

2. Respectivement Inspection générale de l'Éducation nationale et Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.

3. Ce rapport de juin 2005 est disponible sur internet : www.education.gouv.fr/syst/igen/rappports.htm

4. Arrêté du 2 juillet 2004, « Organisation des enseignements au cycle d'orientation du collège », BOEN 28 du 15 juillet 2004, et arrêté du 14 février 2005, « Orientations pédagogiques relatives à l'enseignement de l'option facultative et du module de découverte professionnelle en classe de 3^e », BOEN 11 du 17 mars 2005.

5. La classe de 3^e avec module de découverte professionnelle remplace les classes de 3^e préparatoire à la voie professionnelle et de 3^e technologique.

6. Entre 20 % et 50 % du temps scolaire en entreprise ou en lycée professionnel.

7. Le certificat de formation générale auquel peuvent se présenter des élèves dans leur dernière année de scolarité obligatoire, garantit l'acquisition de connaissances générales dans le domaine du français, des mathématiques et des problèmes du monde contemporain.

8. Circulaire 2004-015 du 27 janvier 2004, préparatoire à la rentrée dans les écoles, les collèges et les lycées, BOEN 6 du 5 février 2004.



Ces enfants qui ont peur d'apprendre...

Instituteur spécialisé à ses débuts, puis rééducateur et psychologue clinicien, aujourd'hui directeur pédagogique du centre médico-psychopédagogique Claude-Bernard à Paris, Serge Boimare part de sa longue expérience pour analyser ce qui, chez certains enfants, « bloque la machine à penser »...

**PROPOS RECUEILLIS
PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

Vous observez que, quoi qu'on fasse, 12 % des enfants sortent de l'école sans avoir acquis les savoirs fondamentaux¹.

Serge Boimare : Ils sont aussi intelligents et curieux que les autres, mais au terme d'années de classe, ne parviennent pas à appréhender l'idée principale d'un texte, à écrire cinq lignes en respectant les règles élémentaires de grammaire, et ne peuvent enchaîner deux idées

Pour relancer la machine, il faut transformer les craintes en ressorts de la pensée. »

pour soutenir une argumentation. Encore plus grave : ils cultivent le mépris à l'égard de la chose intellectuelle. Ils sortent du système scolaire avec la conviction qu'il a une dette à

leur égard. Rassurez-vous ! Ce phénomène existait avant mai 68, avant la méthode globale, avant le collège unique ! Il alimente le découragement des enseignants confrontés à un public d'irréductibles.

Où rencontre-t-on ces enfants ? Dans les Clis, les Segpa², les classes et ateliers relais ? Ou à l'école primaire et au collège ?

S. B. : Dans toutes les structures spécialisées, bien sûr, mais aussi à l'école primaire et au collège. Ils y sont minoritaires, mais, en Zep³, ils peuvent représenter jusqu'à 75 % des élèves. J'ai travaillé dans un collège de Mantes-la-Jolie [Yvelines] où 25 % des troisièmes décrochaient le brevet des collèges tandis que 75 % le rataient.

Vous dites : « Il faut admettre qu'avec certains élèves, on ne dépassera jamais une parodie d'apprentissage. » Pourquoi ?

S. B. : Parce que ce sont des enfants dont l'organisation psychique repose sur l'évitement

de la pensée. Ils ne supportent pas la relation d'aide, n'acceptent pas de se soumettre à une règle, se sentent en échec dès qu'ils commencent un travail, sont confrontés en permanence à une image déplorable d'eux-mêmes ; toutes blessures qui sont réactivées par la relation pédagogique. Elle est invivable pour eux parce qu'elle fait flamber leurs peurs. Ce sont de grands rêtifs de l'apprendre. Ils ne disposent pas des compétences psychiques indispensables pour affronter les contraintes liées à toute situation d'apprentissage. Ils mettent en place des stratégies performantes et évolutives pour les éviter !

Ils se sentent confrontés au vide ?

S. B. : Dès la maternelle, on remarque qu'ils manquent d'autonomie, d'estime d'eux-mêmes, de capacités de représentation. Se confronter à ses manques, à l'incertitude, prendre les risques de la recherche, de la découverte, c'est trop déstabilisant pour un tel enfant. Il est plongé dans un grand malaise relationnel. Il se trouve confronté à l'abandon, à la désunion, au vide intérieur. Ce qui se passe en lui est trop fort pour qu'il puisse franchir les portes, dangereuses, du savoir. Non seulement il s'autodévalorise (« Je rate toujours tout, c'est de ma faute ») mais il est aux prises avec un sentiment de persécution (« Cet exercice est pour-ri », « C'est un truc pour les gonzesses », « Tu expliques mal ! »).

D'éventuelles manifestations bruyantes ne sont là que pour empêcher, plus encore, le travail de la pensée. À la longue, la mémoire, le langage, les repères psychomoteurs d'un enfant peuvent être perturbés par ce type de fonctionnement.

Cette curiosité non sublimée, captée par des préoccupations primaires qui ne supportent

LES LUNDIS DE L'ISP

Pour la septième année, l'Institut supérieur de pédagogie*, à Paris, propose avec le soutien de l'Arpec** Ile-de-France, un cycle de conférences destinées à des enseignants en formation initiale ou continuée. Le public est de plus en plus large et diversifié : inspecteurs, formateurs, parents, journalistes... Au programme de cette année scolaire : Philippe Corcuff (14 novembre 2005), Georges Felouzis (16 janvier 2006), Agnès Van Zanten (20 février 2006), Françoise Hatcheruel (13 mars 2006), Dominique Pasquier (3 avril 2006), Stéphane Beaud (15 mai 2006), Edgar Morin (date à déterminer).

MCJ

Les conférences ont lieu à l'Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas, 75006 Paris.

Tél. : 01 44 39 60 00. Internet : www.isp-formation.fr

* L'ISP assure la formation des enseignants du second degré et de leurs conseillers pédagogiques, en partenariat avec les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) de Paris, Créteil et Versailles.

** Association régionale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique.

pas le détour (proches du voyeurisme, du sadisme, de la mégalomanie), cette phobie du temps « suspendu », indispensable pour accéder à la réflexion, faire un retour sur soi, dans le calme, empêchent toute « reprise » personnelle, tout réaménagement, toute acquisition.

D'autant plus que le corps prend le relais : l'enfant a envie de bouger, il a trop chaud, ou trop froid, faim ou envie d'aller aux toilettes. Tous les prétextes lui sont bons pour s'échapper. Il ne lui reste alors plus qu'à s'installer dans un conformisme de pensée, stérilisant.

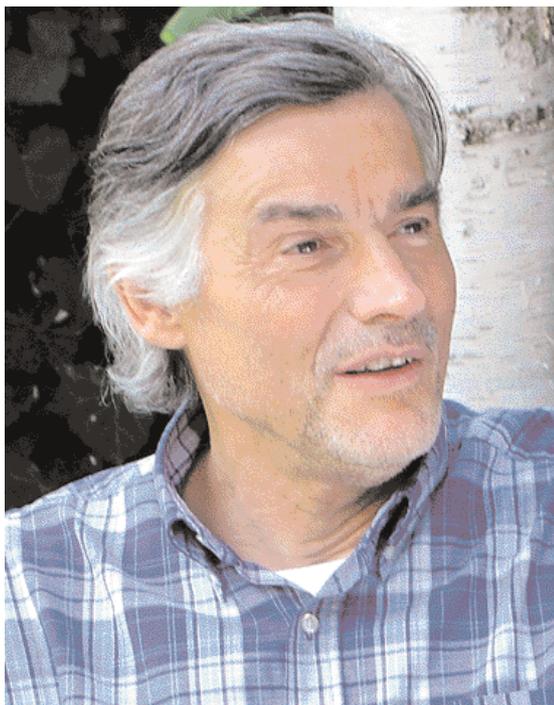
Que faire ?

S. B. : En tout cas, arrêter de dire que « c'est en augmentant le temps consacré aux savoirs fondamentaux, en prenant les élèves en petits groupes que l'on trouvera les solutions ». Si ces problèmes étaient dus à un sous-entraînement ou à un manque d'apport initial, il y a longtemps que nous aurions pu les régler ! Il m'est arrivé de prendre ces élèves seuls, avec l'accord de leur famille, et que les résistances continuent à se manifester. Pour eux, des cours particuliers ne servent à rien, puisqu'ils ne peuvent pas s'appuyer sur leur pensée propre. Il faut explorer d'autres pistes. Arrêtons d'avoir l'œil fixé sur les manques, il y a plus grave : l'incapacité à les affronter.

Mais puisque ces enfants sont perturbés par la relation pédagogique en elle-même !

S. B. : Pour relancer la machine, il faut transformer les craintes en ressorts de la pensée. Ne pas pratiquer l'humiliation ou la mise à l'écart, mais proposer une représentation scénarisée de leurs craintes qui va permettre d'en parler ; passer du personnel mal formulé à un contexte qui permette l'échange, grâce à la culture, aux métaphores. Surtout, ne pas utiliser l'histoire du quartier, de la famille ou l'actualité ; mais plutôt les mythologies, les contes, les romans. Comme ceux de Jules Verne, qui manient les peurs archaïques : dévoration, mutilation, perte des repères, disparition, engloutissement... On intéresse ces élèves en revenant aux sources pulsionnelles de la curiosité (le sexuel, la violence, la mégalomanie). Ils font l'expérience d'un savoir qui rassure. On nourrit leur imaginaire en leur proposant des figurations de leur inquiétude. Souvenons-nous que ce sont les plus démunis culturellement

qui sont le plus souvent en échec. Je propose donc, de la maternelle à la troisième, au moins une heure par jour de lecture à voix haute, faite par l'enseignant. Et puis, l'en-



traînement à l'expression orale. Cela afin de développer le fonctionnement intellectuel en s'appuyant sur une expression personnelle. Ces principes sont, en fait, ceux de la pédagogie active, à la portée d'un enseignant débutant.

Et le programme ?

S. B. : On peut choisir un thème de travail sur lequel on va décliner tous les cours, même en collège où les emplois du temps fractionnent les matières, pourvu que l'ensemble des enseignants prenne une heure chaque semaine afin de coordonner leur organisation, d'échanger, de parler des élèves. Rien de plus naturel pour démarrer un travail sur la communication, les soustractions ou la présentation d'un théorème, que de l'accrocher à un récit mythologique, à un roman historique qui vient d'être lu. Cela permet à la fois de nourrir l'imaginaire des élèves à jet continu, de débloquent « la machine à penser » et d'inculquer les savoirs fondamentaux, en partant des questions suscitées par la lecture : c'est créer des interrogations, de l'envie de savoir, de l'énigme ! Une créativité d'équipe se fait jour entre les enseignants, qui enrichit leur

travail. J'ai d'ailleurs remarqué, en travaillant avec des « non-lecteurs », que l'un des premiers signes de leur entrée dans ce nouvel univers est qu'ils se mettent à écouter l'autre, avant de donner leurs arguments. Progressivement, ces élèves passent d'une parole d'évocation à une parole d'argumentation.

La quête de savoir, menée en groupe, l'expérimentation manuelle, l'expression artistique, deviennent la meilleure protection contre les peurs. Et le meilleur moyen de rallier les « décrocheurs » de la pensée... sans se laisser contaminer par leur empêchement à penser ! Car ils sont souvent très habiles pour nous entraîner dans cette voie. Il nous reste à choisir des médiations culturelles qui nous plaisent, qui nous conviennent (ne pas choisir Jules Verne si on le déteste), en donnant l'image d'un adulte qui a du plaisir à penser.

Les classes relais permettent-elles ce genre de remédiation ?

S. B. : Non seulement elles le permettent, mais on ne peut pas faire autrement au sein de ces classes. C'est un travail bénéfique à condition qu'il dure plus de six semaines : il faut pouvoir s'installer dans la durée, une année au moins. Et, au retour dans la classe d'origine, les adultes doivent avoir le souci de communiquer de façon à ce que l'enseignant de collège prenne vraiment le relais... de la classe relais. ■

1. Serge Boimare s'appuie sur les évaluations d'entrée en sixième. Globalement, dit-il, un quart des enfants sont en difficulté ; on ne peut en aider que la moitié. Huit à neuf pour cent des élèves n'arrivent même pas à décrocher un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), et parmi ceux qui l'obtiennent il en est qui ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux. Chiffres à ne pas confondre avec les récentes statistiques de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur les enfants souffrant de troubles du comportement : 5 à 9 % des jeunes de 15 ans. Des statistiques très discutables selon Serge Boimare.

2. Respectivement : Classe d'intégration scolaire et Section d'enseignement général et professionnel adapté.

3. Zone d'éducation prioritaire.

Savoir +

À lire : Serge Boimare, *L'enfant et la peur d'apprendre*, Dunod, 2004 (2^e éd.), 196 p., 22,50 €.

À visiter : www.vousnousils.fr - Ce site, animé par des journalistes (dont certains issus du monde enseignant) et des spécialistes d'internet, « conjugue la vie éducative au pluriel ».

Le Cantique des Cantiques illustré

Quand Kupka et Chagall revisitent le plus beau chant de la Bible, leurs images, très humaines, ouvrent sur l'amour divin. Visite d'une exposition.

Qu'il me baise des baisers de sa bouche. Tes amours sont plus délicieuses que le vin. » S'agit-il des vers de Louise Labé, cette grande poétesse du XVI^e siècle qui déclarait avec fougue sa flamme à Olivier de Magny, son amant (« Baise m'encor, rebaise moy et baise ») ? Non, nous sommes dans le plus beau chant de la Bible, le *Cantique des Cantiques*. On y célèbre l'amour d'un Bien-aimé et d'une Bien-aimée, qui se rejoignent et se perdent. Le Bien-aimé est appelé « roi » et « Salomon », la bien-aimée « la Sulamite ».

Pour justifier le maintien dans le canon biblique de ce texte sensuel, l'interprétation allégorique s'est imposée dès le 1^{er} siècle de notre ère. Les juifs y voient la relation de Dieu pour Israël et du peuple pour son Dieu ; les chrétiens, celle du Christ avec son Église. Source d'inspiration pour de nombreux artistes, le *Cantique des Cantiques* a nourri le peintre Frantisek Kupka (1871-1957), né en Bohême orientale et ami d'Alfons Mucha. C'est l'œuvre de cet illustrateur, influencé à ses débuts par Gustave Moreau, que nous présente le musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (cf. « Savoir+ »).

À trois reprises, Kupka va retravailler le thème du *Cantique* en modifiant son regard. En 1905, il illustre un album qui accompagne l'adaptation pour la scène du *Cantique* par Jean de Bonnefon. Il entreprend ainsi son premier ouvrage de bibliophilie : six gravures sur bois où l'on retrouve l'influence de la Sécession viennoise. À peine le livre est-il composé, que l'artiste s'engage dans un deuxième projet plus ambitieux qui l'occupe de 1905 à 1909 : mettre en images le poème biblique dans sa version hébraïque. Tous les stades de sa création sont présen-

tés ici : depuis les recherches de motifs dans des ouvrages érudits sur la Terre Sainte, jusqu'à une série complète d'aquarelles accompagnant le texte hébreu. Visions fraîches et oniriques d'un Eden oriental qui magnifie la beauté de la femme – somptueusement nue. Il faut dire qu'au moment où Kupka entame ce travail, il vient de rencontrer Eugénie Straub, qui sera l'amour de sa vie.

Études préparatoires

La vision du *Cantique* est encore bouleversée par Paul Vuillaud qui publie en 1925 une traduction du texte en français, nourrie par la tradition juive. En 1931, les éditions Piazza publient cette version que l'on peut feuilleter dans l'exposition... sur écran, après avoir admiré des études préparatoires. Deux étages plus haut, on ne manquera pas d'aller contempler huit pastels de Marc Chagall conçus pour la chapelle du Calvaire de Vence, entre 1957 et 1966. Il s'agit là encore du *Cantique*, investi par l'univers de l'artiste : Bella, sa femme, qu'il tient enlacé, chevaux et chèvres sur ciels de feu, Vitebsk et Vence, nouvelles Jérusalem. L'amour humain, clef de compréhension de l'amour divin ? Pour Kupka et Chagall, cela ne fait aucun doute. Aussi est-il permis d'y croire.

Sylvie HORGUELIN



Cheminement artistique. Un essai de gravure de Kupka pour une version du *Cantique des Cantiques* publiée en 1931.

CADEAU DE MARIAGE

Chanteur (pas très convaincant) de romances à la fin des années soixante, devenu le tordeur de mots et de sons



qui subjugue des foules, Alain Bashung est un homme de toutes les surprises. Telle celle qu'il concocte pour son mariage

avec Chloé Mons, au mois de juin 2001 : réciter le *Cantique des Cantiques*. Un choix pas forcément original, à première vue. Sauf que, dans l'église d'Audinghen (Pas-de-Calais), Bashung et son épouse se lancent dans une interprétation à deux voix monocordes de l'intégralité (à quelques vers près) du plus beau des poèmes d'amour. La musique de cérémonie de Rodolphe Burger, tout en boucles lancinantes, ajoute à l'envoûtement. Le résultat est à la hauteur du texte (ici dans la version d'Olivier Cadiot et Michel Berder pour la Bible Bayard). Un cadeau ! **RT**

Alain Bashung et Chloé Mons, *Cantique des Cantiques*, Dernière Bande/Wagram, 1 CD, 16,90 €.

AUTOUR DE L'EXPOSITION

Le musée d'Art et d'Histoire du



Judaïsme a choisi comme thème transversal le *Cantique des Cantiques*. Autour de l'exposition des illustrations de Kupka (cf. article ci-contre), les manifestations

sont nombreuses et plusieurs arts représentés. Le théâtre tout d'abord avec *le Chant des Chants* dans une traduction d'Henri Meschonnic, mis en scène par Patrick Haggiag (les 26, 28 et 29 novembre à 20 h 30, le 27 novembre à 16 heures). Mais aussi la musique avec la *Cantate sépharade* de Bertrand Heidelein par Frank Lalou (calligraphie, calamophone), un spectacle sonore et visuel qui a pour décor des calligraphies vidéoprojetées (le 10 décembre à 20 heures et le 11 décembre à 16 heures). Sans oublier un programme de musique française – Darius Milhaud, René de Boisdeffre, Olivier Messiaen, Jean-François Zygel – intitulé... *Le Cantique des Cantiques* (le 7 janvier à 20 heures et le 8 janvier à 16 heures). **SH**

Théâtre : 14 € (tarif réduit : 10 €). Concerts : 18 € (tarif réduit : 14 €).

Savoir +

Exposition « Kupka - le Cantique des Cantiques », jusqu'au 8 janvier 2006. Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 71 rue du Temple, 75003 Paris. Entrée : 3 €. Tél. : 01 53 01 86 48. Internet : www.mahj-org

Retour vers le passé

Particulièrement interactif, le Paléosite de Saint-Césaire (Charente-Maritime) entraîne le visiteur à la découverte de Pierrette, une Néandertalienne qui a vécu il y a 35 000 ans. Une identification très poussée qui permet de repartir avec sa photo en « homme des cavernes » !

Avec précaution, en utilisant sa spatule, puis sa brosse, ses instruments de fouille, l'archéologue dégage peu à peu de la gangue argileuse une forme curieuse qui ne ressemble pas aux outils de pierre découverts sur cette couche. Bien nettoyé, l'objet se révèle être un des nombreux éléments du squelette très fragmenté d'une jeune Néandertalienne âgée de 20 ans. Les recherches ayant été effectuées au pied de la falaise de la Roche-à-Pierrot, sur la commune de Saint-Césaire (Charente-Maritime), la jeune femme fut naturellement baptisée Pierrette. Cette découverte du spécialiste François Lévêque, le 27 juillet 1979, fut une véritable révolution dans le domaine de la connaissance des hommes préhistoriques. En effet, « elle permit de comprendre, confirment les scientifiques, que les hommes de Néandertal n'étaient pas aussi maladroits que ce que l'on pensait, qu'ils ont su fabriquer des outils semblables à ceux de nos ancêtres directs, les hommes de Cro-Magnon, et surtout qu'ils ont survécu au début du paléolithique supérieur¹. »

Des enseignants en formation viennent prendre des leçons de passé.

D'où l'idée de valoriser ce patrimoine et de mettre en valeur ce site, qui gagne certains élus et touche de près le conseil général de la Charente-Maritime qui l'inscrit dans le cadre de ses « grands projets ». Grâce aux subventions de l'État, du conseil régional de Poitou-Charentes et du département, le Paléosite voit le jour, géré par un syndicat mixte comprenant les communes voisines. « Comme nous ne disposons pas d'une importante collection, à l'instar d'un musée, explique le directeur du Paléosite, Vincent Armitano-Grivel, ce lieu a été conçu comme un centre interactif consacré à la préhistoire, à la fois pédagogique et ludique. Encore unique au monde, ce concept qui a l'aval d'un comité scientifique sous l'égide des professeurs Yves Coppens et Bernard Vandermeersch², propose au cours d'un parcours, de

découvrir l'histoire du monde et de l'humanité, depuis le Big Bang jusqu'à la lignée humaine. »

Partant du gisement-sanctuaire de Pierrette, reconstitué, le visiteur suit un parcours où son

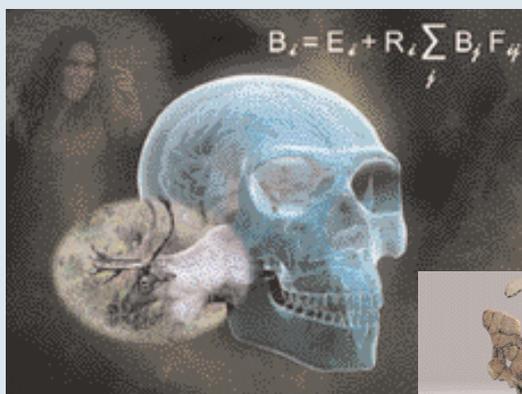
équipements similaires à ceux utilisés par les scientifiques.

Ouverte seulement depuis mai dernier, cette fabuleuse machine à remonter (très loin) le temps a déjà reçu près de 70 000 visiteurs, dont 8 500 scolaires. « Grâce à un personnel polyvalent, poursuit Vincent Armitano-Grivel, nous pouvons assurer, dans des ateliers, des animations comme l'apprentissage des fouilles. Ainsi, Olivier, qui à certaines heures officie comme barman, est un spécialiste de la taille de pierre, des propulseurs [pour lancer lances ou objets pointus – ndr] et de l'allumage du feu. »

On croise aussi sur le site des enseignants en formation à l'IUFM³ voisin, qui viennent y prendre des leçons de passé. Et des militaires s'y sont initiés à une certaine forme de survie qui a montré son efficacité. Plus scienti-

fique : chaque été, le centre accueille les Entrepreneurs de la préhistoire, une série de conférences animées par des scientifiques de renommée mondiale, comme Claudine Cohen qui aborde la place de la femme dans la préhistoire. De quoi se rapprocher un peu plus de ces lointains cousins, pas si éloignés de nous que cela.

BRUNO GRELON



Parcours. C'est à partir des éléments du crâne de Pierrette (ci-contre) qu'a pu être réalisée l'image de synthèse qui nous donne une idée de la morphologie de notre lointain ancêtre.



attention est sollicitée par différents supports : projection et animation en 3D décrivant la lente évolution humaine ; laboratoire de recherche mis en scène avec des écrans, appareils d'analyse et effets spéciaux ; film reconstituant et dramatisant la vie de Pierrette et des hommes de son époque ; enquête « grandeur nature » sur les traces des hommes préhistoriques. Le tout suivi d'une analyse et d'un approfondissement individuel des connaissances.

Fabuleuse machine

« Les visites sont personnalisées grâce au Paleopass, poursuit le responsable du centre de Saint-Césaire. Cette petite carte dotée d'un code-barres permet d'enregistrer les caractéristiques du visiteur (âge, sexe, taille, etc.) puis d'adapter certaines animations à son profil. » Ainsi grâce au morphing, chacun pourra se contempler en Néandertalien, et repartir avec sa photo « d'époque » : front élargi, nez épâté, poils et cheveux en grande quantité. Autre intérêt de ce « pass », recueillir virtuellement des objets sur les différents lieux du site, tels de véritables archéologues, et les faire analyser en fin de parcours grâce à des

1. L'homme de Néandertal aurait vécu vers - 200 000 ans en passant probablement par un stade intermédiaire : le pré-néandertalien. La période du paléolithique supérieur est estimée entre - 35 000 ans et - 10 000 ans, date à laquelle l'homme de Néandertal est considéré comme ayant disparu, faisant place à l'*homo sapiens sapiens* ou homme moderne.

2. Le professeur Yves Coppens est titulaire de la chaire de paléanthropologie et préhistoire du Collège de France. Le professeur Bernard Vandermeersch est chercheur au laboratoire d'anthropologie des populations du passé à l'université de Bordeaux.

3. Institut universitaire de formation des maîtres.

Savoir +

Le Paléosite est ouvert d'octobre à mars, de 10 h 30 à 18 h 00 ; en avril, mai, juin et septembre de 10 h à 19 h ; en juillet-août de 10 h à 20 h. Renseignements : 0 810 130 134 (prix d'un appel local). Internet : www.paleosite.fr



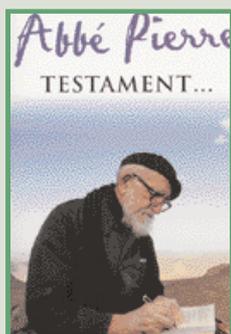
BILLETTS D'HUMEUR SAVOUREUX

→ C'est à Bruno Frappat, le rédacteur en chef, que les lecteurs de la Croix doivent le choix de leur billettiste. Et Alain Rémond, ex-« propriétaire » de la rubrique « Mon œil » à *Télérama*, s'est emparé de cet espace pour la plus grande joie – et parfois l'agacement – des habitués du journal. Chaque jour, au petit matin, il tisse, tricote, assemble ses idées. Sa règle, son impératif : le format court. Pas plus d'un feuillet. C'est rapide, bien envoyé, tendre ou virulent, et chaque mot doit tomber juste : « *Autour de moi, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'arrêter de fumer. Personnellement, je n'ai jamais réussi à commencer. [...]* » D'un agacement face à son ordinateur à l'arrestation de Saddam Hussein vue dans la vitrine d'un marchand

de téléviseurs dans une rue du quartier de la Villette, à Paris, en passant par les attermoissements pour le « oui » ou le « non », tout est prétexte à commentaire. L'homme sévit depuis le 17 novembre 2003, jour du lancement d'une nouvelle formule pour le quotidien. Jusqu'au 23 mai 2005, il aura écrit plus de 200 billets. Ils sont rassemblés ici.

MATHILDE RAIVE

Alain Rémond (préface de Bruno Frappat)
Lisez attentivement la notice
Bayard/La Croix
237p., 17€



AGIR, PAS PLEURER

→ « En même temps que je me dis "Tu vieillis", je me répète intérieurement : "Sans blague, quatre-vingts ans ! Te plains pas : tu vois, tu parles, tu marches... du calme !" » On reconnaît bien là l'éternel pèlerin d'Emmaüs qui continue à grimper sur les chaises, à se révolter contre la misère, à lutter pour les mal-logés. Rédigé dans sa petite chambre jaune et bleue, aménagée à son intention dans une maison partagée avec des compagnons âgés ou invalides, le testament de l'abbé Pierre résume ses combats. Mais, ces pages émouvantes parlent aussi de lui. « *Cessez de pleumicher, agissez* », dit cet homme – quatre-vingts treize ans cette année – qui ne regrette pas sa jeunesse et continue à regarder vers l'avant. **MR**

Abbé Pierre
Testament (nouvelle édition)
Bayard
183 p., 13€



BÂTIR SUR LES MOTS DE PIERRE

→ « Le chrétien, écrit M^{gr} Michel Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes et président de la Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, est celui qui entend au cœur du silence une musique muette. » Et cette musique, c'est... « *Lui-même* ». Pourtant, tous les chrétiens n'ont pas la chance de l'entendre. Né d'une relecture de la première épître de Pierre, ce livre prouve l'actualité de cet écrit saint et la nécessité de croire et d'espérer. Optimiste malgré l'individualisme forcené qui régit notre début de siècle, l'auteur s'appuie sur les notions de liberté, d'identité, de sens, d'espérance et d'imagination pour ramener les textes à hauteur d'homme. **MR**

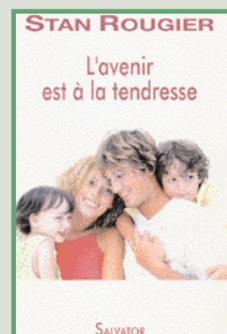
M^{gr} Michel Dubost
Les voyageurs de l'espérance
Bayard
143 p., 18€



ÉCRIRE DROIT AU CŒUR

→ « Le poète (et tout écrivain véritable est poète) se remarque à la quantité de choses insignifiantes qu'il n'écrit pas », notait René Char. Et si Henri Brunel le cite, c'est certainement parce que le poète a veillé de loin à la rédaction de ce bréviaire du quotidien. Avec un humour coquin, l'ex-proviseur de lycée et professeur de yoga nous régale de ses réflexions décalées et tendres sur le monde d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse de son chat, champion de football au paradis, des premiers jours du printemps, d'une ode à Marie ou d'un évangile pour Nicodème, prétexte à l'abandon des « *billes et des caramels* », ces méditations s'égrènent avec justesse et sensibilité. **MR**

Henri Brunel
Un jour, une prière (suivi de *Petit abécédaire marial*)
De Vecchi
126 p., 10€

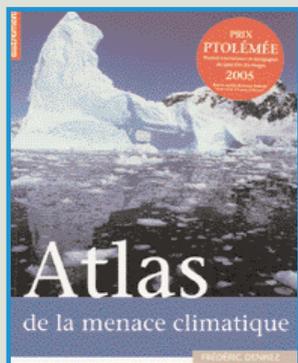


MESSAGE D'AMOUR

→ Près de trente ans après sa première publication (et son immense succès public), en 1978, Stan Rougier a choisi de « *relire et de corriger* » ce livre. Quelques références au D^r Olivenstein, à Steinbeck, à Anouilh, à *Jonathan le Goéland* semblent datées, mais les dix-sept années que le prêtre a passées au contact des jeunes, ici ou ailleurs, dans les centres de délinquants ou au contact de séminaristes, lui ont permis de dégager une essence de l'espérance qui, elle, ne vieillit pas. Un message d'amour et de foi envers la jeunesse, qu'il partagera ensuite avec Jean-Paul II. Pour que l'avenir se joue avec elle et non contre elle. **MR**

Stan Rougier
L'avenir est à la tendresse
Salvator
262 p., 16€

SOYONS VIGILANTS

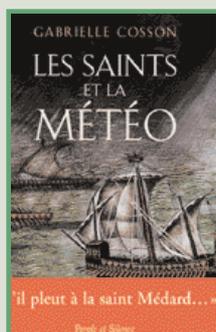


→ En France, seule la tempête de 1999 est unique. La canicule de 2003 ? Il y en a déjà eu neuf depuis le début du ^{XIV}^e siècle. Un hiver glacial ? Celui de 1962-1963, qui gela une partie de la Manche, est oublié depuis longtemps. Il n'empêche. La décennie 1995-2004 est, sur le plan climatique, une période extrême qui risque de n'être qu'un préambule. Il faut s'attendre au pire. La planète et les océans se réchauffent. Il neige moins. La mer monte. Si les animaux et le biotope s'adaptent déjà, il est temps que l'homme s'engage à modifier son comportement, à cesser d'être un surconsommateur. En cinq chapitres, arguments scientifiques, schémas et analyses à l'appui, ce court – mais particulière-

ment dense – ouvrage a de quoi convaincre les plus réticents. La prise de conscience écologique est indispensable. Dans les gestes de la vie quotidienne, dans le choix des transports, de la production industrielle, de l'agriculture et de l'usage des nouvelles technologies, il est encore temps d'agir pour préserver la planète

MATHILDE RAIVE

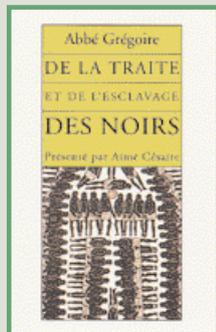
Frédéric Denhez (préface de Michel Petit)
Atlas de la menace climatique
Autrement
80 p., 15 €



LE NEZ AU CIEL

→ « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine. » Fêtée le 25 novembre, Catherine est, on le sait, la patronne des jeunes filles de 25 ans, célibataires. Elles arborent ce jour-là de magnifiques chapeaux en souvenir d'une tradition latine qui voulait que l'on coiffe et habille les saintes et les saints dans les églises. À l'époque, c'est une vierge qui devait se charger des accessoires de la statue de Catherine, martyrisée par l'empereur Maxence au ^{IV}^e siècle. La tradition demeure. De Médard à Semin, en passant par Barbe ou Victor, une cinquantaine de noms associés à des proverbes populaires et paysans, liés aux saisons et au temps, reprennent ici tout leur sens. Et leur bon sens. **MR**

Gabrielle Cosson
Les saints et la météo
Parole et Silence
204 p., 18 €



CONTRE L'AVILISSEMENT

→ « Rien ne m'empêchera de dire que ce prêtre fut de cette lignée d'hommes extraordinaires qui, au ^{XVIII}^e siècle, décidèrent d'agrandir vertigineusement le domaine de la raison humaine, quitte à rogner le royaume de la foi [...]. » L'homme dont parle Aimé Césaire s'appelle Henri Grégoire (1750-1831), ancien évêque de Blois et « ami des hommes de toutes les couleurs », comme il aimait se nommer lui-même. En préambule à son éblouissant essai contre « la traite et l'esclavage des noirs » publié en 1815, on découvrira le discours prononcé par le maire de Fort-de-France, en 1950, lors de l'inauguration d'une place à la mémoire du célèbre abbé. **MR**

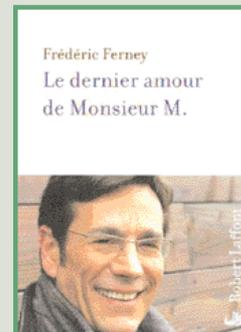
Abbé Grégoire (présenté par Aimé Césaire)
De la traite et de l'esclavage des Noirs
Arléa
67 p., 13 €



FORMER OU FORMATER ?

→ Il est rare d'entendre s'exprimer des psychologues scolaires. André Agard-Maréchal en est un. Et il se demande à quoi il sert. À faire « la police » de l'école ? À étiqueter les élèves ? À nourrir les dossiers des enseignantes qui lui demandent du secours devant des éléments rétifs ? L'élève parfaitement moyen et « normal » auquel l'école s'adresse n'existe pas, écrit-il. Reste à respecter la personnalité originale de chaque individu, et ce n'est pas vraiment inscrit « au programme ». Avec un humour et une maturité nés d'une longue expérience, l'auteur enfonce, mine de rien, quelques clous dans le bois de notre – trop – bonne conscience. À lire et à prêter autour de soi. **MCJ**

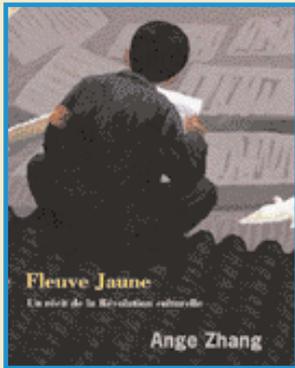
André Agard-Maréchal
Il aurait pu être bon élève ! - l'école et la norme
Albin Michel
160 p., 14 €



L'AMOUR DE L'ART

→ Le fils de la dernière muse de l'un des plus grands peintres du siècle passé retrouve, après la mort de sa mère, le journal que l'artiste a tenu durant les dernières années de sa vie. La jeune femme s'appelait Lydia Delectorskaya. Le peintre, c'était Matisse. Aussi lumineux que sa peinture, ses mots inventés par le critique littéraire Frédéric Ferney nous plongent dans une merveilleuse histoire de l'art du ^{XX}^e siècle. Basés sur des faits réels, ces mémoires sont purement imaginaires. Mais on se prend à y croire. Ce bel hommage à la peinture, ce délicieux portrait d'un homme vieillissant, est l'un des plus jolis livres de cette rentrée littéraire très fournie. **MR**

Frédéric Ferney
Le dernier amour de Monsieur M.
Robert Laffont
220 p., 19 €



UN ADOLESCENT SOUS MAO

→ En 1966, Ange Zhang, fils d'un auteur célèbre, vit heureux et tranquille, parmi les siens, dans une belle maison carrée, au centre de Pékin. Mais, au mois de juin de cette année-là, le président Mao Zedong lance la seconde phase de son programme entamé en 1949 pour réformer la Chine. La Révolution culturelle doit, selon ses zéloteurs, permettre au pays de se débarrasser de ses habitudes, de sa culture et de ses traditions rétrogrades véhiculées par les intellectuels, les cadres, les industriels. Il s'agit de mettre en place un nouvel ordre issu du monde paysan. Les artisans de cette révolution sont les jeunes, les « Gardes rouges ». Enrôlé lui aussi dans le mouvement à 14 ans, Ange Zhang vivra plusieurs années à la cam-

pagne, partageant le rude quotidien des villageois. Après la mort de Mao en 1976, il retourne à Pékin et se consacre à la peinture. Il vit aujourd'hui à Toronto et met ses souvenirs en images et en mots accompagnés de quelques photos d'époque et de repères indispensables pour comprendre la situation. Passionnant. À partir de 12 ans.

MATHILDE RAIVE

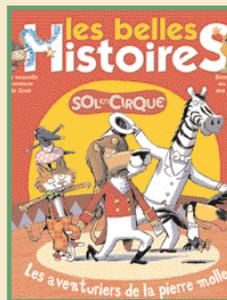
Ange Zhang
Terre Rouge Fleuve Jaune
Circonflexe
 Coll. « Aux couleurs du Monde », 56 p., 13 €



UNE ATTENTE QUI FINIT BIEN

→ Un matin, à son réveil, P'titloup ne trouve pas sa maman dans la cuisine pour lui dire « Coucou mon P'titloup » et lui préparer son bol de chocolat qui fume. Son papa lui dit que sa maman est partie. Elle est à l'hôpital, pâle et fatiguée. Jour après jour, P'titloup lui rend visite. Il ne pense qu'à elle, à son retour. Il lui invente des surprises, lui fait des dessins. Jusqu'au jour où... elle rentre avec lui, guérie. Un joli récit et de superbes illustrations tout en douceur plongent le petit lecteur dans un univers cotonneux et douillet malgré le sujet délicat. Entre les lignes de cet album, on devine la sourde inquiétude face à l'absence d'un être qui vous manque. À partir de 4 ans. **MR**

Charlotte Hudson (texte),
 Mary McQuillan (ill.)
Maman, reviens !
Lipokili
 28 p., 10,95 €



UNE AVENTURE SOLIDAIRE

→ Quand on a moins de 7 ans, on est déjà concerné par le monde qui nous entoure. Et si on ne peut pas encore intervenir, on peut déjà se tenir prêt à être acteur dans la société. En cette période de Noël, l'équipe des *Belles Histoires* a choisi de faire découvrir à ses lecteurs une aventure pleine de générosité et de solidarité, qui leur montre que l'entraide est efficace. *Sol en cirque* est un conte musical créé par des artistes comme Zazie pour apporter un soutien financier à l'association qui aide les enfants victimes du sida, Sol en si. Adapté en exclusivité pour *les Belles Histoires*, il est accompagné d'un CD enregistré par le conteur Pepito Mateo, spécialement pour les abonnés. Pour les 4-8 ans. **BV**

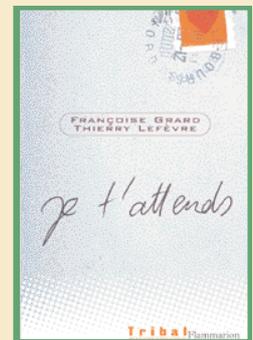
Vincent Baguian, Zazie, Jean-Marie
 Léau (texte), Éric Gasté (ill.)
Les aventuriers de la pierre molle
Les Belles Histoires n° 398, Bayard Jeunesse
 Prix : 5,50 €. Abonnement (1 an, 12 n°) : 59,80 €



RÊVER À HAUTE VOIX

→ Joseph, le panetier et l'échanson en prison ; le pharaon et la famine de son peuple ; le songe de Nabuchodonosor ; Jacob et son frère Esaü. Ces quatre songes prophétiques confèrent à la Bible une part de mystère rarement abordée dans les écrits destinés aux jeunes lecteurs. Illustrés par les foisonnantes gouaches de Mireille Vautier, ces récits prennent toute leur dimension s'ils sont lus à voix haute. On frissonne alors entre les mains des magiciens, des prêtres, des harpistes aveugles et des prophètes. On se glisse, mystérieux, dans les palais de porphyre. Babylone et ses jardins ne sont pas loin. L'album est destiné aux enfants à partir de 7 ans, mais les adultes l'apprécieront tout autant. **MR**

Chochana Boukhobza (textes)
 Mireille Vautier (ill.)
Quand la Bible rêve
Gallimard/Giboulées
 48 p., 12 €



PAR LETTRES INTERPOSÉES

→ La première lettre, celle de Léa-Françoise à Léo, a été rédigée et postée... Après l'avoir lue, Thierry-Léo a aussitôt répondu. Ainsi naît un roman épistolaire. *Je t'attends* raconte l'histoire d'une amitié de lycée, qui s'épanouit par lettres interposées, pendant les grandes vacances. Léa retrouve un père mal connu, avec lequel elle communique difficilement. À Léo, elle dit tout. Pour Léa, il va tout faire, y compris tenter de la rejoindre, en prenant la voiture de ses parents, alors qu'il n'a ni l'autorisation, ni surtout le permis... Folie d'adolescent, passion absolue. Excessif ? Pour des adultes seulement. Utile pour se rappeler comment le monde se brise en mille morceaux quand on croit ne plus être aimé, d'amitié ou d'amour. À partir de 11 ans. **MCJ**

Françoise Grard, Thierry Lefèvre
Je t'attends !
Flammarion
 Coll. « Tribal », 128 p., 7 €

LE LOUVRE EXPLIQUÉ ET MONTRÉ



→ C'est en grande pompe et par la grande porte que l'utilisateur pénètre dans le musée du Louvre pour rendre visite à la Joconde, star incontestable du lieu. Il se faufile, comme s'il y était, dans les salles bruisantes de touristes en short. Et la voilà, la belle Mona Lisa, chef-d'œuvre de Léonard de Vinci. Voilà aussi le moment d'en apprendre plus sur ce « portrait par excellence ». Car le principal intérêt de cet outil multimédia repose sur les explications détaillées qu'il prodigue pour chaque œuvre. Bien sûr, d'aucuns apprécieront la visite virtuelle à 360° permettant de découvrir chacune des trois ailes – Denon, Richelieu, Sully – ainsi que les tableaux, mobilier ou objets d'art qu'elles abri-

tent. D'autres préféreront la visite guidée ou les commentaires dédiés à chaque époque, dont ceux consacrés au très riche département égyptien. Mais, le formidable intérêt de cette médiathèque virtuelle reste le répertoire des œuvres classées par ordre alphabétique, par artistes ou par périodes. En bonus, une vidéo sur Paris et le musée d'Orsay.

MATHILDE RAIVE

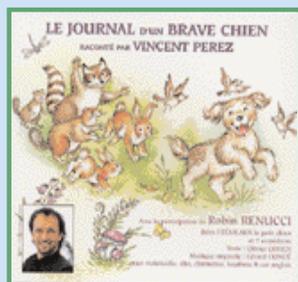
Le Grand Louvre
Emme/Scala Group
1 dévédérom PC + 1 DVD vidéo + un CD audio.
Prix : 25€



REGARDER LA TERRE

→ Relief, histoire, climat et situation politique, cet atlas est un outil percutant et précis pour faire découvrir le monde d'aujourd'hui aux écoliers et aux collégiens. Du Canada à L'Australasie, en passant par les États alpins ou l'Antarctique, les zones du globe se déclinent au fil des pages, agrémentées de différentes précisions géographiques, historiques ou culturelles, ainsi que des drapeaux, des degrés d'altitude et des frontières fermement dessinées en rouge pour chaque pays. Accompagné d'un cédérom composé de 47 fonds de carte à imprimer sur Mac ou PC, cet ouvrage devrait vite s'avérer indispensable pour réussir tout exposé digne de ce nom.
À partir de 8 ans. **MR**

Collectif
L'Atlas du Monde
Rouge & Or
1 album (128 p.), 1 cédérom (47 cartes),
16,90€



ÉDUCATION CANINE

→ Marcel, joli chiot blanc à poil long, est le dernier-né de la famille Cuillère. Ses parents – les plus beaux chiens du quartier – en sont très fiers. Son père René-Rex, surtout, qui tente de lui apprendre les rudiments de la chasse. « Dans ce monde, il y a ceux qui croquent et ceux qui sont croqués », proclame le magnifique chien, il suffit de choisir son camp. Mais René-Rex a du souci à se faire, son fils Marcel est un petit chien sensible et fragile malgré tous ses efforts pour plaire à son père. Il s'efforce de courir derrière les lapins, montre les crocs, crache, souffle. Sans succès. Un beau récit, rythmé par le hautbois, la clarinette et la voix chaude du comédien Vincent Perez.
À partir de 4 ans. **MR**

Olivier Cohen (texte),
Gérard Condé (musique)
Le Journal d'un brave chien
Frémeaux & associés
1 CD, 1 livret (8 p.), 19,99€



L'AMOUR CHRÉTIEN

→ Quoi de plus galvaudé, caricaturé ou tourné en dérision que l'amour tel que les chrétiens, à la suite de Jésus-Christ, ont voulu le vivre et le promouvoir ? Et de quel amour s'agit-il ? Double question à laquelle le magazine *Tout à la foi*, diffusé sur France 2 dans le cadre du *Jour du seigneur*, s'attachera à répondre le dimanche 8 janvier 2006 à 10 h 30. Ce jour-là, l'invitée de l'émission de Benoît Vandeputte, présentée par Agnès Vahramian, sera Marie Rouanet. L'écrivain, poète et chanteuse occitane, qui dit de l'amour qu'il « transfigure tout, fait naître la parole, aiguise le regard et l'esprit », a signé, en compagnie d'Agnès Lacau Saint Guily, docteur en histoire de l'art, une superbe *Célébration de l'amour* (Albin Michel, 2003). **MS**

www.lejourduseigneur.com

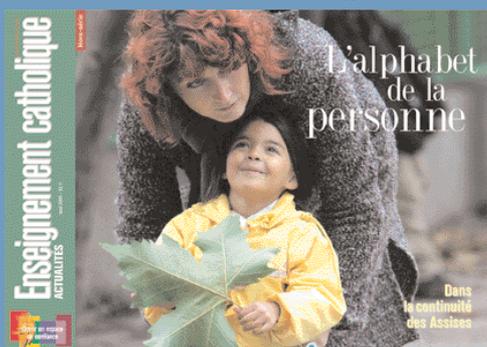


CONCERT DE NOËL ANGLAIS

→ *Carol for Christmas*, le concert que KTO programme le 24 décembre 2005, à 22 h 25, est intemporel. Filmé en 1985, il réunissait, dans la cathédrale anglaise St Edmundsbury, le chœur de chambre du Royal College of Music, l'ensemble de cuivres Farnaby, Gerald Finley, basse, et Aled Jones (*notre photo*) alors au faite de sa gloire de jeune soprano. Sans oublier David Willcocks à la baguette. Musicien et chef de chœur, ce dernier est célèbre pour ses arrangements de *carols*, ces chants aussi indissociables du Noël anglais qu'un autre *carol* (un conte celui-là) écrit par Charles Dickens. Voilà qui fera un joli prélude à la messe de minuit, diffusée le lendemain sur la même chaîne, et qui sera célébrée, en la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, par M^{gr} André Vingt-Trois. **RT**

www.ktotv.com

Ouvrir un espace de confiance



de poésie en images qui se décline au fil des lettres de l'alphabet... »

« Dans la continuité des assises 2004 de l'enseignement catholique, ce hors-série d'ECA, est un vrai petit bijou
Présence, n° 170



fondent toute leur démarche éducative sur la confiance »
Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique

« Ce document, avec le parcours des 7 familles qu'il propose, n'a d'autre ambition que d'être une aide possible à ceux qui au quotidien

L'ALPHABET DE LA PERSONNE : 12 €
TENIR PAROLE : 3,50 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires de « L'ALPHABET DE LA PERSONNE » au prix de **12 € l'ex., 8 € l'ex. à partir de 10 ex., 7 € l'ex. à partir de 50 ex., 6 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Souhaite recevoir : exemplaires de « TENIR PAROLE » au prix de **3,50 € l'ex., 2 € l'ex. à partir de 10 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Ci-joint la somme de €
à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques -
75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75.

PRATIQUE / petites annonces

SÉJOURS

► La Ferme de Trosly, centre spirituel de la communauté de l'Arche, propose, tout au long de l'année :

- des séjours de ressourcement individuels avec la possibilité de participer à la liturgie eucharistique, à la vie de prière et communautaire du foyer ;
- des séjours en solitude et des retraites personnelles ;
- un accueil de groupes (jusqu'à 40 personnes) qui peuvent, s'ils le désirent, découvrir l'Arche à travers des rencontres avec les personnes ayant un handicap mental et les assistants ;
- des week-ends spirituels ;
- des retraites, dont l'une pour les 18-35 ans, animée par Jean Vanier, du 26 décembre 2005 au 1^{er} janvier 2006, aura pour thème « Devenir artisan de paix ».

Renseignements et programme détaillé : La Ferme de Trosly, Service accueil, 23 rue d'Orléans, BP 21 - 60350 Trosly-Breuil.

Tél. : 03 44 85 34 70
ou 03 44 85 34 75. E-mail :
inscriptions@lafarmedetrosly.com

DOCUMENTATION

► Chaque année, en France, les **intoxications alimentaires** génèrent quelque 250 000 visites médicales, près de 15 000 hospitalisations et font plusieurs centaines de morts. La cause de cette avalanche de chiffres alarmants : une grande méconnaissance de la chaîne du froid. Surgelés rangés sans précaution dans un coffre de voiture surchauffé, réfrigérateur mal réglé... Tout le monde est concerné. Et la réponse ludo-pédagogique élaborée par l'Institut de prévention des accidents domestiques (Ipad) s'adresse donc aux enfants (à par-

tir de cinq ans) comme aux adultes. Baptisée « **L'atelier du frigo** », elle se compose de deux panneaux grand format (1,20 m x 0,80 m) représentant deux réfrigérateurs, de 40 vignettes positionnables (aliments à stocker et indices de température) et d'un livret d'animation.

Pour une présentation plus complète (avec illustrations à l'appui), le prix et le bon de commande, consulter le site internet : www.ipad.asso.fr

SOLIDARITÉ

► On croyait le connaître, et pourtant... S'il fait bien, comme chaque année, son retour en novembre, le **Sac à Sapin Handicap International** présente un grand plus en 2005 : désormais 100 % biodégradable, il peut rejoindre un tas de compost ou être jeté avec les déchets verts. Pour le reste, ce produit est toujours aussi solidaire : pour chaque unité vendue au prix (conseillé) de 5 €, 1,30 € est reversé à l'association Handicap International.

En vente dans les grandes surfaces alimentaires et spécialisées, les grands magasins et chez les fleuristes et pépiniéristes.

LA TOILE D'ECA

► Voir ECA+ (www.scolanet.org)

À votre service

→ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce. ■

SALON DE L'ÉDUCATION



7^e édition/Paris Expo/Porte de Versailles 24-27 novembre 2005

*L'enseignement catholique, les facultés catholiques, les grandes écoles et les parents d'élèves
vous attendent hall 7-3 / stand IT 3*

Notre stand vous accueillera sur six pôles : ● « Collèges-Lycées » ● « BTS - Classes préparatoires » ● « Métiers de la nature et du vivant »
● « Universités catholiques » ● « Grandes écoles - Réseau Fesic » ● « Devenir enseignant » ●

Invitation téléchargeable sur www.scolanet.org

Horaires d'ouverture au public de 9 h 30 à 18 h/ sans interruption/ Métro : ligne 12/ Bus : 39, 80, PC

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

septembre 2005- juin 2006

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement